

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.

ERNST & YOUNG Audit

TOTAL S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2012

**Rapport des commissaires aux comptes
sur les comptes consolidés**

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.
1, cours Valmy
92923 Paris-La Défense Cedex

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

ERNST & YOUNG Audit
1/2, place des Saisons
92400 Courbevoie - Paris-La Défense 1
S.A.S. à capital variable

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles

TOTAL S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2012

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

Aux Actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société TOTAL S.A., tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

II. Justification des appréciations

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

Comme indiqué dans la note « Introduction » de l'annexe aux comptes consolidés, certains principes comptables appliqués par TOTAL S.A. impliquent une part importante d'estimations et d'hypothèses. Les réalisations peuvent différer des estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La Direction Générale du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et passifs. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des « successful efforts » pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et les provisions pour risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés. Une information détaillée sur l'application de ces principes comptables est donnée dans l'annexe aux comptes consolidés.

Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir, par sondages, les calculs effectués par la société, à comparer les estimations comptables des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction et à vérifier que les notes aux états financiers donnent une information appropriée sur les hypothèses retenues par la société. Ces travaux nous ont permis d'apprécier le caractère raisonnable de ces estimations.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris-La Défense, le 7 mars 2013

Les Commissaires aux Comptes

KPMG Audit
Département de KPMG S.A.



Jay Nirsimloo

ERNST & YOUNG Audit



Pascal Macioce



Laurent Vitse

Compte de résultat consolidé

TOTAL

Exercice (en millions d'euros) ^(a)		2012	2011	2010
Chiffre d'affaires	<i>(notes 4 et 5)</i>	200 061	184 693	159 269
Droits d'accises		(17 762)	(18 143)	(18 793)
Produits des ventes		182 299	166 550	140 476
Achats, nets de variation de stocks	<i>(note 6)</i>	(126 798)	(113 892)	(93 171)
Autres charges d'exploitation	<i>(note 6)</i>	(22 668)	(19 843)	(19 135)
Charges d'exploration	<i>(note 6)</i>	(1 446)	(1 019)	(864)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers		(9 525)	(7 506)	(8 421)
Autres produits	<i>(note 7)</i>	1 462	1 946	1 396
Autres charges	<i>(note 7)</i>	(915)	(1 247)	(900)
Coût de l'endettement financier brut		(671)	(713)	(465)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie		100	273	131
Coût de l'endettement financier net	<i>(note 29)</i>	(571)	(440)	(334)
Autres produits financiers	<i>(note 8)</i>	558	609	442
Autres charges financières	<i>(note 8)</i>	(499)	(429)	(407)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	<i>(note 12)</i>	2 010	1 925	1 953
Charge d'impôt	<i>(note 9)</i>	(13 066)	(14 073)	(10 228)
Résultat net de l'ensemble consolidé		10 841	12 581	10 807
Part du Groupe		10 694	12 276	10 571
Intérêts ne conférant pas le contrôle		147	305	236
Résultat net par action (euros)		4,74	5,46	4,73
Résultat net dilué par action (euros)		4,72	5,44	4,71

(a) Excepté pour les résultats nets par action.

Résultat global consolidé

TOTAL

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 841	12 581	10 807
Autres éléments du résultat global			
Ecart de conversion de consolidation	(701)	1 498	2 231
Actifs disponibles à la vente	(338)	337	(100)
Couverture de flux futurs	65	(84)	(80)
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	160	(15)	302
Autres éléments	(13)	(2)	(7)
Effet d'impôt	63	(55)	28
Total autres éléments du résultat global (après impôt) (note 17)	(764)	1 679	2 374
Résultat global	10 077	14 260	13 181
- Part du Groupe	9 969	13 911	12 936
- Intérêts ne conférant pas le contrôle	108	349	245

Bilan consolidé

TOTAL

Au 31 décembre

(en millions d'euros)

2012

2011

2010

ACTIF

Actifs non courants

Immobilisations incorporelles	(notes 5 et 10)	12 858	12 413	8 917
Immobilisations corporelles	(notes 5 et 11)	69 332	64 457	54 964
Sociétés mises en équivalence : titres et prêts	(note 12)	13 759	12 995	11 516
Autres titres	(note 13)	1 190	3 674	4 590
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	(note 20)	1 626	1 976	1 870
Impôts différés	(note 9)	1 832	1 767	1 378
Autres actifs non courants	(note 14)	3 715	3 104	2 277

Total actifs non courants 104 312 100 386 85 512

Actifs courants

Stocks	(note 15)	17 397	18 122	15 600
Clients et comptes rattachés	(note 16)	19 206	20 049	18 159
Autres créances	(note 16)	10 086	10 767	7 483
Actifs financiers courants	(note 20)	1 562	700	1 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(note 27)	15 469	14 025	14 489
Actifs destinés à être cédés ou échangés	(note 34)	3 797	-	1 270

Total actifs courants 67 517 63 663 58 206

Total actif 171 829 164 049 143 718

PASSIF

Capitaux propres

Capital		5 915	5 909	5 874
Primes et réserves consolidées		71 827	66 506	60 538
Écarts de conversion		(1 488)	(988)	(2 495)
Actions autodétenues		(3 342)	(3 390)	(3 503)

Total des capitaux propres - part du Groupe (note 17) 72 912 68 037 60 414

Intérêts ne conférant pas le contrôle 1 281 1 352 857

Total des capitaux propres 74 193 69 389 61 271

Passifs non courants

Impôts différés	(note 9)	12 785	12 260	9 947
Engagements envers le personnel	(note 18)	1 973	2 232	2 171
Provisions et autres passifs non courants	(note 19)	11 585	10 909	9 098
Dettes financières non courantes	(note 20)	22 274	22 557	20 783

Total passifs non courants 48 617 47 958 41 999

Passifs courants

Fournisseurs et comptes rattachés		21 648	22 086	18 450
Autres créditeurs et dettes diverses	(note 21)	14 698	14 774	11 989
Dettes financières courantes	(note 20)	11 016	9 675	9 653
Autres passifs financiers courants	(note 20)	176	167	159
Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés	(note 34)	1 481	-	197

Total passifs courants 49 019 46 702 40 448

Total passif et capitaux propres 171 829 164 049 143 718

Tableau de flux de trésorerie consolidé

TOTAL

(note 27)

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
FLUX DE TRÉSORERIE D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 841	12 581	10 807
Amortissements et pertes de valeur des immobilisations corporelles et incorporelles	10 481	8 628	9 117
Provisions et impôts différés	1 385	1 665	527
Effet de l'externalisation des engagements sociaux	(362)	-	(60)
(Plus) Moins-value sur cessions d'actifs	(1 321)	(1 590)	(1 046)
Dividendes moins quote-part des résultats des sociétés mises en équivalence	211	(107)	(470)
Diminution (Augmentation) du besoin en fonds de roulement	1 084	(1 739)	(496)
Autres, nets	143	98	114
Flux de trésorerie d'exploitation	22 462	19 536	18 493
FLUX DE TRÉSORERIE D'INVESTISSEMENT			
Investissements corporels et incorporels	(19 905)	(17 950)	(13 812)
Coût d'acquisition de sociétés consolidées, net de la trésorerie acquise	(191)	(854)	(862)
Coût d'acquisition de titres	(898)	(4 525)	(654)
Augmentation des prêts non courants	(1 949)	(1 212)	(945)
Investissements	(22 943)	(24 541)	(16 273)
Produits de cession d'actifs corporels et incorporels	1 418	1 439	1 534
Produits de cession de titres consolidés, net de la trésorerie cédée	352	575	310
Produits de cession d'autres titres	2 816	5 691	1 608
Remboursement de prêts non courants	1 285	873	864
Désinvestissements	5 871	8 578	4 316
Flux de trésorerie d'investissement	(17 072)	(15 963)	(11 957)
FLUX DE TRÉSORERIE DE FINANCEMENT			
Variation de capital :			
- actionnaires de la société mère	32	481	41
- actions propres	(68)	-	49
Dividendes payés :			
- aux actionnaires de la société mère	(5 184)	(5 140)	(5 098)
- aux intérêts ne conférant pas le contrôle	(104)	(172)	(152)
Autres opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	1	(573)	(429)
Émission nette d'emprunts non courants	5 279	4 069	3 789
Variation des dettes financières courantes	(2 754)	(3 870)	(731)
Variation des actifs et passifs financiers courants	(947)	896	(817)
Flux de trésorerie de financement	(3 745)	(4 309)	(3 348)
Augmentation (Diminution) de la trésorerie	1 645	(736)	3 188
Incidence des variations de change	(201)	272	(361)
Trésorerie en début de période	14 025	14 489	11 662
Trésorerie à fin de période	15 469	14 025	14 489

Variation des capitaux propres consolidés

TOTAL

(en millions d'euros)	Actions émises		Primes et réserves consolidées	Écarts de conversion	Actions autodétenues		Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts ne conférant pas le contrôle	Capitaux propres
	Nombre	Montant			Nombre	Montant			
Au 1er janvier 2010	2 348 422 884	5 871	55 372	(5 069)	(115 407 190)	(3 622)	52 552	987	53 539
Résultat net 2010	-	-	10 571	-	-	-	10 571	236	10 807
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	(216)	2 581	-	-	2 365	9	2 374
Résultat global	-	-	10 355	2 581	-	-	12 936	245	13 181
Dividendes	-	-	(5 098)	-	-	-	(5 098)	(152)	(5 250)
Émissions d'actions (note 17)	1 218 047	3	38	-	-	-	41	-	41
Rachats d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions d'actions ^(a)	-	-	(70)	-	2 919 511	119	49	-	49
Paiements en actions (note 25)	-	-	140	-	-	-	140	-	140
Annulation d'actions (note 17)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	(199)	(7)	-	-	(206)	(223)	(429)
Autres éléments	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Au 31 décembre 2010	2 349 640 931	5 874	60 538	(2 495)	(112 487 679)	(3 503)	60 414	857	61 271
Résultat net 2011	-	-	12 276	-	-	-	12 276	305	12 581
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	231	1 404	-	-	1 635	44	1 679
Résultat global	-	-	12 507	1 404	-	-	13 911	349	14 260
Dividendes	-	-	(6 457)	-	-	-	(6 457)	(172)	(6 629)
Émissions d'actions (note 17)	14 126 382	35	446	-	-	-	481	-	481
Rachats d'actions	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Cessions d'actions ^(a)	-	-	(113)	-	2 933 506	113	-	-	-
Paiements en actions (note 25)	-	-	161	-	-	-	161	-	161
Annulation d'actions (note 17)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	(553)	103	-	-	(450)	(123)	(573)
Autres éléments	-	-	(23)	-	-	-	(23)	441	418
Au 31 décembre 2011	2 363 767 313	5 909	66 506	(988)	(109 554 173)	(3 390)	68 037	1 352	69 389
Résultat net 2012	-	-	10 694	-	-	-	10 694	147	10 841
Autres éléments du résultat global (note 17)	-	-	(219)	(506)	-	-	(725)	(39)	(764)
Résultat global	-	-	10 475	(506)	-	-	9 969	108	10 077
Dividendes	-	-	(5 237)	-	-	-	(5 237)	(104)	(5 341)
Émissions d'actions (note 17)	2 165 833	6	26	-	-	-	32	-	32
Rachats d'actions	-	-	-	-	(1 800 000)	(68)	(68)	-	(68)
Cessions d'actions ^(a)	-	-	(116)	-	2 962 534	116	-	-	-
Paiements en actions (note 25)	-	-	146	-	-	-	146	-	146
Annulation d'actions (note 17)	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Autres opérations avec les intérêts ne conférant pas le contrôle	-	-	11	6	-	-	17	(16)	1
Autres éléments	-	-	16	-	-	-	16	(59)	(43)
Au 31 décembre 2012	2 365 933 146	5 915	71 827	(1 488)	(108 391 639)	(3 342)	72 912	1 281	74 193

(a) Actions propres destinées à la couverture des plans d'options d'achat d'actions et actions gratuites dont bénéficient les salariés du Groupe.

TOTAL

ANNEXE AUX COMPTES CONSOLIDÉS

En date du 12 février 2013, le Conseil d'administration a arrêté et autorisé la publication des états financiers consolidés de TOTAL S.A. pour l'exercice clos le 31 décembre 2012. Ils seront soumis pour approbation à l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2013.

Introduction

Les comptes consolidés de TOTAL S.A. et ses filiales (le Groupe) sont présentés en euros et sont établis en conformité avec les normes comptables internationales IFRS (*International Financial Reporting Standards*) telles qu'adoptées par l'Union européenne et les normes IFRS telles que publiées par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) au 31 décembre 2012.

Les méthodes et principes comptables appliqués pour les comptes consolidés au 31 décembre 2012 sont identiques à ceux utilisés dans les comptes consolidés au 31 décembre 2011, à l'exception des normes, amendements et interprétations IFRS d'application obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2012 (et qui n'avaient pas été appliqués par anticipation par le Groupe). Leur application n'a pas eu d'effet significatif sur les états financiers consolidés du Groupe au 31 décembre 2012.

La préparation des états financiers selon les normes IFRS implique que la Direction Générale du Groupe effectue des estimations et retienne des hypothèses qui affectent les valeurs pour lesquelles les actifs, passifs et passifs éventuels sont comptabilisés à la date de préparation des états financiers et les produits et charges comptabilisés sur la période. La Direction Générale du Groupe revoit régulièrement ces estimations et hypothèses en s'appuyant sur l'expérience et divers autres facteurs considérés comme raisonnables pour estimer la valeur comptable des actifs et passifs. Les résultats réalisés peuvent différer significativement de ces estimations lorsque des circonstances ou hypothèses différentes s'appliquent. La mise en œuvre de ces estimations et hypothèses concerne principalement l'application de la méthode dite des *successful efforts* pour les activités pétrolières, la dépréciation des actifs immobilisés, les provisions pour restitution des sites et les provisions pour risques et charges liées à l'environnement, la valorisation des engagements de retraite et la détermination des impôts courants et différés.

Par ailleurs, lorsqu'une transaction spécifique n'est traitée par aucune norme ou interprétation, la Direction Générale du Groupe exerce son jugement pour définir et mettre en œuvre les méthodes comptables permettant de fournir une information pertinente et fiable, de sorte que les états financiers :

- donnent une image fidèle de la situation financière, de la performance et des flux de trésorerie du Groupe ;
- reflètent la substance des transactions ;
- sont neutres ;
- sont préparés de manière prudente ; et
- sont complets sous tous leurs aspects significatifs.

1) Principes comptables

Selon le principe de la comptabilité d'engagement appliqué par le Groupe, selon lequel les états financiers reflètent les effets des transactions et événements dans l'exercice où ils se produisent, les actifs et passifs sont généralement valorisés au coût quand il s'agit d'éléments à caractère opérationnel tels que les actifs immobilisés incorporels et corporels, et à leur juste valeur lorsque cela est requis par les normes.

Le détail des méthodes appliquées est le suivant :

A) *Principes de consolidation*

Les entités contrôlées directement par la société mère ou indirectement par le biais d'autres entités sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale.

Les participations dans les entités sous contrôle conjoint sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. Les activités contrôlées conjointement et les actifs contrôlés conjointement sont comptabilisés à hauteur de la quote-part détenue par le Groupe.

Les participations dans les entreprises associées, dans lesquelles l'investisseur exerce une influence notable sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence. L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans une entreprise. Dans le cas d'un pourcentage inférieur à 20%, la comptabilisation par mise en équivalence ne s'applique que lorsque l'influence notable peut être démontrée.

Les soldes, transactions et résultats inter-compagnies sont éliminés.

B) *Regroupement d'entreprises*

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés selon la méthode de l'acquisition. Cette méthode requiert la comptabilisation des actifs identifiables acquis, passifs repris et intérêts ne conférant pas le contrôle des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur.

L'affectation du prix d'acquisition est finalisée dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

L'acquéreur doit comptabiliser le *goodwill* à la date d'acquisition, évalué comme étant l'excédent de :

- la contrepartie transférée, le montant des intérêts ne conférant pas le contrôle et, dans un regroupement d'entreprises réalisé par étapes, la juste valeur à la date d'acquisition de la participation précédemment détenue par l'acquéreur dans l'entreprise acquise ;
- sur la juste valeur, à la date d'acquisition, des actifs identifiables acquis et des passifs repris.

Si la contrepartie transférée est inférieure à la juste valeur des actifs identifiables acquis et des passifs repris, le recensement et l'évaluation des éléments identifiables de l'actif et du passif font l'objet d'une analyse complémentaire. A l'issue de cette analyse complémentaire, le *badwill* résiduel est comptabilisé directement en résultat.

Lors de transactions avec les intérêts ne conférant pas le contrôle, l'écart entre le prix payé (reçu) et la valeur comptable des intérêts ne conférant pas le contrôle acquis (cédés) est enregistré directement dans les capitaux propres.

Les formations d'entités contrôlées conjointement par apports non monétaires des coentrepreneurs sont comptabilisées selon les modalités de l'interprétation SIC 13 « Entités contrôlées en commun - Apports non monétaires par des coentrepreneurs ». Un résultat de cession sur la participation précédemment détenue est comptabilisé à la hauteur du pourcentage d'intérêt du coentrepreneur dans la coentreprise.

C) *Méthodes de conversion*

Les comptes des filiales sont établis dans la monnaie la plus représentative de leur environnement économique, qualifiée de monnaie fonctionnelle.

(i) **Éléments monétaires**

Les transactions réalisées en devises étrangères autres que la monnaie fonctionnelle de l'entité sont converties au cours de change en vigueur à la date de transaction. À la clôture de l'exercice, les actifs et passifs monétaires sont convertis au taux de clôture et l'écart de change qui en résulte est enregistré en résultat.

(ii) Conversion des états financiers établis en monnaie étrangère

Les bilans des entreprises étrangères sont convertis en euros sur la base des cours de change en vigueur à la date de clôture. Le compte de résultat et le tableau de flux de trésorerie sont convertis au cours moyen de la période. Les différences de conversion qui en résultent sont inscrites en capitaux propres dans le poste « Écarts de conversion » pour la part du Groupe et dans le poste « Intérêts ne conférant pas le contrôle » pour la part des intérêts ne conférant pas le contrôle.

D) Chiffre d'affaires – produits des ventes

Le chiffre d'affaires inclut les droits d'accises collectés par le Groupe dans le cadre de son activité de distribution pétrolière. Ces droits d'accises sont déduits du chiffre d'affaires pour la détermination du produit des ventes.

(i) Vente de biens

Le chiffre d'affaires est comptabilisé lorsqu'il y a transfert à l'acheteur des avantages et des risques significatifs liés à la propriété des biens et que le montant est recouvrable et qu'il peut être raisonnablement estimé.

Les ventes de pétrole brut, de gaz naturel et de charbon sont enregistrées lors du transfert de propriété selon les termes du contrat.

Le produit de la vente de la production des champs de pétrole brut et de gaz naturel dans lesquels le Groupe détient une participation avec d'autres producteurs est comptabilisé sur la base des volumes réels vendus dans la période. Toute différence entre les volumes vendus et les volumes correspondants aux droits du Groupe est comptabilisée dans les rubriques « Stock d'hydrocarbures bruts et gazeux », « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses ».

Les livraisons de pétrole brut et de gaz au titre des redevances à la production et des impôts, lorsqu'elles sont effectivement payées, sont comprises dans le produit des ventes, sauf pour les États-Unis et le Canada.

Certaines transactions de l'activité de trading (contrats portant sur des quantités achetées à des tiers puis revendues à des tiers) sont présentées pour leur valeur nette en chiffre d'affaires.

Les opérations d'échange de pétrole brut et de produits pétroliers conclues dans le cadre d'accords professionnels ne donnent pas lieu à résultat : les flux sont présentés pour leur valeur nette au compte de résultat comme au bilan.

(ii) Vente de prestations de services

Le revenu lié aux prestations de services est reconnu lorsque les services ont été rendus.

Le produit des ventes lié au transport de gaz est reconnu lors de la réalisation du service sur la base des quantités transportées mesurées selon les clauses de chaque contrat.

Les produits et charges liés aux activités d'affrètement à temps sont reconnus *pro rata temporis* sur la durée du voyage qui commence au port de déchargement du précédent voyage et qui s'achève au port de déchargement suivant. Le résultat à l'avancement de chaque voyage n'est constaté qu'à partir de la date de conclusion du contrat avec le client.

(iii) Développement de projets de fermes solaires

SunPower développe et vend des projets de fermes solaires. Cette activité comporte généralement une composante foncière (propriété de terrains ou détention de droits spécifiques sur des terrains). Le revenu lié au développement de ces projets est reconnu lorsque les sociétés-projet et les droits fonciers ont été irrévocablement cédés.

Le produit des contrats de construction de systèmes solaires est reconnu sur la base de l'avancement des travaux de construction, mesuré d'après le pourcentage des coûts engagés par rapport au total des coûts prévus.

E) Charges liées aux paiements en actions

Le Groupe peut mettre en œuvre des plans d'options de souscription et d'achat d'actions et offrir à ses salariés de souscrire à une augmentation de capital qui leur est réservée. Ces avantages accordés aux salariés sont comptabilisés en charges au compte de résultat en contrepartie des capitaux propres.

La charge correspond à la juste valeur déterminée par référence aux instruments attribués. La charge ainsi calculée est répartie linéairement entre la date d'attribution et la date de fin du différé d'exercice.

Pour les plans d'options, elle est déterminée selon la méthode Black & Scholes à la date d'attribution.

Pour les plans d'attributions gratuites d'actions, la juste valeur est déterminée sur la base du cours de l'action au jour de l'attribution diminuée du taux de distribution attendu pendant la période d'acquisition des droits. Le nombre d'instruments de capitaux propres attribués peut être revu au cours de la période d'acquisition en cas d'anticipation de non respect des conditions de performance dites « hors marché » ou en fonction du taux de rotation des bénéficiaires.

Le coût des augmentations de capital réservées aux salariés est comptabilisé en charges immédiatement. La charge est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité des actions attribuées aux salariés pendant une période de cinq ans.

F) Impôts sur le résultat

La charge d'impôt présentée au compte de résultat comprend la charge (ou le produit) d'impôt courant et la charge (ou le produit) d'impôt différé.

Le Groupe applique la méthode selon laquelle les impôts différés sont comptabilisés sur les différences temporelles existant entre les valeurs comptables et fiscales des actifs et passifs enregistrés au bilan, ainsi que sur les déficits fiscaux et autres crédits d'impôts.

Les actifs et passifs d'impôt différé sont évalués en fonction des taux d'imposition votés ou quasiment votés à la date de clôture. Les taux d'impôts utilisés sont fonction de l'échéancier de retournement des différences temporelles, des déficits fiscaux et autres crédits d'impôt. L'effet d'un changement de taux d'imposition est comptabilisé dans le résultat de l'exercice ou dans les capitaux propres, selon l'élément auquel il se rapporte.

Les impôts différés actifs sont comptabilisés dans la mesure où leur recouvrement est probable.

Des actifs et des passifs sont comptabilisés au titre des obligations de restitution des sites et des contrats de location financement en application des principes décrits dans les notes de l'annexe aux comptes consolidés 1K « Contrats de location » et 1Q « Restitution des sites ». Les différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales de ces actifs et passifs donnent lieu à la constatation d'impôts différés.

Les différences temporelles entre la valeur des titres des sociétés mises en équivalence et leur valeur fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Le calcul de l'impôt différé est fondé sur les conséquences fiscales futures attendues (taux de distribution des dividendes ou taux d'imposition des plus-values de cession).

G) Résultat net par action

Le résultat net par action correspond au rapport entre le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par TOTAL S.A. (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres.

Le résultat net dilué par action correspond au rapport entre le résultat net part du Groupe et le nombre moyen pondéré dilué d'actions en circulation au cours de l'exercice en excluant les actions détenues par TOTAL S.A. (autodétention) et par les filiales du Groupe (autocontrôle), qui sont déduites des capitaux propres, et en tenant compte de l'effet dilutif généré par les options de souscription et d'achat d'actions, les attributions gratuites d'actions et les augmentations de capital dont la clôture de la période de souscription est postérieure à la date de clôture de l'exercice.

Le nombre moyen pondéré d'actions dilué est calculé selon la méthode du rachat d'actions prévue par la norme IAS 33. Les fonds qui seraient recueillis à l'occasion de l'exercice des droits rattachés aux instruments dilutifs sont supposés être affectés au rachat d'actions au prix moyen du marché sur la période de référence. Le nombre d'actions ainsi obtenu vient en diminution du nombre total des actions résultant de l'exercice des droits.

H) Actifs d'exploration et de production pétrolière et minière

Le Groupe applique la norme IFRS 6 relative à la comptabilisation des dépenses d'exploration. La comptabilisation des droits et actifs de production d'hydrocarbures est réalisée conformément à la méthode des *successful efforts*.

(i) Coûts d'exploration

Les dépenses de géologie et géophysique, incluant les campagnes sismiques d'exploration, sont comptabilisées directement en charges de la période.

Les droits miniers acquis sont comptabilisés en immobilisations incorporelles. Ils font régulièrement l'objet de tests de dépréciation, permis par permis, en fonction des résultats de l'exploration et du jugement de la Direction Générale du Groupe.

En cas de découverte, les droits miniers non prouvés sont transférés en droits miniers prouvés, à la valeur nette comptable, dès l'enregistrement des réserves prouvées.

Les forages d'exploration sont comptabilisés et font l'objet de tests de dépréciation sur une base individuelle comme suit :

- le coût des forages d'exploration ayant permis de découvrir des réserves prouvées est immobilisé et amorti par la suite selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées développées ;

- le coût des forages « secs » et des forages qui n'ont pas permis de découvrir des réserves prouvées est passé en charges ;
- dans l'attente de déterminer s'ils ont permis de découvrir des réserves prouvées, le coût des forages d'exploration est temporairement immobilisé quand les deux conditions suivantes sont réunies :
 - le puits a mis en évidence un volume suffisant de réserves pour justifier, le cas échéant, sa complétion en tant que puits producteur en supposant que les investissements nécessaires à la production soient effectués ;
 - le Groupe enregistre des progrès suffisants dans la détermination des réserves et de la viabilité technique et économique du projet. Ces progrès sont évalués sur la base de critères tels que des travaux d'exploration additionnels (puits, travaux sismiques ou études significatives) en cours de réalisation ou inscrits dans un programme ferme, la réalisation de dépenses d'études de développement, et en tenant compte du fait que le Groupe puisse être dans l'attente d'autorisations d'un gouvernement ou d'un tiers sur un projet proposé ou de disponibilité de capacité de transport ou de traitement sur une installation existante.

Le coût des puits d'exploration qui ne remplissent pas ces conditions est comptabilisé en charges.

ii) Actifs de production d'hydrocarbures

Les coûts de développement (forage des puits de développement et construction des capacités de production) sont immobilisés en incluant les coûts d'emprunt pendant la période de construction, ainsi que les coûts estimés et actualisés des travaux futurs de restitution des sites. Le taux d'amortissement est généralement égal au rapport de la production d'hydrocarbures de la période sur les réserves prouvées développées d'hydrocarbures (méthode de l'unité de production).

Dans le cas de contrats de partage de production, cette méthode s'applique à la quote-part de production et de réserves revenant au Groupe telles qu'elles peuvent être estimées en fonction des clauses contractuelles de remboursement des dépenses d'exploration, de développement et de production (*cost oil*) ainsi que de partage des droits à hydrocarbures (*profit oil*).

Les systèmes de transport sont amortis sur la base des réserves prouvées devant transiter par ces installations (méthode de l'unité de transport) ou de façon linéaire, selon la méthode qui reflète au mieux la durée d'utilisation économique de l'actif.

Les droits miniers prouvés sont amortis selon la méthode de l'unité de production, basée sur les réserves prouvées.

iii) Activité minière

Les coûts d'exploration minière, incluant les études et les campagnes de carottages, sont passés en charges tant que l'existence de ressources n'a pas été évaluée.

Lorsque l'évaluation conclut à l'existence de ressources, les coûts engagés postérieurement à cette évaluation sont capitalisés temporairement en attente d'une décision de développement du champ si cette décision est fortement probable. Dans le cas contraire, les coûts sont passés en charges.

Lorsque la décision de développement est prise, les coûts capitalisés temporairement sont intégrés au coût du développement et amortis à compter de la mise en production selon le même rythme que les actifs de développement.

Les coûts de développement minier comprennent les coûts de découverte initiaux et tous les coûts encourus pour accéder aux réserves, en particulier ceux :

- des infrastructures de surface ;
- des machines et matériels mobiles d'un coût significatif ;
- des utilités et installations annexes hors-site.

Ces coûts sont capitalisés et amortis soit sur le mode linéaire, soit à l'unité de production à compter de la mise en production.

I) Goodwill et autres immobilisations incorporelles hors droits miniers

Les autres immobilisations incorporelles comprennent les brevets, marques, et droits au bail.

Les immobilisations incorporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés.

Les modalités de détermination des *goodwill* sont présentées dans la note 1B de l'annexe aux comptes consolidés. Les *goodwill* ne sont pas amortis mais font l'objet de tests de dépréciation dès l'apparition d'indices de perte de valeur et au minimum annuellement (voir la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés).

S'agissant des sociétés mises en équivalence, les *goodwill* sont inclus dans la valeur comptable de la participation.

Les immobilisations incorporelles autres que les *goodwill* sont à durée de vie définie. Elles sont amorties linéairement sur des durées comprises entre trois et vingt ans en fonction de la durée d'utilité des actifs concernés.

Recherche et développement

Les frais de recherche sont comptabilisés en charges lorsqu'ils sont encourus.

Les dépenses de développement sont capitalisées quand les critères suivants sont remplis :

- démonstration de la faisabilité technique du projet et de la disponibilité des ressources pour achever le développement ;
- capacité de l'immobilisation à générer des avantages économiques futurs probables ;
- évaluation fiable du coût de cet actif ;
- capacité et intention du Groupe d'achever l'immobilisation et de la mettre en service ou de la vendre.

Les frais de publicité sont enregistrés en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont engagés.

J) Autres immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au bilan pour leur coût d'acquisition ou de revient, diminué des amortissements et pertes de valeur éventuellement constatés. Ce coût inclut les frais financiers supportés, lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition ou à la production d'un actif qualifié, jusqu'à leur mise en service. Les modalités de capitalisation de coûts d'emprunt sont les suivantes :

- si le projet bénéficie d'un financement spécifique, le coût d'emprunt est basé sur le taux de cet emprunt ;
- si le projet est financé par l'ensemble de la dette du Groupe, la capitalisation des coûts d'emprunt est basée sur le taux moyen pondéré d'emprunt de la période.

Les coûts d'entretien et de réparation sont pris en charges dans l'exercice au cours duquel ils sont encourus. Les coûts liés aux arrêts des raffineries et des grandes unités pétrochimiques sont immobilisés au moment où ils sont encourus, et amortis sur la période de temps séparant deux grands arrêts.

Les immobilisations corporelles sont amorties linéairement selon leur durée d'utilité :

- mobilier, matériel de bureau, machine et outillage : 3 – 12 ans
- matériel de transport : 5 – 20 ans
- dépôts et équipements associés : 10 – 15 ans
- installations complexes spécialisées et *pipelines* : 10 – 30 ans
- constructions : 10 – 50 ans

K) Contrats de location

Les contrats de location financement sont ceux qui ont pour effet de transférer la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété de l'actif du bailleur au preneur. Ces contrats sont comptabilisés à l'actif du bilan à la juste valeur, ou si elle est plus faible, à la valeur actualisée des loyers minimaux au titre du contrat. La dette correspondante est comptabilisée au passif du bilan dans les dettes financières. Ces immobilisations sont amorties selon les durées d'utilité appliquées par le Groupe.

Les contrats de location qui ne sont pas des contrats de location financement tels que définis ci-dessus sont comptabilisés comme des contrats de location simple.

Certains contrats commerciaux, sans revêtir une forme juridique de contrats de location, confèrent aux clients ou aux fournisseurs le droit d'utilisation d'un actif ou d'un ensemble d'actifs en contrepartie de paiements fixes. Ces contrats sont assimilés à des contrats de location. Ils sont ensuite analysés pour déterminer s'ils doivent être qualifiés de contrats de location simple ou de location financement.

L) Dépréciation des actifs immobilisés

La valeur recouvrable des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de perte de valeur de ces actifs, ce test étant réalisé au minimum annuellement pour les *goodwill*.

La valeur recouvrable correspond à la valeur d'utilité ou à la juste valeur diminuée des coûts de sortie lorsque celle-ci est plus élevée.

Les tests sont effectués aux bornes d'unités génératrices de trésorerie (UGT). Une UGT est un ensemble homogène d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres groupes d'actifs.

La valeur d'utilité d'une UGT est déterminée par référence à la valeur des flux de trésorerie futurs actualisés attendus de ces actifs, dans le cadre des hypothèses économiques et des conditions d'exploitation prévues par la Direction Générale du Groupe. Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée. Celle-ci est affectée en priorité sur les *goodwill* en contrepartie des « Autres charges ». Ces pertes de valeur sont ensuite affectées aux « Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers » pour les immobilisations corporelles et droits miniers et aux « Autres charges » pour les autres immobilisations incorporelles.

Cette perte de valeur peut éventuellement être reprise dans la limite de la valeur nette comptable qu'aurait eue l'immobilisation à la même date si elle n'avait pas été dépréciée. Les pertes de valeur constatées sur les *goodwill* ont un caractère irréversible.

M) Actifs et passifs financiers

Les actifs et passifs qualifiés de financiers sont les prêts et les créances financières, les titres de sociétés non consolidées et les titres de placement, les instruments dérivés et les dettes financières courantes et non courantes.

Le traitement comptable de ces actifs et passifs financiers est le suivant :

(i) Prêts et créances financières

Les prêts et les créances financières sont comptabilisés au coût amorti. Ils font l'objet de tests de dépréciation, la valeur nette comptable étant comparée à la valeur actualisée des flux futurs estimés recouvrables. Ces tests sont effectués dès l'apparition d'indices indiquant que cette valeur recouvrable serait inférieure à la valeur au bilan de ces actifs, et au moins à chaque arrêté comptable. La perte de valeur éventuelle est enregistrée en résultat.

(ii) Autres titres

Les autres titres sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente (*available for sale*) et sont donc comptabilisés à leur juste valeur. Pour les titres cotés, cette juste valeur correspond au cours de Bourse. Dans le cas de titres non cotés, si la juste valeur n'est pas déterminable de façon fiable, les titres sont comptabilisés à leur coût historique. Les variations de juste valeur sont enregistrées directement en capitaux propres. En cas d'indication objective d'une perte de valeur (notamment baisse significative ou durable de la valeur de l'actif), une dépréciation est comptabilisée en résultat. La reprise de cette dépréciation par le résultat n'interviendra qu'au moment de la cession des titres.

(iii) Instruments dérivés

Le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux risques de fluctuation des taux d'intérêt, des cours de change de devises étrangères et des prix des matières premières. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat ou en capitaux propres conformément à la politique de gestion des risques décrite dans la note 31 de l'annexe aux comptes consolidés et figure au bilan dans les rubriques correspondant à leur nature. Les instruments financiers mis en œuvre par le Groupe sont les suivants :

- Instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie

Ces instruments, s'inscrivant dans une stratégie de gestion des risques de taux et de change de la position de trésorerie dans le cadre de limites fixées par le Groupe, sont considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de juste valeur est systématiquement enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

- *Instruments financiers de gestion du financement à long terme*

Lorsqu'un financement externe à long terme est élaboré avec pour objectif de couvrir spécifiquement le financement des filiales et que ce financement fait intervenir des instruments dérivés de change et de taux, ces instruments dérivés sont qualifiés de :

- 1) Couverture de juste valeur (*fair value hedge*) du risque de taux sur l'emprunt externe et du risque de change des prêts accordés aux filiales. Leur variation de juste valeur est enregistrée en résultat, concomitamment avec celle des dettes financières externes sous-jacentes et des prêts aux filiales.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

En cas de résiliation anticipée d'instruments dérivés préalablement qualifiés comptablement de couverture de juste valeur, la soulte versée ou perçue est enregistrée en résultat, et :

- si cette résiliation est liée à une disparition anticipée des éléments couverts, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est également enregistré en résultat ;
 - si les éléments couverts subsistent au bilan, l'ajustement préalablement comptabilisé au titre de la réévaluation des éléments couverts est étalé sur la durée de vie résiduelle de ces éléments.
- 2) Couverture de flux futurs (*cash flow hedge*) du risque de change sur l'emprunt externe. Leur variation de juste valeur est enregistrée en autres éléments du résultat global pour la part efficace de la relation de couverture et en résultat pour la part inefficace de la relation de couverture. Lorsque l'élément couvert a un impact en résultat, les variations de juste valeur de l'instrument de couverture comptabilisées en capitaux propres sont également recyclées en résultat.

La valeur au bilan des instruments dérivés de couverture du financement long terme est incluse dans la rubrique d'actif « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » ou dans la rubrique de passif « Dettes financières non courantes » pour la part à plus d'un an. La part à moins d'un an des instruments de couverture des dettes financières non courantes est incluse dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

Lorsque l'instrument de couverture prend fin, est vendu ou résilié, les gains et pertes cumulés précédemment en capitaux propres sont conservés en capitaux propres et ne sont recyclés en résultat que lorsque l'élément couvert affecte le compte de résultat.

- *Instruments financiers de couverture des capitaux propres des filiales étrangères*

Certains instruments s'inscrivent dans une stratégie de couverture du risque des capitaux propres des filiales étrangères en monnaie fonctionnelle autre que l'euro, principalement le dollar. Ces instruments sont qualifiés de couverture d'investissements nets en devises (*net investment hedge*) et la variation de leur juste valeur est enregistrée en autres éléments du résultat global pour la part efficace de la relation de couverture et en résultat pour la part inefficace de la relation de couverture. Le profit ou la perte sur l'instrument de couverture qui a été comptabilisé en capitaux propres est reclassé en résultat lors de la sortie totale ou partielle de l'activité à l'étranger.

La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants ».

- *Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret*

Les instruments qualifiés d'instruments financiers d'énergie, qui incluent, outre les dérivés d'énergie proprement dits et les *swaps* de taux de fret, l'ensemble des contrats d'achat/vente de pétrole brut, produits pétroliers, gaz, électricité ou charbon, conclus dans le cadre des activités de négoce du Groupe, s'inscrivent dans une stratégie d'adaptation de l'exposition aux fluctuations de prix et sont réalisés dans le cadre de limites d'intervention. Ils sont donc, conformément à la pratique de la profession, considérés comme utilisés à des fins de transaction (*held for trading*). La variation de leur juste valeur est enregistrée en résultat. La valeur au bilan de ces instruments figure dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit d'actif ou de passif.

Les informations relatives aux positions des instruments dérivés sont présentées dans les notes 20, 28, 29, 30 et 31 de l'annexe aux comptes consolidés.

(iv) Dettes financières non courantes et courantes

Les dettes financières non courantes et courantes (hors instruments dérivés) sont évaluées au coût amorti, à l'exception de celles qui font l'objet d'un traitement de couverture tel que décrit dans le paragraphe précédent (iii) « Instruments dérivés ».

(v) Détermination de la juste valeur des instruments financiers

Les justes valeurs font l'objet d'une estimation pour la majorité des instruments financiers du Groupe, à l'exception des titres et valeurs mobilières de placement cotés, pour lesquels le cours de cotation est retenu.

L'appréciation des valorisations réalisées, fondées notamment sur des principes d'actualisation des flux de trésorerie futurs, doit être pondérée par le fait que, d'une part, la valeur d'un instrument financier à un instant donné peut se trouver modifiée en fonction de l'environnement de marché (liquidité notamment) et, d'autre part, que les variations ultérieures de taux d'intérêt et des cours de change ne sont pas prises en compte.

Il convient de préciser que l'utilisation d'estimations, de méthodologies et d'hypothèses différentes pourrait avoir un effet significatif sur les valeurs de marché calculées.

Les méthodes utilisées sont les suivantes :

- Dettes financières, swaps d'émission

La valeur de marché des *swaps* d'émission et des dettes financières faisant l'objet d'une couverture par ces *swaps* a été déterminée sur une base individuelle en actualisant les flux de trésorerie futurs avec les courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices.

- Instruments financiers dérivés d'énergie et assimilés

La méthodologie de valorisation retenue est la valeur de marché de toutes les positions ouvertes sur des transactions physiques et papier. Les valorisations sont calculées quotidiennement à partir de données de marché (marchés organisés et hors cote). Dans les cas où les données de marché ne sont pas immédiatement disponibles, les valorisations sont établies à partir de données de marché observables telles que les arbitrages, les frets ou les différentiels ou à partir de recoupements de marché. Pour les risques valorisés à partir de données calculées, telles que par exemple les options, la juste valeur est établie en utilisant des modèles d'usage courant.

- Autres instruments financiers

La valeur de marché des *swaps* de taux et des FRA (*Forward Rate Agreement*) est calculée par actualisation des flux futurs sur la base des courbes de taux « zéro coupon » en vigueur à la clôture des exercices présentés retraités des intérêts courus non échus. Les opérations d'achats/ventes à terme et *swaps* de change sont valorisées sur la base d'une comparaison des taux à terme négociés avec ceux en vigueur sur les marchés financiers à la clôture des exercices présentés pour les mêmes échéances.

Les options de change sont réévaluées sur la base du modèle Garman – Kohlhagen, en intégrant les paramètres de marchés existants à la clôture.

- Hiérarchie des justes valeurs

La norme IFRS 7 « Instruments financiers : informations à fournir » amendée en 2009 établit une hiérarchie des justes valeurs et distingue trois niveaux :

- Niveau 1 : cours cotés pour des actifs et passifs identiques (à ceux faisant l'objet de l'évaluation) obtenus à la date d'évaluation sur un marché actif auquel a accès l'entité ;
- Niveau 2 : les données d'entrée sont des données observables mais qui ne correspondent pas à des cours cotés pour des actifs ou passifs identiques ;
- Niveau 3 : les données d'entrée ne sont pas des données observables (par exemple, ces données proviennent d'extrapolations). Ce niveau s'applique lorsqu'il n'existe pas de marché ou de données observables et que l'entreprise est obligée de recourir à ses propres hypothèses pour estimer les données qu'auraient retenues les autres acteurs de marché pour évaluer la juste valeur de l'actif.

L'ensemble des valorisations par niveau de juste valeur est présenté dans les notes 29 et 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

N) Stocks

Les stocks sont valorisés dans les états financiers consolidés au plus bas du prix de revient et de la valeur nette de réalisation. Le prix de revient des stocks de produits pétroliers et pétrochimiques est déterminé selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et celui des autres stocks selon la méthode PMP (prix moyen pondéré).

Par ailleurs les stocks de *trading* sont valorisés à leur juste valeur diminuée des coûts nécessaires à la vente.

Raffinage-Chimie

Les stocks de produits pétroliers sont constitués principalement de pétrole brut et de produits raffinés. Les produits raffinés sont principalement constitués d'essence, kérosène, diesel, fioul et mazout, et sont produits par les raffineries du Groupe. Le délai de rotation des produits pétroliers n'excède pas deux mois en moyenne.

Le coût du pétrole brut inclut les coûts des matières premières et de réception. Le coût des produits raffinés inclut principalement le coût du pétrole brut, les coûts de production (énergie, main-d'œuvre, amortissement des immobilisations de production) et l'allocation des coûts indirects de production (taxes, maintenance, assurances, etc.).

Les coûts des stocks de produits chimiques autres que les produits raffinés incluent les coûts des matières premières, de main-d'œuvre directe, et l'allocation des coûts indirects de production. Les coûts de démarrage, les frais généraux d'administration et les charges financières sont exclus du prix de revient des produits raffinés et des produits chimiques.

Marketing & Services

Le coût des produits transformés par les entités du Groupe inclut principalement le coût de la matière première, les coûts de production (énergie, main d'oeuvre, amortissement des immobilisations de production), les coûts de transport primaire et l'allocation des coûts indirects de production (taxes, maintenance, assurances...).

Les frais généraux d'administration et les charges financières sont exclus du prix de revient des produits.

Les produits achetés à des entités externes au Groupe sont valorisés à leur coût d'achat, auquel s'ajoutent les coûts de transport primaire.

O) Actions propres

Les actions TOTAL, détenues par les filiales ou par la société mère, sont portées en diminution des capitaux propres consolidés. Les résultats de cession réalisés sur ces titres sont exclus du résultat net et sont imputés en capitaux propres.

P) Provisions et autres passifs non courants

Les provisions et autres passifs non courants comprennent les engagements dont l'échéance ou le montant sont incertains, découlant de risques environnementaux, de risques réglementaires et fiscaux, de litiges et d'autres risques.

Une provision est comptabilisée lorsqu'il existe, pour le Groupe, une obligation actuelle, juridique ou implicite, résultant d'un événement passé et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources qui peut être estimée de manière fiable. Le montant provisionné correspond à la meilleure estimation possible de l'obligation.

Q) Restitution des sites

Les dépenses futures de restitution des sites, résultant d'une obligation légale ou implicite, sont provisionnées sur la base d'une estimation raisonnable, au cours de l'exercice durant lequel apparaît l'obligation.

En contrepartie de cette provision, les coûts de restitution des sites sont capitalisés et intégrés à la valeur de l'actif sous-jacent et amortis sur la durée d'utilité de cet actif.

L'impact du passage du temps sur la provision pour restitution des sites est mesuré en appliquant au montant de la provision un taux d'intérêt sans risque. L'effet de l'actualisation de ces provisions est comptabilisé dans la rubrique « Autres charges financières ».

R) Engagements envers le personnel

Selon les lois et usages de chaque pays, le Groupe participe à des régimes de retraite, prévoyance, frais médicaux et indemnités de fin de carrière, dont les prestations dépendent de différents facteurs tels qu'ancienneté, salaires et versements effectués à des régimes généraux obligatoires.

Ces régimes peuvent être à cotisations définies ou à prestations définies et dans ce cas être totalement ou partiellement préfinancés par des placements dans des actifs dédiés, fonds communs de placement, actifs généraux de compagnies d'assurances ou autres.

Pour les régimes à cotisations définies, les charges correspondent aux cotisations versées.

Pour les régimes à prestations définies, les engagements sont évalués selon la méthode actuarielle des unités de crédits projetés. Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) ainsi qu'entre la prévision et la réalisation sur le rendement des fonds investis sont appelés pertes et gains actuariels.

En application de la méthode du corridor, la part des pertes et gains actuariels excédant 10% du montant le plus élevé à l'ouverture entre la valeur des engagements et la juste valeur des actifs est amortie sur la durée résiduelle d'activité des salariés.

Lors de la modification ou de la création d'un régime, la part acquise des coûts des services passés est reconnue en résultat et la part des engagements non acquis fait l'objet d'un amortissement sur la durée d'acquisition des droits.

La charge nette liée aux engagements de retraite et avantages similaires est comptabilisée dans la rubrique « Autres charges d'exploitation ».

S) *Tableau de flux de trésorerie*

Les flux de trésorerie en devises étrangères sont convertis en euros à la date de transaction ou au cours moyen de l'exercice. Les différences de change dues à la conversion au taux de clôture des actifs et passifs monétaires libellés en devises étrangères sont reprises dans la rubrique « Incidence des variations de change » du tableau de flux de trésorerie. Par conséquent, les flux ne peuvent être reconstitués à partir des montants figurant au bilan.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie sont des actifs immédiatement disponibles ou des placements à court terme, très liquides, qui sont facilement convertibles en un montant de trésorerie connu et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

Les placements à échéance supérieure à trois mois et inférieure à douze mois sont classés dans la rubrique « Actifs financiers courants ».

Les variations des actifs et passifs financiers courants sont incluses dans les flux de trésorerie de financement.

Dettes financières non courantes

La variation de la dette financière non courante est présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit *revolving*.

T) *Droits d'émission de CO₂*

En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des droits d'émission de CO₂, les dispositions suivantes sont appliquées :

- Les quotas sont gérés comme un coût de production et à ce titre ils sont reconnus en stock :
 - Les quotas attribués à titre gratuit sont comptabilisés en stock pour une valeur nulle,
 - Les quotas acquis à titre onéreux sont comptabilisés à leur coût d'acquisition,
 - Les ventes ou les restitutions annuelles de quotas constituent des sorties de stock, qui sont reconnues sur la base d'un coût unitaire moyen pondéré
 - Si la valeur comptable des stocks de quotas à la clôture est supérieure à la valeur de marché, une provision pour dépréciation est comptabilisée.
- A chaque arrêté, une provision est comptabilisée pour matérialiser les obligations de restitution de quotas liées aux émissions de la période. Cette provision est calculée sur la base des émissions estimées de la période, valorisées au coût unitaire moyen pondéré du stock à la fin de cette période. Elle est reprise lors de la restitution des quotas
- Dans le cas où les obligations de restitution à l'échéance sont supérieures aux quotas disponibles enregistrés en stock, une provision pour la valeur de marché est comptabilisée
- Les opérations réalisées sur le marché à terme sont comptabilisées en valeur de marché au bilan. Les variations de la juste valeur de ces opérations à terme sont comptabilisées en résultat.

U) *Certificats d'économie d'énergie*

En l'absence de normes IFRS ou d'interprétations relatives à la comptabilisation des certificats d'économie d'énergie, les dispositions suivantes sont appliquées :

- Un passif est comptabilisé pour matérialiser l'obligation liée aux ventes d'énergie, si l'obligation est supérieure aux CEE détenus. Ce passif est valorisé sur la base du prix des dernières transactions.
- Un stock de CEE est comptabilisé lorsque les CEE détenus à la clôture excèdent l'obligation

- Les CEE sont valorisés au coût unitaire moyen pondéré (coût d'acquisition pour les CEE acquis ou coût de revient pour les CEE générés par des actions propres)

Si la valeur comptable des stocks de certificats à la clôture est supérieure à la valeur de marché, une provision pour dépréciation est comptabilisée.

V) Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées

Conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », les actifs et passifs des entités contrôlées détenues en vue de la vente sont présentés sur des lignes distinctes du bilan. A partir de la date de classification en « actifs détenus en vue de la vente », les dotations aux amortissements cessent.

Le résultat net des activités abandonnées est présenté sur une ligne séparée du compte de résultat. En conséquence, les notes de l'annexe aux comptes consolidés relatives au compte de résultat se réfèrent uniquement aux activités poursuivies.

Une activité abandonnée est une composante du Groupe dont les flux de trésorerie sont indépendants. Elle représente une ligne d'activité ou une région principale et distincte dont le Groupe s'est séparé ou qu'il détient en vue de sa vente.

W) Méthodes comptables alternatives retenues pour l'application des normes IFRS

En termes de reconnaissance et d'évaluation des actifs et passifs, les choix suivants ont été effectués parmi les méthodes comptables alternatives prévues par les normes IFRS :

- les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées selon le modèle du coût historique et non selon le modèle de la réévaluation ;
- les pertes et gains actuariels sur les engagements de retraites et autres engagements postérieurs à l'emploi sont reconnus selon la méthode du corridor (voir la note 1R de l'annexe aux comptes consolidés) ;
- les entités faisant l'objet d'un contrôle conjoint sont consolidées par mise en équivalence, en application de la méthode alternative de la norme IAS 31 « Participations dans des coentreprises ».

X) Nouveaux principes comptables non encore applicables

Les normes ou interprétations publiées respectivement par l'IASB (*International Accounting Standards Board*) et l'IFRIC (*International Financial Reporting Interpretations Committee*) non encore en vigueur au 31 décembre 2012, sont les suivantes :

• Norme non encore adoptée par l'Union Européenne au 31 décembre 2012

- En novembre 2009, l'IASB a publié la norme IFRS 9 « Instruments financiers » qui traite du classement et de l'évaluation des actifs financiers, et a inclus en octobre 2010 les modalités de classement et l'évaluation des passifs financiers. La norme sera complétée par des dispositions sur la dépréciation des actifs financiers évalués au coût amorti et sur la comptabilité de couverture. La norme IFRS 9 établit que les actifs et passifs financiers sont généralement évalués soit à la juste valeur par résultat soit au coût amorti sous certaines conditions. La norme devrait être applicable à compter du 1^{er} janvier 2015. L'application de la norme telle que publiée à fin 2010 ne devrait pas avoir d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

• Normes adoptées par l'Union Européenne au 31 décembre 2012

- En mai 2011, l'IASB a publié une série de normes sur la consolidation : la norme IFRS 10 « Etats financiers consolidés », la norme IFRS 11 « Partenariats », la norme IFRS 12 « Information sur les participations dans d'autres entités », la norme IAS 27 révisée « Etats financiers séparés » et la norme IAS 28 révisée « Entreprises associées et joint-ventures ». Ces normes sont applicables à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application de ces normes n'aura pas d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.
- En juin 2011, l'IASB a publié la norme IAS 19 révisée « Avantages au personnel » qui conduit notamment à la comptabilisation de la position nette au titre des engagements sociaux (engagement net des actifs) au bilan, à la suppression de la méthode du corridor actuellement utilisée par le Groupe, à la suppression de l'amortissement du coût des services passés et à l'obligation d'évaluer le rendement attendu des actifs de régime sur une base normative (via le taux d'actualisation utilisé pour évaluer la dette). Cette norme est applicable de manière rétrospective à compter du 1^{er} janvier 2013. L'application de cette norme aura pour conséquence au 1^{er} janvier 2013, d'augmenter les provisions pour engagements sociaux de 2,8 milliards

d'euros et de diminuer les capitaux propres du Groupe de 2,8 milliards d'euros avant impôt et de 1,7 milliards d'euros après impôt. L'impact sur le résultat des exercices 2011 et 2012 est non significatif.

- Par ailleurs, l'IASB a publié en mai 2011 la norme IFRS 13 « Evaluation à la juste valeur », applicable à compter du 1er janvier 2013, et en juin 2011 la norme IAS 1 révisée « Présentation des états financiers », applicable aux exercices ouverts à compter du 1er juillet 2012. L'application de ces normes n'aura pas d'effet significatif sur le bilan, le compte de résultat et les capitaux propres consolidés du Groupe.

2) Principaux indicateurs de l'information par secteur

Les indicateurs de performance excluant les éléments d'ajustement, tels que le résultat opérationnel ajusté, le résultat opérationnel net ajusté et le résultat net ajusté, sont destinés à faciliter l'analyse de la performance financière et la comparaison des résultats entre périodes.

Les éléments d'ajustement

Le détail des éléments d'ajustement est présenté dans la note 4 de l'annexe aux comptes consolidés.

Les éléments d'ajustement comprennent :

(i) les éléments non récurrents

En raison de leur caractère inhabituel ou particulièrement significatif, certaines transactions qualifiées « d'éléments non récurrents » sont exclues des informations par secteur d'activité. En général, les éléments non récurrents concernent des transactions qui sont significatives, peu fréquentes ou inhabituelles. Cependant, dans certains cas, des transactions telles que coûts de restructuration ou cessions d'actifs, qui ne sont pas considérées comme représentatives du cours normal de l'activité, peuvent être qualifiées d'éléments non récurrents, bien que des transactions similaires aient pu se produire au cours des exercices précédents, ou risquent de se reproduire lors des exercices futurs.

(ii) l'effet de stock

Les résultats ajustés des secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services sont communiqués selon la méthode du coût de remplacement. Cette méthode est utilisée afin de mesurer la performance des secteurs et de faciliter la comparabilité de leurs résultats avec ceux des principaux concurrents du Groupe.

Dans la méthode du coût de remplacement, proche du LIFO (*Last In, First Out*), la variation de la valeur des stocks dans le compte de résultat est déterminée par référence au différentiel de prix fin de mois d'une période à l'autre ou par référence à des prix moyens de la période selon la nature des stocks concernés et non par référence à la valeur historique des stocks. L'effet de stock correspond à la différence entre les résultats calculés selon la méthode FIFO (*First In, First Out*) et les résultats selon la méthode du coût de remplacement.

(iii) l'effet des variations de juste valeur

L'effet des variations de juste valeur présenté en éléments d'ajustement correspond, pour certaines transactions, à des différences entre la mesure interne de la performance utilisée par la Direction Générale de TOTAL et la comptabilisation de ces transactions selon les normes IFRS.

Les normes IFRS prévoient que les stocks de *trading* soient comptabilisés à leur juste valeur en utilisant les cours *spot* de fin de période. Afin de refléter au mieux la gestion par des transactions dérivées de l'exposition économique liée à ces stocks, les indicateurs internes de mesure de la performance intègrent une valorisation des stocks de *trading* en juste valeur sur la base de cours *forward*.

Par ailleurs, dans le cadre de ses activités de *trading*, TOTAL conclut des contrats de stockage dont la représentation future est enregistrée en juste valeur dans la performance économique interne du Groupe, mais n'est pas autorisée par les normes IFRS.

(iv) jusqu'au 30 juin 2010, la quote-part des éléments qui permettent de passer du « Résultat net des activités » au résultat net consolidé part du Groupe de Sanofi (voir le paragraphe de la note 3 sur les cessions de titres Sanofi et la perte de l'influence notable dans Sanofi).

Principaux indicateurs

(i) Résultat opérationnel (critère de mesure de la performance d'exploitation)

Produits des ventes après déduction des achats consommés et variations de stocks, des autres charges d'exploitation, des charges d'exploration et des amortissements des immobilisations corporelles et des droits miniers.

Le résultat opérationnel exclut les amortissements d'immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, les écarts de change et les plus ou moins-values sur cessions d'actifs.

(ii) Résultat opérationnel net (critère de mesure de la rémunération des capitaux employés)

Résultat opérationnel après prise en compte des amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles autres que les droits miniers, des écarts de change et des plus ou moins-values sur cessions d'actifs, ainsi que de tous les autres produits et charges liés aux capitaux employés (dividendes des sociétés non consolidées, résultats de sociétés mises en équivalence, frais financiers capitalisés), et après l'impôt applicable à tous ces éléments.

Les produits et charges constituant la différence entre le résultat opérationnel net et le résultat net sont uniquement les frais financiers relatifs aux dettes financières nettes de la trésorerie, après l'impôt qui leur est applicable (coût net de la dette nette) et les intérêts ne conférant pas le contrôle.

(iii) Résultats ajustés

Résultat opérationnel, résultat opérationnel net ou résultat net après retraitement des éléments d'ajustement décrits ci-dessus.

(iv) Résultat net ajusté dilué par action

Résultat net ajusté divisé par le nombre moyen pondéré dilué d'actions.

(v) Capitaux employés

Actifs immobilisés et besoin en fonds de roulement, retraités de l'effet de stock, nets des impôts différés et provisions non courantes.

(vi) ROACE (Return on Average Capital Employed) - Rentabilité des capitaux employés moyens

Rapport du résultat opérationnel net ajusté à la moyenne des capitaux employés de début et de fin de période.

(vii) ROE (Return on Equity) – Rentabilité des capitaux propres moyens

Rapport du résultat net ajusté de l'ensemble consolidé à la moyenne des capitaux propres retraités (après distribution) de début et de fin de période.

(viii) Dette financière nette

Dettes financières non courantes, y compris part à moins d'un an, dettes financières et autres passifs financiers courants, moins la trésorerie, les équivalents de trésorerie et les actifs financiers courants.

3) Variation de la composition du Groupe et principales acquisitions et cessions

Au cours des exercices 2012, 2011 et 2010, les principales variations de la composition du Groupe et les principales acquisitions et cessions ont été les suivantes :

Exercice 2012

➤ Amont

- TOTAL a finalisé en février 2012 l'acquisition en Ouganda d'une participation de 33% 1/3 dans les blocs 1, 2 et 3A auprès de Tullow Oil plc pour un montant de 1 157 millions d'euros (1 487 millions de dollars) constitué intégralement de droits miniers. TOTAL est devenu partenaire de Tullow et CNOOC à parts égales (33% 1/3 chacun), chaque compagnie assumant le rôle d'opérateur d'un des trois blocs. TOTAL a été désigné comme opérateur du bloc 1.
- TOTAL a finalisé au cours de l'exercice 2012 l'acquisition de 1,25% supplémentaires du capital de Novatek pour un montant de 368 millions d'euros (480 millions de dollars), ce qui porte la participation de TOTAL dans Novatek à 15,34%.
- TOTAL a finalisé en octobre 2012 la cession en Colombie de ses participations dans le champ d'hydrocarbures de Cusiana et dans les pipelines OAM et ODC à Sinochem, pour un montant de 318 millions d'euros (409 millions de dollars), net de la trésorerie cédée.

➤ Holding

- Au cours de l'exercice 2012, TOTAL a progressivement cédé le solde de sa participation dans Sanofi, générant une plus-value nette d'impôt de 341 millions d'euros. Au 31 décembre 2012, le Groupe ne détient plus de participation dans le capital de Sanofi.

L'information relative aux cessions en cours de réalisation présentée selon les dispositions de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » figure en note 34.

Exercice 2011

➤ Amont

- TOTAL a finalisé en mars 2011 l'acquisition d'une participation supplémentaire de 7,5% dans le projet GLNG en Australie, auprès de Santos, ce qui porte la participation de TOTAL dans ce projet à 27,5%.

Le coût d'acquisition était de 202 millions d'euros (281 millions de dollars) et correspondait principalement aux droits miniers reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 227 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

- En mars 2011, Total E&P Canada Ltd., filiale de TOTAL, et la société Suncor Energy Inc. (Suncor) ont finalisé un partenariat stratégique autour des deux projets miniers de sables bitumineux de Fort Hills, opéré par Suncor, et Joslyn, opéré par TOTAL, ainsi que du projet d'upgrader Voyageur, opéré par Suncor. Ces trois projets sont situés en Athabasca dans la province canadienne de l'Alberta.

TOTAL a acquis de Suncor 19,2% d'intérêt dans le projet minier de Fort Hills, portant sa participation à 39,2% du projet Fort Hills tandis que Suncor, opérateur, détenait 40,8%. TOTAL a également acquis 49% du projet d'upgrader Voyageur, opéré par Suncor. Au titre de ces deux acquisitions, le Groupe a versé 1 937 millions d'euros (2 666 millions de dollars canadiens) se décomposant principalement en immobilisations incorporelles pour 474 millions d'euros et en immobilisations corporelles pour 1 550 millions d'euros.

Par ailleurs, TOTAL a cédé à Suncor 36,75% d'intérêt dans le projet minier de Joslyn pour 612 millions d'euros (842 millions de dollars canadiens). Le Groupe, opérateur, conservait ainsi un intérêt de 38,25% dans le projet.

- TOTAL a finalisé en avril 2011 la cession de sa participation dans sa filiale amont Total E&P Cameroun, société camerounaise dans laquelle le Groupe détenait 75,8% d'intérêt, à Perenco, pour un montant de 172 millions d'euros (247 millions de dollars), net de la trésorerie cédée.
- TOTAL et la société russe Novatek ont signé en mars 2011 deux accords de principe en vue du développement de la coopération entre TOTAL, d'une part, et la société Novatek et ses actionnaires principaux, d'autre part.

Cette coopération se développait au travers des deux axes suivants :

- En avril 2011, TOTAL est devenu actionnaire de Novatek à hauteur de 12,09% pour un montant de 2 901 millions d'euros (4 108 millions de dollars). En décembre 2011, TOTAL a finalisé l'acquisition de 2% supplémentaires du capital de Novatek pour un montant de 596 millions d'euros (796 millions de dollars), ce qui portait la participation de TOTAL dans Novatek à 14,09%. TOTAL considérait qu'il exerçait une influence notable au travers notamment de sa représentation au Conseil d'administration de Novatek et de sa participation dans le projet majeur Yamal LNG. La participation dans Novatek a donc été mise en équivalence depuis le deuxième trimestre 2011.
- En octobre 2011, TOTAL a finalisé sa prise de participation de 20% dans le projet Yamal LNG et est devenu le partenaire de Novatek dans ce projet.
- TOTAL a finalisé en juillet 2011 la cession de 10% des intérêts du Groupe dans le pipeline colombien OCENSA. Le Groupe détenait toujours 5,2% de cet actif.
- TOTAL a finalisé en septembre 2011 l'acquisition des intérêts d'Esso Italiana dans la concession Gorgoglione (participation de 25%), qui comprend le gisement de Tempa Rossa, ainsi que dans deux licences d'exploration situées dans la même zone géographique (51,7% pour chacune des licences). L'acquisition a ainsi porté la part de TOTAL à 75% dans le gisement de Tempa Rossa qu'il opère.
- TOTAL a finalisé en décembre 2011 la vente à Silex Gas Norway AS, filiale à 100% d'Allianz, de l'ensemble de sa participation dans Gassled (6,4%) et dans les entités associées pour un montant de 477 millions d'euros (3,7 milliards de couronnes norvégiennes).
- Total E&P USA Inc. a signé en décembre 2011 un accord visant à créer une *joint-venture* avec Chesapeake Exploration, L.L.C., filiale de Chesapeake Energy Corporation et son partenaire EnerVest, Ltd. Selon les termes de cet accord, TOTAL a acquis une participation de 25% dans les gisements de gaz de schistes de l'Utica riches en condensats, détenus par Chesapeake et EnerVest. TOTAL a versé 500 millions d'euros (696 millions de dollars) en numéraire à Chesapeake et EnerVest pour l'acquisition de ces actifs. TOTAL devra également financer pour un montant maximal de 1,63 milliard de dollars sur une période de 7 ans maximum, 60% des investissements futurs de Chesapeake et EnerVest liés à la réalisation de nouveaux puits dans le cadre de la *joint-venture*. Par ailleurs, TOTAL prendra également une participation de 25% dans tout nouveau domaine dont Chesapeake fera l'acquisition dans la zone concernée par l'accord.

➤ Raffinage-Chimie

- TOTAL a finalisé en juillet 2011 la cession de ses activités résines photoréticulables et résines de revêtement au groupe Arkema pour un montant de 520 millions d'euros, net de la trésorerie cédée.
- TOTAL et International Petroleum Investment Company (une société détenue à 100% par le gouvernement de l'Emirat d'Abu Dhabi) ont signé un accord le 15 février 2011 prévoyant la cession, à International Petroleum Investment Company (IPIC), de la participation de 48,83% détenue par TOTAL dans le capital de CEPESA, dans le cadre d'une offre publique d'achat initiée par IPIC et visant la totalité des actions CEPESA non encore détenues par IPIC, au prix unitaire de 28 euros par action CEPESA. TOTAL a cédé à IPIC la totalité de sa participation dans CEPESA et a reçu, le 29 juillet 2011, un montant de 3 659 millions d'euros.

➤ Marketing & Services

- TOTAL a finalisé en octobre 2011 la cession de l'essentiel de ses actifs de distribution pétrolière au Royaume-Uni, dans les Îles Anglo-normandes et sur l'Île de Man, à Rontec Investments LLP, consortium mené par Snax 24, l'un des principaux réseaux indépendants de distribution de carburants au Royaume-Uni, pour un montant de 424 millions d'euros (368 millions de livres anglaises).
- A l'issue de l'offre publique d'achat amicale en numéraire à 23,25 dollars par action lancée le 28 avril 2011 et qui s'est finalisée le 21 juin 2011, TOTAL a acquis 60% du capital de la société SunPower Corp., société de droit américain cotée au Nasdaq dont le siège est à San José en Californie. Les actions de SunPower Corp. continuent d'être négociées sur le Nasdaq.

Le coût d'acquisition, dont le paiement a été réalisé le 21 juin 2011, s'élevait à 974 millions d'euros (1 394 millions de dollars).

Le *goodwill* s'élevait à 533 millions de dollars et a été intégralement déprécié au 31 décembre 2011.

Exercice 2010

➤ Amont

- Total E&P Canada Ltd., filiale de TOTAL, a signé courant juillet 2010 un accord avec la société UTS Energy Corporation (UTS) en vue d'acquérir la société UTS dont son actif principal, la participation de 20% qu'elle détenait dans le projet minier Fort Hills, situé en Athabasca, dans la province canadienne de l'Alberta.

Total E&P Canada a finalisé le 30 septembre 2010 l'acquisition de l'intégralité des titres UTS pour un montant en numéraire de 3,08 dollars canadiens par action. Compte tenu du montant de cash détenu par UTS et acquis par TOTAL (232 millions d'euros), le coût d'acquisition est ressorti pour TOTAL à 862 millions d'euros. Ce montant se décomposait principalement en droits miniers reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 646 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles » et en immobilisations corporelles reconnues à l'actif du bilan consolidé pour 217 millions d'euros.

- TOTAL a finalisé en septembre 2010 la cession à BP et Hess de ses participations dans les champs de Valhall (15,72%) et Hod (25%), situés en Mer du Nord norvégienne, pour un montant de 800 millions d'euros.
- TOTAL a signé courant septembre 2010 un accord avec Santos et Petronas en vue d'acquérir une participation de 20% dans le projet GLNG, en Australie. A l'issue de cette transaction finalisée en octobre 2010, les participations dans le projet étaient : Santos (45%, opérateur), Petronas (35%) et TOTAL (20%).

Le coût d'acquisition était de 566 millions d'euros et se décomposait principalement en droits miniers reconnus à l'actif du bilan consolidé pour 617 millions d'euros dans la rubrique « Immobilisations incorporelles ».

De plus, TOTAL a annoncé en décembre 2010 un accord pour acquérir une participation supplémentaire de 7,5% dans ce projet.

- TOTAL a cédé en décembre 2010 sa participation de 5% dans le Bloc 31 situé dans l'offshore très profond angolais à la société China Sonangol International Holding Limited.

➤ Raffinage-Chimie

- TOTAL a finalisé le 1^{er} avril 2010 la cession au groupe américain Jarden Corporation de ses activités de chimie de spécialités grand public Mapa Spontex, pour une valeur d'entreprise de 335 millions d'euros.

➤ Marketing & Services

- TOTAL et ERG ont annoncé en janvier 2010 avoir conclu un accord portant sur la création d'une joint-venture, nommée TotalErg, par apports de la majeure partie de leurs activités dans le secteur du raffinage et du marketing en Italie. TotalErg est opérationnelle depuis le 1er octobre 2010. Le pacte d'actionnaires prévoit une gouvernance conjointe, ainsi que l'autonomie opérationnelle de la joint-venture. La participation de TOTAL dans TotalErg s'élève à 49% et est consolidée selon la méthode de la mise en équivalence (voir la note 12 de l'annexe aux comptes consolidés).

➤ Holding

- Le 24 mars 2010, TOTAL S.A. a déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers ("AMF") un projet d'offre publique de retrait suivie d'un retrait obligatoire afin d'acquérir les 1 468 725 actions Elf Aquitaine non encore détenues, représentant 0,52 % du capital et 0,27 % des droits de vote d'Elf Aquitaine, au prix unitaire de 305 euros (coupon du solde du dividende 2009 attaché). Ce projet a été déclaré conforme par l'AMF le 13 avril 2010.

L'offre publique de retrait était ouverte du 16 au 29 avril 2010 inclus. Les actions Elf Aquitaine visées par l'offre qui n'ont pas été apportées à celle-ci ont été transférées, dans le cadre du retrait obligatoire, au profit de TOTAL S.A. le jour de négociation suivant la clôture de l'offre, soit le 30 avril 2010, moyennant une indemnisation identique au prix de l'offre.

Le 30 avril, TOTAL S.A. a annoncé détenir 100% des titres émis par la société Elf Aquitaine à la suite de l'Offre Publique de Retrait suivie d'un Retrait Obligatoire, le montant de l'opération s'élevant à 450 millions d'euros.

En application de la nouvelle norme IAS 27 révisée « États financiers consolidés et individuels », applicable pour les exercices ouverts à compter du 1er janvier 2010, les transactions réalisées avec les intérêts ne conférant pas le contrôle sont comptabilisées comme des transactions en capital, *i.e.*, en capitaux propres consolidés.

En conséquence, à la suite de l'acquisition par TOTAL S.A. de la totalité des actions Elf Aquitaine, la différence entre le coût d'acquisition des titres et la valeur comptable de la quote-part des intérêts ne conférant pas le contrôle acquis a été comptabilisée en diminution des capitaux propres.

- Au cours de l'exercice 2010, TOTAL a progressivement cédé 1,88% du capital de Sanofi, réduisant son pourcentage de participation à 5,51%.

A compter du 1^{er} juillet 2010, compte tenu d'une représentation réduite au Conseil d'administration et de la baisse du pourcentage des droits de vote, TOTAL ne dispose plus d'une influence notable dans Sanofi et a cessé de comptabiliser cette participation selon la méthode de la mise en équivalence. La participation dans Sanofi est donc comptabilisée comme un titre disponible à la vente dans la rubrique « Autres titres » du bilan consolidé, à sa juste valeur, soit au cours de Bourse.

Au titre de ce changement de méthode de comptabilisation, un gain de 135 millions d'euros a été comptabilisé en résultat net au 31 décembre 2010.

4) Informations par secteur d'activité

L'information financière sectorielle est présentée selon les principes identiques à ceux du reporting interne. Elle reproduit l'information sectorielle interne définie pour gérer et mesurer les performances de TOTAL qui est revue par le principal décideur opérationnel du Groupe, à savoir le Comité Exécutif.

Le résultat opérationnel et les actifs sont répartis entre chaque secteur d'activité avant retraitements de consolidation et ajustements inter-secteurs.

Les transactions entre secteurs sont réalisées à des prix proches des prix de marché.

Jusqu'au 31 décembre 2011, les activités du Groupe étaient divisées en trois secteurs définis comme suit :

- l'Amont comprenait, aux côtés de l'Exploration et de la Production d'hydrocarbures, les activités Gaz et Énergies Nouvelles ;
- l'Aval comprenait les activités de Raffinage et de Distribution, le Trading pétrolier et les Transports maritimes ;
- la Chimie comprenait la Chimie de base et les Spécialités.

Au 31 décembre 2012, les activités du Groupe sont désormais divisées en trois secteurs définis comme suit :

- un secteur Amont comprenant, aux côtés de l'Exploration et de la Production d'hydrocarbures, l'activité Gas & Power ;
- un secteur Raffinage-Chimie qui constitue un grand pôle industriel contenant les activités de raffinage, de pétrochimie, de fertilisants et de chimie de spécialités. Ce secteur couvre également les activités de Trading pétrolier et les Transports maritimes ;
- un secteur Marketing & Services comprenant les activités mondiales d'approvisionnement et de commercialisation dans le domaine des produits pétroliers ainsi que l'activité Énergies Nouvelles.

Par ailleurs, le secteur Holding comprend les activités fonctionnelles et financières des holdings.

En conséquence, l'information par secteur d'activité des périodes comparatives a fait l'objet d'un retraitement selon la nouvelle organisation en vigueur au 31 décembre 2012.

A) Informations par secteur d'activité

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	22 143	91 117	86 614	187	-	200 061
Chiffre d'affaires Groupe	31 521	44 470	755	199	(76 945)	-
Droits d'accises	-	(3 593)	(14 169)	-	-	(17 762)
Produits des ventes	53 664	131 994	73 200	386	(76 945)	182 299
Charges d'exploitation	(25 914)	(129 441)	(71 525)	(977)	76 945	(150 912)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(7 437)	(1 445)	(607)	(36)	-	(9 525)
Résultat opérationnel	20 313	1 108	1 068	(627)	-	21 862
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	2 325	213	(198)	276	-	2 616
Impôts du résultat opérationnel net	(12 370)	(283)	(383)	(124)	-	(13 160)
Résultat opérationnel net	10 268	1 038	487	(475)	-	11 318
Coût net de la dette nette						(477)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(147)
Résultat net						10 694

Exercice 2012 (éléments d'ajustement) ^(a) (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	(9)	-	-	-	-	(9)
Chiffre d'affaires Groupe	-	-	-	-	-	-
Droits d'accises	-	-	-	-	-	-
Produits des ventes	(9)	-	-	-	-	(9)
Charges d'exploitation	(586)	(199)	(229)	(88)	-	(1 102)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(1 200)	(206)	(68)	-	-	(1 474)
Résultat opérationnel^(b)	(1 795)	(405)	(297)	(88)	-	(2 585)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	240	(41)	(119)	146	-	226
Impôts du résultat opérationnel net	637	70	66	(108)	-	665
Résultat opérationnel net^(b)	(918)	(376)	(350)	(50)	-	(1 694)
Coût net de la dette nette						-
Intérêts ne conférant pas le contrôle						27
Résultat net						(1 667)

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

^(b) Dont effet stock

Sur le résultat opérationnel

- (179) (55) -

Sur le résultat opérationnel net

- (116) (39) -

Exercice 2012 (ajusté) (en millions d'euros) ^(a)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	22 152	91 117	86 614	187	-	200 070
Chiffre d'affaires Groupe	31 521	44 470	755	199	(76 945)	-
Droits d'accises	-	(3 593)	(14 169)	-	-	(17 762)
Produits des ventes	53 673	131 994	73 200	386	(76 945)	182 308
Charges d'exploitation	(25 328)	(129 242)	(71 296)	(889)	76 945	(149 810)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(6 237)	(1 239)	(539)	(36)	-	(8 051)
Résultat opérationnel ajusté	22 108	1 513	1 365	(539)	-	24 447
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	2 085	254	(79)	130	-	2 390
Impôts du résultat opérationnel net	(13 007)	(353)	(449)	(16)	-	(13 825)
Résultat opérationnel net ajusté	11 186	1 414	837	(425)	-	13 012
Coût net de la dette nette						(477)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(174)
Résultat net ajusté						12 361
Résultat net ajusté dilué par action (euros)						5,45

^(a) Excepté pour le résultat net par action.

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements	19 618	1 944	1 301	80		22 943
Désinvestissements	2 798	304	152	2 617		5 871
Flux de trésorerie d'exploitation	18 950	2 127	1 132	253		22 462
Bilan au 31 décembre 2012						
Immobilisations corporelles et incorporelles	68 310	9 220	4 433	227		82 190
Titres des sociétés mises en équivalence	9 194	1 579	626	-		11 399
Prêts aux sociétés mises en équivalence et autres actifs non courants	5 336	1 656	1 535	570		9 097
Besoin en fonds de roulement	(329)	9 623	2 821	(1 772)		10 343
Provisions et autres passifs non courants	(21 170)	(2 439)	(1 519)	(1 215)		(26 343)
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés	3 072	-	-	-		3 072
Capitaux employés (bilan)	64 413	19 639	7 896	(2 190)		89 758
Moins effet de stock	-	(3 236)	(642)	-		(3 878)
Capitaux employés (information par secteur)	64 413	16 403	7 254	(2 190)		85 880
ROACE en pourcentage	18%	9%	12%			16%

Exercice 2011 (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	22 211	77 146	85 325	11	-	184 693
Chiffre d'affaires Groupe	27 301	44 277	805	185	(72 568)	-
Droits d'accises	-	(2 362)	(15 781)	-	-	(18 143)
Produits des ventes	49 512	119 061	70 349	196	(72 568)	166 550
Charges d'exploitation	(21 894)	(116 365)	(68 396)	(667)	72 568	(134 754)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(5 039)	(1 936)	(496)	(35)	-	(7 506)
Résultat opérationnel	22 579	760	1 457	(506)	-	24 290
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	2 198	647	(377)	336	-	2 804
Impôts du résultat opérationnel net	(13 566)	(136)	(438)	(38)	-	(14 178)
Résultat opérationnel net	11 211	1 271	642	(208)	-	12 916
Coût net de la dette nette						(335)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(305)
Résultat net						12 276

Exercice 2011 (éléments d'ajustement) ^(a) (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	45	-	-	-	-	45
Chiffre d'affaires Groupe	-	-	-	-	-	-
Droits d'accises	-	-	-	-	-	-
Produits des ventes	45	-	-	-	-	45
Charges d'exploitation	-	852	271	-	-	1 123
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(75)	(705)	(1)	-	-	(781)
Résultat opérationnel^(b)	(30)	147	270	-	-	387
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	682	337	(363)	90	-	746
Impôts du résultat opérationnel net	(43)	(61)	(78)	(80)	-	(262)
Résultat opérationnel net^(b)	609	423	(171)	10	-	871
Coût net de la dette nette						-
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(19)
Résultat net						852

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

^(b) Dont effet stock

Sur le résultat opérationnel

Sur le résultat opérationnel net

-	928	287	-
-	669	200	-

Exercice 2011 (ajusté) (en millions d'euros) ^(a)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	22 166	77 146	85 325	11	-	184 648
Chiffre d'affaires Groupe	27 301	44 277	805	185	(72 568)	-
Droits d'accises	-	(2 362)	(15 781)	-	-	(18 143)
Produits des ventes	49 467	119 061	70 349	196	(72 568)	166 505
Charges d'exploitation	(21 894)	(117 217)	(68 667)	(667)	72 568	(135 877)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(4 964)	(1 231)	(495)	(35)	-	(6 725)
Résultat opérationnel ajusté	22 609	613	1 187	(506)	-	23 903
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 516	310	(14)	246	-	2 058
Impôts du résultat opérationnel net	(13 523)	(75)	(360)	42	-	(13 916)
Résultat opérationnel net ajusté	10 602	848	813	(218)	-	12 045
Coût net de la dette nette						(335)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(286)
Résultat net ajusté						11 424
Résultat net ajusté dilué par action (euros)						5,06

^(a) Excepté pour le résultat net par action.

Exercice 2011 (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements	20 662	1 910	1 834	135		24 541
Désinvestissements	2 591	2 509	1 955	1 523		8 578
Flux de trésorerie d'exploitation	17 044	2 146	541	(195)		19 536
Bilan au 31 décembre 2011						
Immobilisations corporelles et incorporelles	63 250	9 037	4 338	245		76 870
Titres des sociétés mises en équivalence	8 731	1 321	697	-		10 749
Prêts aux sociétés mises en équivalence et autres actifs non courants	4 494	1 878	1 314	3 105		10 791
Besoin en fonds de roulement	699	9 851	2 902	(1 374)		12 078
Provisions et autres passifs non courants	(19 843)	(2 837)	(1 585)	(1 136)		(25 401)
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés	-	-	-	-		-
Capitaux employés (bilan)	57 331	19 250	7 666	840		85 087
Moins effet de stock	-	(3 367)	(667)	13		(4 021)
Capitaux employés (information par secteur)	57 331	15 883	6 999	853		81 066
ROACE en pourcentage	21%	5%	13%			16%

Exercice 2010 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	18 526	65 156	75 580	7	-	159 269
Chiffre d'affaires Groupe	22 540	34 522	677	186	(57 925)	-
Droits d'accises	-	(2 177)	(16 616)	-	-	(18 793)
Produits des ventes	41 066	97 501	59 641	193	(57 925)	140 476
Charges d'exploitation	(18 230)	(94 587)	(57 613)	(665)	57 925	(113 170)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(5 345)	(2 531)	(506)	(39)	-	(8 421)
Résultat opérationnel	17 491	383	1 522	(511)	-	18 885
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 548	133	208	595	-	2 484
Impôts du résultat opérationnel net	(10 146)	92	(545)	263	-	(10 336)
Résultat opérationnel net	8 893	608	1 185	347	-	11 033
Coût net de la dette nette						(226)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(236)
Résultat net						10 571

Exercice 2010 (éléments d'ajustement) ^(a) (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	-	-	-	-	-	-
Chiffre d'affaires Groupe	-	-	-	-	-	-
Droits d'accises	-	-	-	-	-	-
Produits des ventes	-	-	-	-	-	-
Charges d'exploitation	-	803	212	-	-	1 015
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(203)	(1 213)	-	-	-	(1 416)
Résultat opérationnel ^(b)	(203)	(410)	212	-	-	(401)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments ^(c)	192	(196)	45	227	-	268
Impôts du résultat opérationnel net	275	202	(53)	(6)	-	418
Résultat opérationnel net ^(b)	264	(404)	204	221	-	285
Coût net de la dette nette						-
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(2)
Résultat net						283

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et, jusqu'au 30 juin 2010, la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi.

^(b) Dont effet stock

Sur le résultat opérationnel

Sur le résultat opérationnel net

^(c) Dont quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi

Exercice 2010 (ajusté) (en millions d'euros) ^(a)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Chiffre d'affaires hors Groupe	18 526	65 156	75 580	7	-	159 269
Chiffre d'affaires Groupe	22 540	34 522	677	186	(57 925)	-
Droits d'accises	-	(2 177)	(16 616)	-	-	(18 793)
Produits des ventes	41 066	97 501	59 641	193	(57 925)	140 476
Charges d'exploitation	(18 230)	(95 390)	(57 825)	(665)	57 925	(114 185)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(5 142)	(1 318)	(506)	(39)	-	(7 005)
Résultat opérationnel ajusté	17 694	793	1 310	(511)	-	19 286
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence et autres éléments	1 356	329	163	368	-	2 216
Impôts du résultat opérationnel net	(10 421)	(110)	(492)	269	-	(10 754)
Résultat opérationnel net ajusté	8 629	1 012	981	126	-	10 748
Coût net de la dette nette						(226)
Intérêts ne conférant pas le contrôle						(234)
Résultat net ajusté						10 288
Résultat net ajusté dilué par action (euros)						4,58

^(a) Excepté pour le résultat net par action.

Exercice 2010 (en millions d'euros)	Mont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Éliminations de consolidation	Total
Investissements	13 049	2 124	1 019	81		16 273
Désinvestissements	2 067	763	83	1 403		4 316
Flux de trésorerie d'exploitation	15 617	1 226	1 105	545		18 493
Bilan au 31 décembre 2010						
Immobilisations corporelles et incorporelles	50 560	9 325	3 743	253		63 881
Titres des sociétés mises en équivalence	4 761	2 555	1 817	-		9 133
Prêts aux sociétés mises en équivalence et autres actifs non courants	4 135	1 536	858	4 099		10 628
Besoin en fonds de roulement	(369)	9 866	1 517	(211)		10 803
Provisions et autres passifs non courants	(16 076)	(2 771)	(1 188)	(1 181)		(21 216)
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés	660	413	-	-		1 073
Capitaux employés (bilan)	43 671	20 924	6 747	2 960		74 302
Moins effet de stock	-	(3 659)	(838)	1 061		(3 436)
Capitaux employés (information par secteur)	43 671	17 265	5 909	4 021		70 866
ROACE en pourcentage ^(a)	N/A	N/A	N/A			16%

^(a) Les capitaux employés 2009 n'ont pas été recalculés selon la nouvelle organisation

B) ROE (Return on Equity) – Rentabilité des capitaux propres moyens

Le Groupe évalue la rentabilité des capitaux propres en rapportant le résultat net ajusté de l'ensemble consolidé à la moyenne des capitaux propres retraités de début et de fin de période. Les capitaux propres retraités pour l'exercice 2012 sont ainsi calculés après distribution d'un dividende de 2,34 euros par action, sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2013.

Le ROE est calculé de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Résultat net ajusté - part du Groupe	12 361	11 424	10 288
Intérêts ne conférant pas le contrôle ajustés	174	286	234
Résultat net ajusté de l'ensemble consolidé	12 535	11 710	10 522
Capitaux propres - part du Groupe	72 912	68 037	60 414
Répartition du résultat sur la base des actions existantes à la clôture	(1 299)	(1 255)	(2 553)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	1 281	1 352	857
Capitaux propres retraités ^(a)	72 894	68 134	58 718
ROE	18%	18%	19%

(a) Les capitaux propres retraités au 31 décembre 2009 s'élevaient à 50 993 millions d'euros.

C) Réconciliation des informations par secteur avec les états financiers consolidés

L'impact des éléments d'ajustement sur le compte de résultat consolidé se présente comme suit :

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement ^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	200 070	(9)	200 061
Droits d'accises	(17 762)	-	(17 762)
Produits des ventes	182 308	(9)	182 299
Achats, nets de variation de stocks	(126 564)	(234)	(126 798)
Autres charges d'exploitation	(21 800)	(868)	(22 668)
Charges d'exploration	(1 446)	-	(1 446)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(8 051)	(1 474)	(9 525)
Autres produits	681	781	1 462
Autres charges	(448)	(467)	(915)
Coût de l'endettement financier brut	(671)	-	(671)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	100	-	100
Coût de l'endettement financier net	(571)	-	(571)
Autres produits financiers	558	-	558
Autres charges financières	(499)	-	(499)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 098	(88)	2 010
Charge d'impôt	(13 731)	665	(13 066)
Résultat net de l'ensemble consolidé	12 535	(1 694)	10 841
Part du Groupe	12 361	(1 667)	10 694
Intérêts ne conférant pas le contrôle	174	(27)	147

^(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et l'effet des variations de juste valeur.

Exercice 2011 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	184 648	45	184 693
Droits d'accises	(18 143)	-	(18 143)
Produits des ventes	166 505	45	166 550
Achats, nets de variation de stocks	(115 107)	1 215	(113 892)
Autres charges d'exploitation	(19 751)	(92)	(19 843)
Charges d'exploration	(1 019)	-	(1 019)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(6 725)	(781)	(7 506)
Autres produits	430	1 516	1 946
Autres charges	(536)	(711)	(1 247)
Coût de l'endettement financier brut	(713)	-	(713)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	273	-	273
Coût de l'endettement financier net	(440)	-	(440)
Autres produits financiers	609	-	609
Autres charges financières	(429)	-	(429)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	1 984	(59)	1 925
Charge d'impôt	(13 811)	(262)	(14 073)
Résultat net de l'ensemble consolidé	11 710	871	12 581
Part du Groupe	11 424	852	12 276
Intérêts ne conférant pas le contrôle	286	19	305

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et, à compter du 1er janvier 2011, l'effet des variations de juste valeur.

Exercice 2010 (en millions d'euros)	Ajusté	Éléments d'ajustement^(a)	Compte de résultat consolidé
Chiffre d'affaires	159 269	-	159 269
Droits d'accises	(18 793)	-	(18 793)
Produits des ventes	140 476	-	140 476
Achats, nets de variation de stocks	(94 286)	1 115	(93 171)
Autres charges d'exploitation	(19 035)	(100)	(19 135)
Charges d'exploration	(864)	-	(864)
Amortissements des immobilisations corporelles et droits miniers	(7 005)	(1 416)	(8 421)
Autres produits	524	872	1 396
Autres charges	(346)	(554)	(900)
Coût de l'endettement financier brut	(465)	-	(465)
Produits de trésorerie et d'équivalents de trésorerie	131	-	131
Coût de l'endettement financier net	(334)	-	(334)
Autres produits financiers	442	-	442
Autres charges financières	(407)	-	(407)
Quote-part du résultat net des sociétés mises en équivalence	2 003	(50)	1 953
Charge d'impôt	(10 646)	418	(10 228)
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 522	285	10 807
Part du Groupe	10 288	283	10 571
Intérêts ne conférant pas le contrôle	234	2	236

(a) Les éléments d'ajustement incluent les éléments non récurrents, l'effet de stock et, jusqu'au 30 juin 2010, la quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi.

D) Nature des éléments d'ajustement par secteur

Les éléments d'ajustement du compte de résultat, selon la définition donnée dans la note 2 de l'annexe aux comptes consolidés, sont les suivants :

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	(179)	(55)	-	(234)
Effet des variations de juste valeur	(9)	-	-	-	(9)
Charges de restructuration	-	(2)	-	-	(2)
Dépréciations exceptionnelles	(1 200)	(206)	(68)	-	(1 474)
Autres éléments	(586)	(18)	(174)	(88)	(866)
Total	(1 795)	(405)	(297)	(88)	(2 585)

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	(116)	(41)	-	(157)
Effet des variations de juste valeur	(7)	-	-	-	(7)
Charges de restructuration	-	(24)	(53)	-	(77)
Dépréciations exceptionnelles	(769)	(192)	(121)	(30)	(1 112)
Plus-values de cession	240	-	-	341	581
Autres éléments	(382)	(44)	(108)	(361)	(895)
Total	(918)	(376)	(323)	(50)	(1 667)

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Exercice 2011 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	928	287	-	1 215
Effet des variations de juste valeur	45	-	-	-	45
Charges de restructuration	-	-	-	-	-
Dépréciations exceptionnelles	(75)	(706)	-	-	(781)
Autres éléments	-	(75)	(17)	-	(92)
Total	(30)	147	270	-	387

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Exercice 2011 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	669	165	-	834
Effet des variations de juste valeur	32	-	-	-	32
Charges de restructuration	-	(72)	(50)	-	(122)
Dépréciations exceptionnelles	(75)	(476)	(463)	-	(1 014)
Plus-values de cession	843	415	206	74	1 538
Autres éléments	(178)	(113)	(61)	(64)	(416)
Total	622	423	(203)	10	852

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT OPÉRATIONNEL

Exercice 2010 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	765	228	-	993
Effet des variations de juste valeur	-	-	-	-	-
Charges de restructuration	-	-	-	-	-
Dépréciations exceptionnelles	(203)	(1 213)	-	-	(1 416)
Autres éléments	-	38	(16)	-	22
Total	(203)	(410)	212	-	(401)

ÉLÉMENTS D'AJUSTEMENT DU RÉSULTAT NET PART DU GROUPE

Exercice 2010 (en millions d'euros)	Amont	Raffinage Chimie	Marketing & Services	Holding	Total
Effet de stock	-	584	164	-	748
Effet des variations de juste valeur	-	-	-	-	-
Quote-part des éléments d'ajustement de Sanofi	-	-	-	(81)	(81)
Charges de restructuration	-	(53)	-	-	(53)
Dépréciations exceptionnelles	(288)	(841)	(95)	-	(1 224)
Plus-values de cession	589	19	136	302	1 046
Autres éléments	(37)	(109)	(7)	-	(153)
Total	264	(400)	198	221	283

E) Informations sur les dépréciations d'actifs

Au titre de l'exercice 2012, des dépréciations d'actifs ont été enregistrées dans les secteurs Amont, Raffinage-Chimie, Marketing & Services et Holding avec un impact de 1 474 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 1 112 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ces dépréciations ont été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe. Ces éléments d'ajustement sont présentés dans la note 4D ci-dessus sous la rubrique « Dépréciations exceptionnelles ».

Les dépréciations portent sur certaines unités génératrices de trésorerie (UGT) pour lesquelles des indicateurs de perte de valeur ont été identifiés, en raison de l'évolution des conditions d'exploitation ou de l'environnement économique des activités concernées.

Les principes appliqués sont les suivants :

- la valeur recouvrable des UGT a été déterminée sur la base de leur valeur d'utilité, telle que définie dans la note 1L de l'annexe aux comptes consolidés « Dépréciation des actifs immobilisés » ;
- les flux de trésorerie ont été établis avec les hypothèses retenues dans le plan long terme du Groupe. Ces hypothèses (incluant notamment les prix futurs des produits, l'offre et la demande de produits, les volumes de production futurs) représentent la meilleure estimation par le management du Groupe de l'ensemble des conditions économiques pendant la durée de vie résiduelle des actifs ;
- les flux de trésorerie futurs, déterminés à partir du plan long terme, sont établis sur une période cohérente avec la durée de vie des actifs compris dans l'UGT. Ils sont établis après impôt et intègrent les risques spécifiques aux actifs. Ils sont actualisés à un taux de 8% après impôt, ce taux correspondant au coût moyen pondéré du capital du Groupe estimé à partir de données historiques de marché. Ce taux a été appliqué de manière constante sur les exercices 2010, 2011 et 2012.
- La valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie après impôt définis ci-dessus actualisés à un taux de 8% après impôt n'est pas significativement différente de la valeur d'utilité fondée sur les flux de trésorerie avant impôt actualisés à un taux avant impôt, ce dernier étant déterminé par un calcul itératif fondé sur la valeur d'utilité après impôt. Les taux d'actualisation avant impôt ainsi déterminés se situent entre 9% et 13% en 2012.

Les UGT du secteur Amont affectées par ces dépréciations sont des champs d'hydrocarbures. Au titre de l'exercice 2012, le Groupe a comptabilisé des dépréciations pour 1 200 millions d'euros en résultat opérationnel et 769 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Les dépréciations comptabilisées en 2012 concernent principalement les actifs *shale gas* dans le bassin du Barnett aux Etats-Unis en raison de la persistance de la faiblesse des prix du gaz sur le marché américain (Henry Hub). Une variation de +10% des cours des hydrocarbures dans des conditions d'exploitation identiques aurait un impact positif de 360 millions d'euros en résultat opérationnel et 234 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Une variation de (1) % du taux d'actualisation aurait un impact positif de 156 millions d'euros en résultat opérationnel et de 101 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Pour ces actifs ainsi que certains actifs dont la valeur d'utilité est proche de la valeur nette comptable, des variations inverses des projections de cours des hydrocarbures et de taux d'actualisation auraient des impacts respectifs de (1 733) millions d'euros et

(1 678) millions d'euros en résultat opérationnel et de (1 262) millions d'euros et (1 246) millions d'euros en résultat net part du Groupe.

Ces dépréciations additionnelles, qui pourraient être comptabilisées en cas d'évolution défavorable des cours des hydrocarbures ou des taux d'actualisation, concernent principalement les actifs *shale gas* dans le bassin du Barnett aux Etats-Unis ainsi que certains actifs pétroliers au Canada, et plus précisément l'UGT composée de l'Upgrader Voyageur et des mines de Fort Hills et Joslyn. Dans le cadre des accords signés en mars 2011 avec Suncor, TOTAL a porté sa participation dans la mine de Fort Hills, opérée par Suncor, à 39,2%, et a cédé un pourcentage d'intérêt dans la mine de Joslyn, conservant une participation de 38,25% (TOTAL opérateur). TOTAL a également acquis un intérêt de 49 % dans le projet d'Upgrader Voyageur, opéré par Suncor, destiné à traiter le bitume des mines de Fort Hills et Joslyn. En 2012, l'estimation du coût de ce projet et les évolutions des marchés du brut en Amérique du Nord en ont modifié les perspectives économiques. En conséquence les partenaires TOTAL et Suncor ont lancé une revue stratégique conjointe du plan de développement de l'Upgrader Voyageur (valeur nette comptable de l'Upgrader Voyageur de 1,7 milliards d'euros au 31 décembre 2012 sur une valeur nette comptable de l'UGT de 4,3 milliards d'euros). Cette revue détaillée inclut notamment l'optimisation du plan de développement, des études logistiques d'évacuation des productions et les implications des évolutions possibles du projet. Cette revue ne devrait pas être finalisée avant la fin du premier trimestre 2013. Les dépenses de développement sont réduites au minimum pendant cette période, et ce jusqu'à ce qu'une décision sur le devenir du projet puisse être prise. Cette décision sera prise conjointement par les deux partenaires TOTAL et Suncor.

Les UGT du secteur Raffinage-Chimie sont définies aux bornes des entités juridiques ayant des activités opérationnelles pour les activités de raffinage et de pétrochimie. Les UGT des autres activités du secteur sont des divisions mondiales, chaque division regroupant un ensemble d'activités ou de produits homogènes sur les plans stratégiques, commerciaux et industriels. Au titre de l'exercice 2012, le Groupe a comptabilisé des dépréciations pour 206 millions d'euros en résultat opérationnel et 192 millions d'euros en résultat net part du Groupe sur des actifs européens. Par ailleurs le contexte persistant de volatilité des marges de raffinage européennes a conduit le Groupe à ne pas faire évoluer le montant des dépréciations d'actifs comptabilisées sur les UGT de raffinage en France et au Royaume-Uni. Les différents scénarii de sensibilité (marge brute et taux d'actualisation) ne conduiraient pas à comptabiliser des dépréciations complémentaires sur les UGT du secteur.

Les UGT du secteur Marketing & Services sont des filiales ou groupes de filiales organisés par zone géographique pertinente. Au titre de l'exercice 2012, le Groupe a comptabilisé des dépréciations sur les UGT du secteur Marketing & Services pour 68 millions d'euros en résultat opérationnel et 121 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Ces dépréciations portent sur l'UGT SunPower (fermetures de sites) et des participations dans des entreprises associées consolidées selon la méthode de la mise en équivalence.

En ce qui concerne SunPower, une diminution de 0,5% des prix de vente unitaires aurait un impact négatif de 83 millions d'euros en résultat net part du Groupe. Une variation de +1 % du taux d'actualisation aurait un impact négatif de 77 millions d'euros en résultat net part du Groupe. SunPower est une UGT acquise en 2011 pour laquelle des hypothèses spécifiques ont été appliquées en raison notamment de son financement propre et de sa cotation sur le NASDAQ. Les flux de trésorerie futurs de cette UGT ont ainsi été actualisés à un taux de 14% après impôt correspondant au coût moyen pondéré du capital de cette UGT (17,5% avant impôt). Les différents scénarii de sensibilité ne conduiraient pas à comptabiliser des dépréciations complémentaires sur les autres UGT du secteur.

Au titre de l'exercice 2012, le Groupe a comptabilisé dans le secteur Holding des dépréciations pour 30 millions d'euros en résultat net part du Groupe suite à la perte de valeur de certains titres cotés.

Au titre de l'exercice 2011, des dépréciations d'actifs avaient été enregistrées dans les secteurs Amont, Raffinage-Chimie et Marketing & Services avec un impact de 781 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 1 014 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ces dépréciations avaient été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe.

Au titre de l'exercice 2010, des dépréciations d'actifs avaient été enregistrées dans les secteurs Amont, Raffinage-Chimie et Marketing & Services avec un impact de 1 416 millions d'euros sur le résultat opérationnel et 1 224 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe. Ces dépréciations avaient été qualifiées d'éléments d'ajustement du résultat opérationnel et du résultat net part du Groupe.

Aucune reprise de perte de valeur n'a été enregistrée au titre des exercices 2010, 2011 et 2012.

5) Informations par zone géographique

(en millions d'euros)	France	Reste de l'Europe	Amérique du Nord	Afrique	Reste du monde	Total
Exercice 2012						
Chiffre d'affaires hors Groupe	45 981	103 862	17 648	17 921	14 649	200 061
Immobilisations corporelles et incorporelles	4 560	17 697	15 220	24 999	19 714	82 190
Investissements bruts	1 589	4 406	3 148	7 274	6 526	22 943
Exercice 2011						
Chiffre d'affaires hors Groupe	42 626	81 453	15 917	15 077	29 620	184 693
Immobilisations corporelles et incorporelles	5 637	15 576	14 518	23 546	17 593	76 870
Investissements bruts	1 530	3 802	5 245	5 264	8 700	24 541
Exercice 2010						
Chiffre d'affaires hors Groupe	36 820	72 636	12 432	12 561	24 820	159 269
Immobilisations corporelles et incorporelles	5 666	14 568	9 584	20 166	13 897	63 881
Investissements bruts	1 062	2 629	3 626	4 855	4 101	16 273

6) Charges d'exploitation

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Achats, nets de variation de stocks ^(a)	(126 798)	(113 892) ^(b)	(93 171)
Charges d'exploration	(1 446)	(1 019)	(864)
Autres charges d'exploitation ^(c)	(22 668)	(19 843)	(19 135)
<i>dont (dotations) reprises de provisions non courantes opérationnelles</i>	552	615	387
<i>dont (dotations) reprises de provisions courantes opérationnelles</i>	(51)	(150)	(101)
Charges d'exploitation	(150 912)	(134 754)	(113 170)

(a) Inclut les taxes à la production dans l'Amont, notamment les royalties.

(b) A compter du 31 décembre 2011, le Groupe a valorisé les sous / sur-enlèvements à la valeur de marché. L'impact sur les charges d'exploitation était de 577 millions d'euros et de 103 millions d'euros sur le résultat net part du Groupe au 31 décembre 2011.

(c) Constituées principalement des frais de production et de fonctionnement (voir en particulier les charges de personnel détaillées dans la note 26 de l'annexe aux comptes consolidés "Effectifs du Groupe et charges de personnel"). Elle comporte également l'impact à hauteur de 176 millions d'euros de la contribution exceptionnelle sur la valeur des stocks pétroliers de 4% instaurée par la loi de finances rectificative pour 2012. Cette contribution exceptionnelle est due par toute personne, à l'exception de l'Etat, propriétaire de volumes de certains types de produits pétroliers situés sur le territoire de la France métropolitaine.

7) Autres produits et autres charges

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Plus et moins-values sur cessions d'actifs	1 321	1 650	1 117
Profits de change	26	118	-
Autres	115	178	279
Autres produits	1 462	1 946	1 396
Pertes de change	-	-	-
Amortissements et dépréciations des immobilisations incorporelles (hors droits miniers)	(250)	(592)	(267)
Autres	(665)	(655)	(633)
Autres charges	(915)	(1 247)	(900)

Autres produits

En 2012, les plus-values sur cession proviennent principalement de la cession de la participation dans Sanofi et de cessions d'actifs dans le secteur Amont (cessions en Colombie (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés), en Grande-Bretagne et au Nigeria).

En 2011, les plus-values sur cession provenaient principalement de la cession de la participation dans CEPISA, de la cession d'actifs dans le secteur Amont (notamment la cession de 10% du pipeline colombien OCENSA) ainsi que de

la cession des activités résines photoréticulables et résines de revêtement (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2010, les plus-values sur cession provenaient principalement de cessions d'actifs dans le secteur Amont (cession des participations dans les champs de Valhall et Hod en Norvège et de la participation dans le bloc 31 en Angola, voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés) ainsi que de l'effet du changement de méthode de comptabilisation et des cessions de la participation Sanofi (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Autres charges

En 2012, la rubrique « Autres » est principalement constituée de la dotation d'une provision de 398 millions de dollars dans le cadre d'une transaction en cours avec la *United States Securities and Exchange Commission* (SEC) et le Département de Justice américain (DoJ) aux Etats Unis (voir la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, la rubrique « Autres » était principalement constituée de 243 millions d'euros de charges de restructuration dans les secteurs Amont, Raffinage-Chimie et Marketing & Services.

En 2010, la rubrique « Autres » était principalement constituée de 248 millions d'euros de charges de restructuration dans le secteur Raffinage-Chimie.

8) Autres produits financiers et autres charges financières

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Revenus des participations	223	330	255
Frais financiers immobilisés	248	171	113
Autres	87	108	74
Autres produits financiers	558	609	442
Effet de l'actualisation des provisions pour restitution des sites	(405)	(344)	(338)
Autres	(94)	(85)	(69)
Autres charges financières	(499)	(429)	(407)

9) Impôts sur les sociétés

A compter de l'exercice 2011, TOTAL S.A. relève du régime fiscal français de droit commun suite à sa sortie du régime du bénéfice mondial consolidé. Cette sortie n'a pas eu d'impact significatif, ni sur la situation financière, ni sur les résultats consolidés du Groupe.

D'autre part, une contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés (IS) de 3 % due sur les montants distribués par les sociétés et organismes français ou étrangers passibles de l'IS en France a été instaurée par la deuxième loi de finances rectificative pour 2012. Cette nouvelle contribution est due pour les montants distribués dont la mise en paiement est intervenue à compter du 17 août 2012, date d'entrée en vigueur de la loi.

L'impact de cette contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés pour le Groupe est une charge de (120) millions d'euros au titre des acomptes du 1^{er}, du 2^{ème} et du 3^{ème} trimestre 2012. Cette contribution additionnelle n'est pas déductible fiscalement.

Par ailleurs, aucun impôt différé n'est reconnu au titre des différences temporelles entre les valeurs comptables et fiscales des investissements considérés comme permanents dans des filiales à l'étranger. Les résultats non distribués des filiales étrangères ainsi réinvestis indéfiniment s'élèvent à 27 007 millions d'euros au 31 décembre 2012. L'effet fiscal latent relatif à ces résultats réinvestis ne peut être déterminé de manière fiable.

Aucun impôt différé n'est reconnu au titre des réserves consolidées des filiales françaises du Groupe, dont le montant est d'environ 28 212 millions d'euros, dans la mesure où la distribution de ces réserves serait exonérée d'impôt pour les filiales dans lesquelles le Groupe détient plus de 95% du capital.

La charge d'impôts sur les résultats s'analyse de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Impôts courants	(12 430)	(12 495)	(9 934)
Impôts différés	(636)	(1 578)	(294)
Charge d'impôt	(13 066)	(14 073)	(10 228)

L'analyse par source du passif net d'impôt différé s'établit comme suit, avant compensation des actifs et passifs par entité fiscale :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Déficits et crédits d'impôts reportables	2 247	1 584	1 145
Pensions, retraites et obligations similaires	483	621	535
Autres provisions non déductibles temporairement	3 816	3 521	2 757
Impôts différés actifs	6 546	5 726	4 437
Dépréciation des impôts différés actifs	(719)	(667)	(576)
Impôts différés actifs nets	5 827	5 059	3 861
Amortissement fiscal accéléré	(14 083)	(12 831)	(10 966)
Autres déductions fiscales temporaires	(2 697)	(2 721)	(1 339)
Impôts différés passifs	(16 780)	(15 552)	(12 305)
Passif net d'impôt différé	(10 953)	(10 493)	(8 444)

Les déficits et crédits d'impôts reportables figurant dans le tableau ci-dessus pour 2 247 millions d'euros au 31 décembre 2012 proviennent uniquement de filiales étrangères, notamment en Belgique pour 567 millions d'euros et aux Etats-Unis pour 467 millions d'euros.

Après compensation des actifs et passifs par entité fiscale, les impôts différés sont présentés de la manière suivante au bilan :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Impôts différés actifs, non courants	1 832	1 767	1 378
Impôts différés actifs, courants (note 16)	-	-	151
Impôts différés passifs, non courants	(12 785)	(12 260)	(9 947)
Impôts différés passifs, courants	-	-	(26)
Montant net	(10 953)	(10 493)	(8 444)

La variation au bilan de la position nette d'impôts différés est analysée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Solde à l'ouverture	(10 493)	(8 444)	(7 639)
Impôts différés reconnus en résultat	(636)	(1 578)	(294)
Impôts différés reconnus en capitaux propres ^(a)	63	(55)	28
Variations de périmètre ^(b)	74	(17)	(59)
Effets de change	39	(399)	(480)
Solde à la clôture	(10 953)	(10 493)	(8 444)

(a) Ce montant est constitué principalement des impôts courants et différés affectés aux transactions sur les réévaluations des titres cotés classés en actifs financiers disponibles à la vente et des impôts différés relatifs à la couverture de flux futurs (voir la note 17 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) Les variations de périmètre comprennent l'effet à hauteur de 81 millions d'euros des déclassements en Actifs destinés à être cédés ou échangés et Passifs relatifs aux actifs destinés à être cédés ou échangés.

Rapprochement entre la charge d'impôt théorique et le résultat avant impôt

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Résultat net de l'ensemble consolidé	10 841	12 581	10 807
Impôts sur les sociétés	13 066	14 073	10 228
Résultat avant impôt	23 907	26 654	21 035
Taux d'imposition français	36,10%	36,10%	34,43%
Charge d'impôt théorique	(8 630)	(9 622)	(7 242)
Différence entre le taux d'imposition français et le taux d'imposition des filiales étrangères	(5 934)	(5 740)	(4 921)
Effet en impôt du résultat des sociétés mises en équivalence	726	695	672
Différences permanentes	811	889	1 375
Ajustements d'impôt courant sur exercices antérieurs	82	(19)	(45)
Ajustements d'impôt différé afférents aux variations des taux d'impôt	(69)	(201)	2
Variation de la dépréciation des impôts différés actifs	(52)	(71)	(65)
Autres	-	(4)	(4)
Charge d'impôt dans le compte de résultat	(13 066)	(14 073)	(10 228)

Le taux d'imposition français est constitué du taux normal de l'impôt sur les sociétés (33,33%), augmenté des contributions additionnelles en vigueur en 2012 qui portent le taux global d'imposition des bénéficiaires à 36,10% (36,10% en 2011 et 34,43% en 2010).

Les différences permanentes sont principalement dues aux dépréciations de *goodwill*, aux dividendes des sociétés non consolidées ainsi qu'à l'impact des modalités de fiscalisation propres à certaines activités.

Échéancier des crédits d'impôt

Le Groupe dispose de déficits et crédits d'impôts reportables qui expirent selon l'échéancier suivant :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012		2011		2010	
	Base	Impôt	Base	Impôt	Base	Impôt
2011	-	-	-	-	225	110
2012	-	-	242	115	177	80
2013	316	150	171	81	146	59
2014	249	116	104	47	1 807	602
2015 ^(a)	167	75	8	2	190	62
2016 ^(b)	26	8	2 095	688	-	-
2017 et suivants	3 187	971	-	-	-	-
Déficits et crédits d'impôts indéfiniment reportables	3 049	927	2 119	651	774	232
Total	6 994	2 247	4 739	1 584	3 319	1 145

(a) Défis et crédits d'impôts reportables en 2015 et années suivantes pour l'exercice 2010.

(b) Défis et crédits d'impôts reportables en 2016 et années suivantes pour l'exercice 2011.

10) Immobilisations incorporelles

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>Goodwill</i>	1 852	(963)	889
Droits miniers prouvés	8 803	(3 291)	5 512
Droits miniers non prouvés	6 416	(913)	5 503
Autres immobilisations incorporelles	3 571	(2 617)	954
Total immobilisations incorporelles	20 642	(7 784)	12 858

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>Goodwill</i>	1 903	(993)	910
Droits miniers prouvés	8 319	(2 626)	5 693
Droits miniers non prouvés	5 400	(555)	4 845
Autres immobilisations incorporelles	3 377	(2 412)	965
Total immobilisations incorporelles	18 999	(6 586)	12 413

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
<i>Goodwill</i>	1 498	(596)	902
Droits miniers prouvés	6 294	(2 369)	3 925
Droits miniers non prouvés	3 805	(343)	3 462
Autres immobilisations incorporelles	2 803	(2 175)	628
Total immobilisations incorporelles	14 400	(5 483)	8 917

Les variations des immobilisations incorporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Immobilisations incorporelles nettes		Dotations nettes d'amortissements et dépréciations			Effets de change	Autres	Immobilisations incorporelles nettes au 31 décembre
	au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	Cessions					
2012	12 413	2 466	(58)	(1 439)	(163)	(361)	12 858	
2011	8 917	2 504	(428)	(991)	358	2 053	12 413	
2010	7 514	2 466	(62)	(553)	491	(939)	8 917	

En 2012, la colonne « Autres » comprend principalement le reclassement d'actifs au titre de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour (333) millions d'euros (voir la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, la colonne « Autres » comprenait principalement les droits miniers de Chesapeake dans le Barnett Shale reclassés dans les acquisitions pour (649) millions d'euros, la part non encore payée de l'acquisition de droits miniers de Chesapeake dans Utica pour 1 216 millions d'euros, le reclassement de droits miniers sur Joslyn cédés en 2011 et classés auparavant en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour 384 millions d'euros, ainsi que 697 millions d'euros relatifs à l'acquisition de SunPower.

En 2010, la colonne « Autres » comprenait principalement les droits miniers de Chesapeake dans le Barnett Shale reclassés dans les acquisitions pour (975) millions d'euros et le reclassement de droits miniers sur Joslyn en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour (390) millions d'euros, en incluant l'effet de change, partiellement compensés par l'acquisition d'UTS pour 646 millions d'euros (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Le tableau suivant donne les variations pour l'année 2012 des *goodwill* répartis par secteur :

(en millions d'euros)	Goodwill net au				Goodwill net au
	1^{er} janvier 2012	Augmentations	Dépréciations	Autres	
Amont	66	-	-	(64)	2
Raffinage-Chimie	727	91	(11)	(19)	788
Marketing & Services	92	-	-	(18)	74
 Holding	25	-	-	-	25
Total	910	91	(11)	(101)	889

En 2012 la colonne « Autres » correspond principalement au reclassement d'actifs conformément à la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

11) Immobilisations corporelles

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisations de l'Exploration & Production			
Sur permis prouvés	87 896	(57 832)	30 064
Sur permis non prouvés	229	-	229
Travaux en cours	26 645	(172)	26 473
Sous-total	114 770	(58 004)	56 766
Autres immobilisations			
Terrains	1 354	(407)	947
Installations techniques (y compris transport)	25 501	(19 458)	6 043
Constructions	6 489	(4 172)	2 317
Immobilisations en cours	1 732	(277)	1 455
Autres immobilisations	6 840	(5 036)	1 804
Sous-total	41 916	(29 350)	12 566
Total immobilisations corporelles	156 686	(87 354)	69 332

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisations de l'Exploration & Production			
Sur permis prouvés	84 222	(54 589)	29 633
Sur permis non prouvés	209	-	209
Travaux en cours	21 190	(15)	21 175
Sous-total	105 621	(54 604)	51 017
Autres immobilisations			
Terrains	1 346	(398)	948
Installations techniques (y compris transport)	25 838	(18 349)	7 489
Constructions	6 241	(4 131)	2 110
Immobilisations en cours	1 534	(306)	1 228
Autres immobilisations	6 564	(4 899)	1 665
Sous-total	41 523	(28 083)	13 440
Total immobilisations corporelles	147 144	(82 687)	64 457

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Valeur brute	Amortissements et dépréciations	Valeur nette
Immobilisations de l'Exploration & Production			
Sur permis prouvés	77 183	(50 582)	26 601
Sur permis non prouvés	347	(1)	346
Travaux en cours	14 712	(37)	14 675
Sous-total	92 242	(50 620)	41 622
Autres immobilisations			
Terrains	1 304	(393)	911
Installations techniques (y compris transport)	23 831	(17 010)	6 821
Constructions	6 029	(3 758)	2 271
Immobilisations en cours	2 350	(488)	1 862
Autres immobilisations	6 164	(4 687)	1 477
Sous-total	39 678	(26 336)	13 342
Total immobilisations corporelles	131 920	(76 956)	54 964

Les variations des immobilisations corporelles s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Immobilisations corporelles nettes			Dotations nettes d'amortissements et dépréciations	Effets de change	Autres	Immobilisations corporelles nettes au 31 décembre
	au 1 ^{er} janvier	Acquisitions	Cessions				
2012	64 457	17 439	(633)	(9 042)	(409)	(2 480)	69 332
2011	54 964	15 443	(1 489)	(7 636)	1 692	1 483	64 457
2010	51 590	11 346	(1 269)	(8 564)	2 974	(1 113)	54 964

En 2012, la colonne « Cessions » comprend principalement l'impact des cessions d'actifs dans le secteur Amont en Grande-Bretagne, en Norvège et au Nigéria.

En 2012, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprend l'impact de la dépréciation exceptionnelle des actifs *shale gas* dans le bassin du Barnett comptabilisée à hauteur de 1 134 millions d'euros (voir la note 4E de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2012, la colonne « Autres » comprend essentiellement le reclassement d'actifs au titre de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » pour un montant de 2 992 millions d'euros (voir la note 34 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, la colonne « Cessions » comprenait principalement l'impact des cessions d'actifs dans le secteur Amont (cession des participations dans Gassled en Norvège, de la participation dans le champ Joslyn au Canada) et dans le Marketing & Services (cession du Marketing au Royaume-Uni) (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprenait l'impact des dépréciations exceptionnelles d'actifs comptabilisées à hauteur de 781 millions d'euros (voir la note 4D de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, la colonne « Autres » correspondait pour 653 millions d'euros à l'augmentation de l'actif de restitution des sites. Elle comprenait également 428 millions d'euros liés au reclassement des immobilisations corporelles de Joslyn et des activités résines cédées en 2011 et classées auparavant en application de la norme IFRS 5 en « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées ».

En 2010, la colonne « Cessions » comprenait principalement l'impact des cessions d'actifs dans le secteur Amont (cession des participations dans les champs de Valhall et Hod en Norvège et de la participation dans le bloc 31 en Angola, voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2010, la colonne « Dotations nettes d'amortissements et dépréciations » comprenait l'impact des dépréciations exceptionnelles d'actifs comptabilisées à hauteur de 1 416 millions d'euros (voir la note 4D de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2010, la colonne « Autres » correspondait principalement au changement de méthode de consolidation de Samsung Total Petrochemicals (voir la note 12 de l'annexe aux comptes consolidés) pour (541) millions d'euros et au reclassement pour (537) millions d'euros, en incluant l'effet de change, des immobilisations corporelles de Joslyn, de Total E&P Cameroun et des activités résines faisant l'objet d'un projet de cession en application de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées », partiellement compensés par l'acquisition d'UTS pour 217 millions d'euros (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les immobilisations corporelles présentées ci-dessus incluent des installations techniques et des constructions en location financement pour les montants suivants :

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Installations techniques	391	(294)	97
Constructions	54	(26)	28
Autres immobilisations	207	(2)	205
Total	652	(322)	330

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Installations techniques	414	(284)	130
Constructions	54	(25)	29
Autres immobilisations	-	-	-
Total	468	(309)	159

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Brut	Amortissements et dépréciations	Net
Installations techniques	480	(332)	148
Constructions	54	(24)	30
Autres immobilisations	-	-	-
Total	534	(356)	178

12) Sociétés mises en équivalence : titres et prêts

Valeur d'équivalence (en millions d'euros)	Au 31 décembre					
	2012 % de détention	2011	2010	2012 valeur d'équivalence	2011	2010
NLNG	15,00%	15,00%	15,00%	714	953	1 108
PetroCedeño - EM	30,32%	30,32%	30,32%	1 282	1 233	1 136
CEPSA (quote-part Amont) ^(b)	-	-	48,83%	-	-	340
Angola LNG Ltd.	13,60%	13,60%	13,60%	957	869	710
Qatargas	10,00%	10,00%	10,00%	106	97	85
FOSMAX	27,54%	27,60%	28,03%	112	119	125
Dolphin Energy Ltd (Del) Abu Dhabi	24,50%	24,50%	24,50%	95	208	172
Qatar Liquefied Gas Company Limited II (Train B)	16,70%	16,70%	16,70%	219	209	184
Yemen LNG Co	39,62%	39,62%	39,62%	252	169	25
Shtokman Development AG	25,00%	25,00%	25,00%	268	248	214
Novatek ^(c)	15,34%	14,09%	-	3 815	3 368	-
Autres	-	-	-	549	681	661
Total entreprises associées				8 369	8 154	4 760
Yamal LNG ^(c)	20,02%	20,01%	-	702	495	-
Ichthys LNG Ltd ^(c)	24,00%	24,00%	-	79	82	-
Autres	-	-	-	44	-	-
Total entreprises contrôlées conjointement				825	577	-
Total Amont				9 194	8 731	4 760
CEPSA (quote-part Raffinage Chimie) ^(b)	-	-	48,83%	-	-	1 487
Qatar Petrochemical Company Ltd.	20,00%	20,00%	20,00%	228	240	221
Saudi Aramco Total Refining & Petrochemicals	37,50%	37,50%	37,50%	177	121	51
Qatofin Company Limited	36,36%	36,36%	36,36%	285	136	27
Autres	-	-	-	131	118	124
Total entreprises associées				821	615	1 910
Samsung Total Petrochemicals	50,00%	50,00%	50,00%	758	706	645
Total entreprises contrôlées conjointement				758	706	645
Total Raffinage-Chimie				1 579	1 321	2 555
CEPSA (quote-part Marketing & Services) ^(b)	-	-	48,83%	-	-	1 075
AMYRIS	18,50%	21,37%	22,03%	31	79	101
Autres	-	-	-	158	197	139
Total entreprises associées				189	276	1 315
SARA	50,00%	50,00%	50,00%	122	125	134
TotalErg	49,00%	49,00%	49,00%	264	296	289
Autres	-	-	-	51	-	80
Total entreprises contrôlées conjointement				437	421	503
Total Marketing & Services				626	697	1 818
Sanofi ^(a)	-	-	-	-	-	-
Total entreprises associées				-	-	-
Total entreprises contrôlées conjointement				-	-	-
Total Holding				-	-	-
Total titres				11 399	10 749	9 133
Prêts				2 360	2 246	2 383
Total titres et prêts				13 759	12 995	11 516

(a) Arrêt de la comptabilisation par mise en équivalence de Sanofi au 1^{er} juillet 2010 (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) Cession de CEPSA le 29 juillet 2011

(c) Société intégrée par mise en équivalence en 2011.

Quote-part du profit (perte) (en millions d'euros)	Au 31 décembre			Exercice		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
	% de détention			quote-part du profit (perte)		
NLNG	15,00%	15,00%	15,00%	434	374	207
PetroCedeño - EM	30,32%	30,32%	30,32%	123	55	195
CEPSA (quote-part Amont) ^(b)	-	-	48,83%	-	15	57
Angola LNG Ltd.	13,60%	13,60%	13,60%	14	6	8
Qatargas	10,00%	10,00%	10,00%	233	196	136
FOSMAX	27,54%	27,60%	28,03%	11	13	-
Dolphin Energy Ltd (Del) Abu Dhabi	24,50%	24,50%	24,50%	125	131	121
Qatar Liquefied Gas Company Limited II (Train B)	16,70%	16,70%	16,70%	483	446	288
Yemen LNG Co	39,62%	39,62%	39,62%	84	130	37
Shtokman Development AG	25,00%	25,00%	25,00%	(7)	1	(5)
Novatek ^(c)	15,34%	14,09%	-	34	24	-
Autres	-	-	-	331	320	157
Total entreprises associées				1 865	1 711	1 201
Yamal LNG ^(c)	20,02%	20,01%	-	(11)	-	-
Ichthys LNG Ltd ^(c)	24,00%	24,00%	-	(2)	(7)	-
Autres	-	-	-	4	-	-
Total entreprises contrôlées conjointement				(9)	(7)	-
Total Amont				1 856	1 704	1 201
CEPSA (quote-part Raffinage Chimie) ^(b)	-	-	48,83%	-	32	164
Qatar Petrochemical Company Ltd.	20,00%	20,00%	20,00%	82	89	84
Saudi Aramco Total Refining & Petrochemicals	37,50%	37,50%	37,50%	(29)	(30)	(20)
Qatofin Company Limited	36,36%	36,36%	36,36%	152	98	36
Autres	-	-	-	(30)	(8)	57
Total entreprises associées				175	181	321
Samsung Total Petrochemicals	50,00%	50,00%	50,00%	68	114	104
Total entreprises contrôlées conjointement				68	114	104
Total Raffinage-Chimie				243	295	425
CEPSA (quote-part Marketing & Services) ^(b)	-	-	48,83%	-	13	86
AMYRIS	18,50%	21,37%	22,03%	(64)	(23)	(3)
Autres	-	-	-	(14)	(27)	7
Total entreprises associées				(78)	(37)	90
SARA	50,00%	50,00%	50,00%	14	11	31
TotalErg	49,00%	49,00%	49,00%	(32)	7	(11)
Autres	-	-	-	7	(55)	8
Total entreprises contrôlées conjointement				(11)	(37)	28
Total Marketing & Services				(89)	(74)	118
Sanofi ^(a)	-	-	-	-	-	209
Total entreprises associées				-	-	209
Total entreprises contrôlées conjointement				-	-	-
Total Holding				-	-	209
Total titres				2 010	1 925	1 953

(a) Arrêt de la comptabilisation par mise en équivalence de Sanofi au 1^{er} juillet 2010 (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) Cession de CEPSA le 29 juillet 2011

(c) Société intégrée par mise en équivalence en 2011.

La quote-part de la valeur boursière de Novatek s'élève à 3 996 millions d'euros au 31 décembre 2012 pour une valeur d'équivalence de 3 815 millions d'euros.

La valeur d'équivalence des titres Shtokman Development AG s'élève à 268 millions d'euros au 31 décembre 2012. En 2007, TOTAL et Gazprom ont signé un accord portant sur la première phase de développement du gisement de gaz et de condensats offshore de Shtokman, situé en mer de Barents. Aux termes de cet accord, la société commune Shtokman Development AG (« SDAG ») (TOTAL 25%), a été créée en 2008 pour concevoir, construire, financer et opérer cette première phase fondée sur un schéma initial de développement prévoyant la production de 23,7 Gm3/an de gaz (410 kbep/j) dont la moitié exportée par gazoduc vers l'Europe et l'autre moitié expédiée sous forme de gaz naturel liquéfié (GNL).

Les études menées sur le projet Shtokman ont montré que les solutions techniques initialement retenues auraient des coûts d'investissement et d'opération trop élevés pour assurer une rentabilité acceptable, et ont conduit les partenaires au premier trimestre 2012 à recentrer le schéma de développement sur la seule production de GNL.

Dans ce cadre, TOTAL et Gazprom poursuivent leurs discussions en vue de conclure un nouvel accord reflétant les modifications du schéma de développement et destiné à remplacer l'ancien accord de 2007 expiré depuis le 1er juillet 2012. En parallèle, les échanges techniques entre TOTAL et Gazprom se poursuivent afin de parvenir à un développement économiquement viable du projet.

Les principaux agrégats financiers en part Groupe des sociétés comptabilisées par mise en équivalence sont les suivants :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012		2011		2010	
	Entreprises associées	Entreprises contrôlées conjointement	Entreprises associées	Entreprises contrôlées conjointement	Entreprises associées	Entreprises contrôlées conjointement
Actifs	18 937	4 673	18 088	3 679	19 192	2 770
Capitaux propres	9 379	2 020	9 045	1 704	7 985	1 148
Passifs	9 558	2 653	9 043	1 975	11 207	1 622

Exercice (en millions d'euros)	2012		2011		2010	
	Entreprises associées	Entreprises contrôlées conjointement	Entreprises associées	Entreprises contrôlées conjointement	Entreprises associées	Entreprises contrôlées conjointement
Produits des ventes	9 068	6 436	9 948	5 631	16 529	2 575
Résultat avant impôts	2 565	54	2 449	119	2 389	166
Charge d'impôt	(603)	(6)	(594)	(49)	(568)	(34)
Résultat net	1 962	48	1 855	70	1 821	132

13) Autres titres

Les titres présentés ci-après appartiennent à la catégorie « Actifs financiers disponibles à la vente » (voir la note 1M(ii) de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
Areva ^(b)	37	10	47
CME Group	1	7	8
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie	38	(6)	32
Gevo	3	-	3
Autres titres cotés	1	-	1
Autres titres cotés ^(c)	80	11	91
BBPP	61	-	61
Ocensa ^(d)	83	-	83
BTC Limited	119	-	119
Autres titres non cotés	836	-	836
Autres titres non cotés ^(c)	1 099	-	1 099
Total autres titres	1 179	11	1 190

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
Sanofi ^(a)	2 100	351	2 451
Areva ^(b)	69	1	70
Arkema	-	-	-
CME Group	1	6	7
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie	38	(5)	33
Gevo	15	(3)	12
Autres titres cotés	3	(1)	2
Autres titres cotés ^(c)	2 226	349	2 575
BBPP	62	-	62
Ocensa ^(d)	85	-	85
BTC Limited	132	-	132
Autres titres non cotés	820	-	820
Autres titres non cotés ^(c)	1 099	-	1 099
Total autres titres	3 325	349	3 674

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Valeur historique	Gain (Perte) latent	Valeur au bilan
Sanofi ^(a)	3 510	(56)	3 454
Areva ^(b)	69	63	132
Arkema	-	-	-
CME Group	1	9	10
Olympia Energy Fund - fonds d'investissement énergie	37	(3)	34
Autres titres cotés	2	(1)	1
Autres titres cotés ^(c)	3 619	12	3 631
BBPP	60	-	60
BTC Limited	141	-	141
Autres titres non cotés	758	-	758
Autres titres non cotés ^(c)	959	-	959
Total autres titres	4 578	12	4 590

(a) Arrêt de la comptabilisation par mise en équivalence de Sanofi au 1er juillet 2010 (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) Gain latent calculé sur la base du certificat d'investissement.

(c) Dont dépréciations de 669 millions d'euros en 2012, 604 millions d'euros en 2011 et 597 millions d'euros en 2010.

(d) Arrêt de la comptabilisation par mise en équivalence d'Ocensa en juillet 2011 (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

14) Autres actifs non courants

Au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Prêts et avances ^(a)	2 593	(386)	2 207
Autres	1 508	-	1 508
Total	4 101	(386)	3 715

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Prêts et avances ^(a)	2 454	(399)	2 055
Autres	1 049	-	1 049
Total	3 503	(399)	3 104

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Prêts et avances ^(a)	2 060	(464)	1 596
Autres	681	-	681
Total	2 741	(464)	2 277

^(a) Hors prêts aux sociétés mises en équivalence.

Les variations des dépréciations sur les prêts et avances sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations	Reprises	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
2012	(399)	(16)	18	11	(386)
2011	(464)	(25)	122	(32)	(399)
2010	(587)	(33)	220	(64)	(464)

15) Stocks

Au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 044	(17)	3 027
Produits raffinés	7 169	(86)	7 083
Produits de la Chimie	1 440	(94)	1 346
Stocks de <i>trading</i>	3 782	-	3 782
Autres stocks	2 620	(461)	2 159
Total	18 055	(658)	17 397

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 791	(24)	3 767
Produits raffinés	7 483	(36)	7 447
Produits de la Chimie	1 489	(103)	1 386
Stocks de <i>trading</i>	3 233	-	3 233
Autres stocks	2 695	(406)	2 289
Total	18 691	(569)	18 122

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Hydrocarbures bruts et gazeux	3 402	-	3 402
Produits raffinés	5 897	(28)	5 869
Produits de la Chimie	1 350	(99)	1 251
Stocks de <i>trading</i>	3 504	-	3 504
Autres stocks	1 892	(318)	1 574
Total	16 045	(445)	15 600

Les variations des dépréciations sur les stocks sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
2012	(569)	(96)	7	(658)
2011	(445)	(83)	(41)	(569)
2010	(417)	(39)	11	(445)

16) Clients et comptes rattachés, autres créances

Au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	19 678	(472)	19 206
Créances sur États (impôts et taxes)	2 796	-	2 796
Autres créances d'exploitation	6 416	(258)	6 158
Impôts différés actifs, courants	-	-	-
Charges constatées d'avance	1 085	-	1 085
Autres débiteurs	47	-	47
Autres créances	10 344	(258)	10 086

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	20 532	(483)	20 049
Créances sur États (impôts et taxes)	2 398	-	2 398
Autres créances d'exploitation	7 750	(283)	7 467
Impôts différés actifs, courants	-	-	-
Charges constatées d'avance	840	-	840
Autres débiteurs	62	-	62
Autres créances	11 050	(283)	10 767

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)

	Valeur brute	Dépréciations	Valeur nette
Clients et comptes rattachés	18 635	(476)	18 159
Créances sur États (impôts et taxes)	2 227	-	2 227
Autres créances d'exploitation	4 543	(136)	4 407
Impôts différés actifs, courants	151	-	151
Charges constatées d'avance	657	-	657
Autres débiteurs	41	-	41
Autres créances	7 619	(136)	7 483

Les variations des dépréciations des rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres créances » sont les suivantes :

Exercice (en millions d'euros)	Dépréciations au 1 ^{er} janvier	Dotations nettes des reprises	Effets de change et autres variations	Dépréciations au 31 décembre
Clients et comptes rattachés				
2012	(483)	(56)	67	(472)
2011	(476)	4	(11)	(483)
2010	(468)	(31)	23	(476)
Autres créances				
2012	(283)	26	(1)	(258)
2011	(136)	(132)	(15)	(283)
2010	(69)	(66)	(1)	(136)

Au 31 décembre 2012, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres Créances d'exploitation » en valeur nette s'élève à 3 442 millions d'euros dont 2 025 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 679 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 260 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 478 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.

Au 31 décembre 2011, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres Créances d'exploitation » en valeur nette s'élevait à 3 556 millions d'euros dont 1 857 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 365 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 746 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 588 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.

Au 31 décembre 2010, la part des créances échues comprise dans les rubriques « Clients et comptes rattachés » et « Autres Créances d'exploitation » en valeur nette s'élevait à 3 141 millions d'euros dont 1 885 millions d'euros échus depuis moins de 90 jours, 292 millions d'euros échus entre 90 jours et 6 mois, 299 millions d'euros échus entre 6 mois et 12 mois et 665 millions d'euros échus depuis plus de 12 mois.

17) Capitaux propres

Nombre d'actions TOTAL

Il n'existe qu'une seule catégorie d'actions de TOTAL S.A. d'une valeur nominale de 2,50 euros au 31 décembre 2012. Les actions peuvent être détenues au porteur ou inscrites au nominatif.

Un droit de vote double est attribué, eu égard à la quotité du capital social qu'elles représentent, à toutes les actions nominatives et entièrement libérées, inscrites au nom d'un même actionnaire depuis deux ans au moins, ainsi que, en cas d'augmentation de capital par incorporation de réserves, bénéfices ou primes, aux actions nominatives attribuées gratuitement à un actionnaire à raison d'actions anciennes pour lesquelles il bénéficie de ce droit.

En application des statuts de la Société, aucun actionnaire ne peut exprimer en Assemblée générale, par lui-même et par un mandataire, au titre des droits de vote simple attachés aux actions qu'il détient directement ou indirectement et aux pouvoirs qui lui sont donnés, plus de 10% du nombre total des droits de vote attachés aux actions de la Société. S'il dispose du droit de vote double, cette limite pourra être dépassée sans cependant excéder 20%.

Ces limitations deviennent caduques dès lors qu'une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert, vient à détenir directement ou indirectement au moins les deux tiers du nombre total des actions de la Société à la suite d'une procédure publique visant la totalité des actions de la Société.

Le nombre d'actions composant le capital autorisé est de 3 421 533 930 au 31 décembre 2012, 3 446 401 650 au 31 décembre 2011 et 3 439 391 697 au 31 décembre 2010.

Evolution du nombre d'actions composant le capital social

Au 1er janvier 2010		2 348 422 884
Actions émises en raison de :	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	1 218 047
Au 1er janvier 2011		2 349 640 931
Actions émises en raison de :	Augmentation de capital réservée aux salariés	8 902 717
	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	5 223 665
Au 31 décembre 2011		2 363 767 313
Actions émises en raison de :	Augmentation de capital dans le cadre du plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL au profit des salariés	1 366 950
	Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	798 883
Au 31 décembre 2012 (a)		2 365 933 146

(a) Dont 108 391 639 actions d'autodétention et d'autocontrôle déduites des capitaux propres consolidés.

Le calcul du nombre moyen pondéré et du nombre moyen pondéré dilué d'actions, utilisés respectivement pour la présentation du résultat net par action et du résultat net dilué par action, est détaillé comme suit :

	2012	2011	2010
Nombre d'actions au 1er janvier	2 363 767 313	2 349 640 931	2 348 422 884
<i>Nombre d'actions émises durant l'année (prorata temporis)</i>			
Exercice d'options de souscription d'actions TOTAL	663 429	3 412 123	412 114
Exercice d'options d'achat d'actions TOTAL	-	-	984 800
Attribution gratuite d'actions de performance TOTAL	991 126	978 503	416 420
Plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL (a)	683 868	506	15
Augmentations de capital réservées aux salariés	-	5 935 145	-
Actions TOTAL détenues par TOTAL S.A. ou les sociétés du Groupe et déduites des capitaux propres consolidés	(110 304 173)	(112 487 679)	(115 407 190)
Nombre moyen pondéré d'actions	2 255 801 563	2 247 479 529	2 234 829 043
<i>Effet dilutif</i>			
Options de souscription et d'achat d'actions TOTAL	247 527	470 095	1 758 006
Attribution gratuite d'actions de performance TOTAL	7 748 805	6 174 808	6 031 963
Plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL (a)	1 703 554	2 523 233	1 504 071
Augmentation de capital réservée aux salariés	1 134 296	303 738	371 493
Nombre moyen pondéré d'actions dilué	2 266 635 745	2 256 951 403	2 244 494 576

(a) Le Conseil d'administration a décidé, le 21 mai 2010, la mise en œuvre et les conditions d'un plan mondial d'attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe.

Augmentation de capital réservée aux salariés

L'Assemblée Générale Mixte du 11 mai 2012 a délégué au Conseil d'Administration, dans sa dix-septième résolution, la compétence de procéder en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de vingt-six mois à une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne entreprise.

Cette même Assemblée Générale a également délégué au Conseil d'Administration les pouvoirs à l'effet de procéder en une ou plusieurs fois dans un délai maximum de dix-huit mois à une augmentation de capital réservée, ayant pour objet de donner aux salariés de filiales étrangères des avantages comparables à ceux dont bénéficient les salariés concernés par la dix-septième résolution.

Dans le cadre de ces délégations, le Conseil d'Administration du 18 septembre 2012 a décidé une augmentation de capital réservée aux salariés comprenant une formule de souscription classique et une formule à effet de levier au choix des salariés, dans la limite de 18 millions d'actions portant jouissance au 1^{er} janvier 2012. Tous pouvoirs ont également été délégués au Président-Directeur Général afin de fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription ainsi que le prix de souscription des actions. Cette augmentation de capital ouverte en 2013, devrait être clôturée avant l'assemblée générale de 2013.

La précédente augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe avait été décidée par le Conseil d'Administration du 28 octobre 2010 en vertu de l'autorisation de l'Assemblée Générale Mixte du 21 mai 2010 et avait donné lieu à la souscription de 8 902 717 actions d'un nominal de 2,5 euros au prix unitaire de 34,80 euros, dont la création avait été constatée le 28 avril 2011.

Augmentation de capital liée au plan mondial d'attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe

L'Assemblée Générale du 16 mai 2008 a délégué au Conseil d'Administration la compétence de procéder à l'attribution gratuite d'actions de la Société aux collaborateurs du Groupe ainsi qu'à des dirigeants mandataires sociaux de la Société ou de sociétés du Groupe, pour une durée de 38 mois, dans la limite de 0,8 % du capital de la Société existant au jour où le Conseil décide l'attribution.

Dans le cadre de cette délégation de compétence, le Conseil d'Administration du 21 mai 2010 a décidé les modalités et les conditions d'un Plan Mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL au profit des salariés du Groupe et a délégué au Président-Directeur Général de la Société tous les pouvoirs nécessaires à la mise en œuvre de ce Plan.

A ce titre, le 2 juillet 2012, le Président-Directeur Général du Groupe a constaté l'émission et l'attribution définitive de 1 366 950 actions ordinaires de 2,5 euros de nominal aux bénéficiaires désignés, en application des conditions d'attribution arrêtées par le Conseil d'administration du 21 mai 2010.

Au 31 décembre 2012, 974 900 actions étaient encore susceptibles d'être émises au titre de ce plan.

Annulation d'actions

La société n'a procédé à aucune réduction de capital par annulation d'actions au cours des exercices 2010, 2011 et 2012.

Autodétention (actions TOTAL détenues par TOTAL S.A.)

Au 31 décembre 2012, TOTAL S.A. détient 8 060 371 de ses propres actions, soit 0,34% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 7 994 470 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 65 901 actions destinées à être affectées à de nouveaux plans d'options d'achat ou à de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2011, TOTAL S.A. détient 9 222 905 de ses propres actions, soit 0,39% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 6 712 528 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 2 510 377 actions destinées à être affectées à de nouveaux plans d'options d'achat ou à de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Au 31 décembre 2010, TOTAL S.A. détenait 12 156 411 de ses propres actions, soit 0,52% du capital social, réparties de la façon suivante :

- 6 012 460 actions affectées aux plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL dont bénéficient les salariés du Groupe ;
- 6 143 951 actions destinées à être affectées à de nouveaux plans d'options d'achat ou à de nouveaux plans d'attribution gratuite d'actions.

Ces actions étaient déduites des capitaux propres consolidés.

Autocontrôle (actions TOTAL détenues par des filiales du Groupe)

Au 31 décembre des exercices 2012, 2011 et 2010, TOTAL S.A. détenait indirectement, par l'intermédiaire de ses filiales, 100 331 268 de ses propres actions, soit 4,24% du capital social au 31 décembre 2012, 4,24% du capital social au 31 décembre 2011 et 4,27% du capital social au 31 décembre 2010 réparties de la façon suivante :

- 2 023 672 actions détenues par une société du Groupe, Total Nucléaire, détenue indirectement à 100% par TOTAL S.A. ;
- 98 307 596 actions détenues par des filiales d'Elf Aquitaine (Financière Valorgest, Sogapar et Fingestval), détenues indirectement à 100% par TOTAL S.A.

Ces actions sont déduites des capitaux propres consolidés.

Dividende

TOTAL S.A. a procédé à la mise en paiement, le 22 mars 2012, du troisième acompte trimestriel de 0,57 euro par action au titre de l'exercice 2011 (le détachement de l'acompte ayant eu lieu le 19 mars 2012). TOTAL S.A. a également procédé à la mise en paiement, le 21 juin 2012, du solde du dividende de 0,57 euro par action au titre de l'exercice 2011 (le détachement du solde du dividende ayant eu lieu le 18 juin 2012).

Par ailleurs, TOTAL S.A. a procédé à la mise en paiement de deux acomptes trimestriels au titre de l'exercice 2012 :

- Un premier acompte trimestriel de 0,57 euro par action au titre de l'exercice 2012, décidé par le Conseil d'administration du 26 avril 2012, a été détaché de l'action le 24 septembre 2012 et mis en paiement en numéraire le 27 septembre 2012 ;
- Un deuxième acompte trimestriel de 0,59 euro par action au titre de l'exercice 2012, décidé par le Conseil d'administration du 26 juillet 2012, a été détaché de l'action le 17 décembre 2012 et mis en paiement en numéraire le 20 décembre 2012.

Le Conseil d'administration du 30 octobre 2012 a décidé de fixer le montant du troisième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2012 à 0,59 euro par action. Cet acompte sera détaché de l'action le 18 mars 2013 et mis en paiement en numéraire le 21 mars 2013.

Il sera proposé à l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2013 de verser un dividende de 2,34 euros par action au titre de l'exercice 2012, soit un solde à distribuer de 0,59 euro par action en tenant compte de l'acompte de 0,57 euro et des deux acomptes de 0,59 euro par action qui auront déjà été versés.

Primes liées au capital des sociétés françaises

En vertu de la réglementation française, les primes liées au capital correspondent aux primes d'émission d'actions, d'apport ou de fusion qui peuvent être capitalisées ou utilisées afin de compenser les pertes si la réserve légale a atteint son niveau minimal autorisé. Ces primes peuvent également être distribuées, cette distribution ayant un impact fiscal sauf dans le cas où elle présente le caractère de remboursements d'apports pour les actionnaires.

Les primes liées au capital de TOTAL S.A. s'élèvent à 27 684 millions d'euros au 31 décembre 2012 (27 655 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 27 208 millions d'euros au 31 décembre 2010).

Réserves

En application de la réglementation française, 5% du résultat net doit être transféré dans la réserve légale jusqu'à ce que celle-ci atteigne 10% du capital. Cette réserve légale ne peut être distribuée aux actionnaires, sauf en cas de liquidation. Elle peut en revanche être utilisée pour compenser des pertes.

Si elles étaient intégralement distribuées, les réserves distribuables de la société mère seraient soumises à une taxation d'environ 539 millions d'euros au 31 décembre 2012 (539 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 514 millions d'euros au 31 décembre 2010) au titre du complément d'impôt sur les sociétés à acquitter sur les réserves réglementées afin qu'elles deviennent distribuables.

De plus, la contribution additionnelle à l'impôt sur les sociétés (IS) de 3 % due sur les montants distribués par les sociétés et organismes français ou étrangers passibles de l'IS en France instaurée par la deuxième loi de finances rectificative pour 2012 devrait être acquittée, soit un montant de 375 millions d'euros.

Autres éléments du résultat global

Les autres éléments du résultat global présentant des éléments reclassés en résultat sont détaillés dans le tableau suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Écarts de conversion de consolidation		1 498	2 231
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(712)	1 435	2 234
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	(11)	(63)	3
Actifs disponibles à la vente		337	(100)
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	63	382	(50)
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	401	45	50
Couverture de flux futurs		(84)	(80)
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	152	(131)	(195)
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	87	(47)	(115)
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt		(15)	302
Autres éléments		(2)	(7)
- Gains/(Pertes) de la période non réalisés	(13)	(2)	(7)
- Diminué des gains/(pertes) comptabilisés en Résultat net	-	-	-
Effet d'impôt		(55)	28
Total autres éléments du résultat global	(764)	1 679	2 374

Le détail des effets d'impôt relatifs aux autres éléments du résultat global s'établit comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2012			2011			2010		
	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt	Avant impôt	Impôt	Après impôt
Écarts de conversion de consolidation	(701)	-	(701)	1 498	-	1 498	2 231	-	2 231
Actifs disponibles à la vente	(338)	89	(249)	337	(93)	244	(100)	2	(98)
Couverture de flux futurs	65	(26)	39	(84)	38	(46)	(80)	26	(54)
Quote-part du résultat global des sociétés mises en équivalence, net d'impôt	160	-	160	(15)	-	(15)	302	-	302
Autres éléments	(13)	-	(13)	(2)	-	(2)	(7)	-	(7)
Total autres éléments du résultat global	(827)	63	(764)	1 734	(55)	1 679	2 346	28	2 374

18) Engagements envers le personnel

Les provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux sont constituées par :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Provisions pour engagements de retraite	1 077	1 268	1 268
Provisions pour autres engagements sociaux	627	620	605
Provisions pour restructurations (plans de préretraite)	269	344	298
Total	1 973	2 232	2 171
Provisions nettes pour engagements sociaux relatifs à des actifs destinés à la vente	4	-	-

Les principaux régimes de retraite à prestations définies du Groupe sont situés en France, au Royaume-Uni, aux États-Unis, en Belgique et en Allemagne. Leurs caractéristiques sont les suivantes :

- les prestations sont généralement exprimées en fonction du salaire final et de l'ancienneté ;
- ils font généralement l'objet d'un préfinancement (fonds de pension ou compagnies d'assurance) ;
- ils sont fermés aux nouveaux embauchés, qui bénéficient de régimes de retraite à cotisations définies.

Les engagements de retraite comprennent également des indemnités de fin de carrière et des avantages de préretraite.

Les autres engagements concernent la participation de l'employeur aux frais médicaux de retraités.

La valeur actuarielle des droits accumulés au titre des plans à prestations définies et la valeur des préfinancements incluses dans les comptes consolidés s'analysent comme suit :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Variation de la valeur actuarielle des droits accumulés						
- Valeur actuarielle des droits accumulés au début de la période	9 322	8 740	8 169	628	623	547
- Droits accumulés durant l'année	180	163	159	14	13	11
- Coût financier	429	420	441	29	28	29
- Réduction de droits futurs	(1)	(24)	(4)	-	(1)	(3)
- Liquidation d'engagements	-	(111)	(60)	-	-	-
- Avantages spécifiques	-	-	-	-	-	1
- Cotisations employés	9	9	11	-	-	-
- Prestations payées	(549)	(451)	(471)	(37)	(34)	(33)
- Modifications de régimes	205	33	28	8	4	1
- (Gains) Pertes actuariels	1 217	435	330	58	(9)	57
- Écarts de conversion et autres	81	108	137	1	4	13
Valeur actuarielle des droits accumulés à la fin de la période	10 893	9 322	8 740	701	628	623
Variation de la valeur actuelle des placements						
- Valeur actuelle des placements au début de la période	(7 028)	(6 809)	(6 286)	-	-	-
- Revenus financiers attendus des placements	(378)	(385)	(396)	-	-	-
- (Gains) Pertes actuariels	(327)	155	(163)	-	-	-
- Liquidation d'engagements	-	80	56	-	-	-
- Cotisations employés	(9)	(9)	(11)	-	-	-
- Cotisations employeurs	(787)	(347)	(269)	-	-	-
- Prestations payées	452	386	394	-	-	-
- Écarts de conversion et autres	(71)	(99)	(134)	-	-	-
Valeur actuelle des placements à la fin de la période	(8 148)	(7 028)	(6 809)	-	-	-
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	2 745	2 294	1 931	701	628	623
- Coût des services passés non reconnus	(249)	(78)	(105)	3	9	10
- Gains (Pertes) actuariels non reconnus	(2 510)	(1 713)	(1 170)	(75)	(17)	(28)
- Effet du plafond d'actif	10	10	9	-	-	-
(Actif) Passif net comptabilisé	(4)	513	665	629	620	605
- Provisions pour engagements de retraite et autres engagements sociaux	1 077	1 268	1 268	627	620	605
- Autres actifs non courants	(1 083)	(755)	(603)	-	-	-
- Provisions nettes relatives à des actifs destinés à la vente	2	-	-	2	-	-

Au 31 décembre 2012, la valeur actuarielle des engagements relatifs à des régimes de retraite et assimilés intégralement ou partiellement financés s'élève à 9 918 millions d'euros et la valeur actuelle des engagements non financés à 1 677 millions d'euros (contre respectivement 8 277 millions d'euros et 1 673 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 7 727 millions d'euros et 1 636 millions d'euros au 31 décembre 2010).

La valeur des (gains) pertes actuariels d'expérience relatifs à la valeur actuarielle des droits accumulés et la valeur actuelle des placements est la suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010	2009	2008
(Gains) Pertes d'expérience relatifs à la valeur actuarielle des droits accumulés	147	(58)	(54)	(108)	12
(Gains) Pertes d'expérience relatifs à la valeur actuelle des placements	(327)	155	(163)	(317)	1 099

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	2011	2010	2009	2008
Engagements de retraite					
Valeur actuarielle des droits accumulés	10 893	9 322	8 740	8 169	7 405
Valeur actuelle des placements	(8 148)	(7 028)	(6 809)	(6 286)	(5 764)
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	2 745	2 294	1 931	1 883	1 641
Autres engagements sociaux					
Valeur actuarielle des droits accumulés	701	628	623	547	544
Valeur actuelle des placements	-	-	-	-	-
(Excédent) Insuffisance des placements sur les droits accumulés	701	628	623	547	544

Les cotisations qui seront versées en 2013 par le Groupe, au titre des régimes préfinancés, sont estimées à 158 millions d'euros.

Estimation des paiements futurs

(en millions d'euros)	Engagements de retraite	Autres engagements sociaux
2013	503	37
2014	538	36
2015	544	37
2016	546	36
2017	583	37
2018-2022	2 945	191

Composition du portefeuille des placements

Au 31 décembre	Engagements de retraite		
	2012	2011	2010
Actions	29%	29%	34%
Obligations	64%	64%	60%
Monétaire	3%	4%	3%
Immobilier	4%	3%	3%

Les hypothèses du Groupe sur les taux de rendement attendus des actifs sont établies par classe d'actifs et par pays à partir des taux de rendement obligataires et des primes de risque.

Le taux d'actualisation retenu est déterminé par référence aux taux des obligations privées de haute qualité de notation AA et d'une durée équivalente à celle des engagements. Il dérive d'une analyse comparative par pays des différentes sources de marché à la date de clôture.

Hypothèses utilisées pour déterminer les engagements Au 31 décembre	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Taux d'actualisation (moyenne pondérée tous pays)	3,79%	4,61%	5,01%	3,82%	4,70%	5,00%
<i>dont zone Euro</i>	3,20%	4,21%	4,58%	3,19%	4,25%	4,55%
<i>dont États-Unis</i>	4,00%	5,00%	5,49%	4,00%	4,97%	5,42%
<i>dont Royaume-Uni</i>	4,25%	4,75%	5,50%	-	-	-
Taux d'augmentation moyen des salaires	4,60%	4,69%	4,55%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :						
- Taux initial	-	-	-	4,54%	4,82%	4,82%
- Taux ultime	-	-	-	3,74%	3,77%	3,75%

Hypothèses utilisées pour déterminer la charge de l'exercice Exercice	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Taux d'actualisation (moyenne pondérée tous pays)	4,61%	5,01%	5,41%	4,70%	5,00%	5,60%
<i>dont zone Euro</i>	4,21%	4,58%	5,12%	4,25%	4,55%	5,18%
<i>dont États-Unis</i>	5,00%	5,49%	6,00%	4,97%	5,42%	5,99%
<i>dont Royaume-Uni</i>	4,75%	5,50%	5,50%	-	-	-
Taux d'augmentation moyen des salaires	4,69%	4,55%	4,50%	-	-	-
Rendement attendu des placements	5,35%	5,90%	6,39%	-	-	-
Taux de progression des dépenses de santé :						
- Taux initial	-	-	-	4,82%	4,82%	4,91%
- Taux ultime	-	-	-	3,77%	3,75%	3,79%

Une variation de plus ou moins 0,5% des taux d'actualisation - toutes choses étant égales par ailleurs - aurait approximativement les effets suivants sur les engagements de retraite:

(en millions d'euros)	Augmentation de 0,5 %	Diminution de 0,5 %
La valeur actuarielle des droits accumulés au 31 décembre 2012	(683)	765
Charge (Produit) de l'exercice 2013	(26)	25

La charge des exercices 2012, 2011 et 2010 s'analyse comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Engagements de retraite			Autres engagements sociaux		
	2012	2011	2010	2012	2011	2010
Droits accumulés durant l'année	180	163	159	14	13	11
Coût financier	429	420	441	29	28	29
Revenus financiers attendus des placements	(378)	(385)	(396)	-	-	-
Amortissement du coût des services passés	31	58	74	2	2	(5)
Amortissement des (gains) pertes actuariels	101	46	66	1	-	(4)
Effet du plafond d'actif	-	2	(3)	-	-	-
Réduction de droits futurs	(1)	(22)	(3)	-	(1)	(3)
Liquidation d'engagements	-	(9)	7	-	-	-
Avantages spécifiques	-	-	-	-	-	1
Charge (Produit) net de l'ensemble consolidé	362	273	345	46	42	29

La variation de plus ou moins 1% des taux de progression des dépenses de santé aurait approximativement les effets suivants sur :

(en millions d'euros)	Augmentation de 1 %	Diminution de 1 %
La valeur actuarielle des droits accumulés au 31 décembre 2012	100	(77)
Charge (Produit) de l'exercice 2012	5	(5)

19) Provisions et autres passifs non courants

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Provisions pour litiges	930	572	485
Provisions pour protection de l'environnement	556	600	644
Provisions pour restitution des sites	7 624	6 884	5 917
Autres provisions non courantes	1 028	1 099	1 116
Autres passifs non courants	1 447	1 754	936
Total	11 585	10 909	9 098

En 2012, les provisions pour litiges comprennent notamment une provision de 398 millions de dollars comptabilisée dans le cadre d'une transaction en cours avec la *United States Securities and Exchange Commission* (SEC) et le Département de Justice américain (DoJ) aux Etats Unis (voir la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés). Elles comprennent également la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élève, au 31 décembre 2012, à 17 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2012, les autres provisions non courantes comprennent notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élève, au 31 décembre 2012, à 17 millions d'euros ;
- les provisions pour cessations d'activité dans les secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services qui s'élèvent, au 31 décembre 2012, à 196 millions d'euros ;
- les provisions pour risques financiers sur des sociétés non consolidées et des sociétés mises en équivalence pour 147 millions d'euros ;
- la provision au titre des garanties accordées sur des panneaux solaires de SunPower pour 89 millions d'euros.

En 2012, les autres passifs non courants comprennent notamment les dettes, dont la maturité est supérieure à un an, liées à l'acquisition d'immobilisations. Cette rubrique inclut notamment une dette de 737 millions d'euros au titre de l'acquisition d'une participation dans les gisements de gaz de schistes de l'Utica (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, les provisions pour litiges comprenaient notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élevait, au 31 décembre 2011, à 17 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2011, les autres provisions non courantes comprenaient notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élevait, au 31 décembre 2011, à 21 millions d'euros ;
- les provisions pour cessations d'activité dans les secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services qui s'élevaient, au 31 décembre 2011, à 227 millions d'euros ;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield qui s'élevait, au 31 décembre 2011, à 80 millions d'euros.

En 2011, les autres passifs non courants comprenaient notamment les dettes, dont la maturité est supérieure à un an, liées à l'acquisition d'immobilisations. Cette rubrique incluait notamment une dette de 991 millions d'euros au titre de l'acquisition d'une participation dans les gisements de gaz de schistes de l'Utica (voir la note 3 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2010, les provisions pour litiges comprenaient notamment la provision couvrant les risques liés aux enquêtes sur la concurrence relatives à Arkema qui s'élève, au 31 décembre 2010, à 17 millions d'euros. D'autres risques et engagements donnant lieu à des passifs éventuels sont traités dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

En 2010, les autres provisions non courantes comprenaient notamment :

- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre AZF qui s'élevait, au 31 décembre 2010, à 31 millions d'euros ;
- les provisions pour cessations d'activité dans les secteurs Raffinage-Chimie et Marketing & Services qui s'élevaient, au 31 décembre 2010, à 261 millions d'euros ;
- la provision au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield qui s'élevait, au 31 décembre 2010, à 194 millions d'euros.

En 2010, les autres passifs non courants comprenaient notamment les dettes, dont la maturité est supérieure à un an, liées à l'acquisition d'immobilisations.

Variations des provisions et autres passifs non courants

Les variations des provisions et autres passifs non courants s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Effets de change	Autres	Au 31 décembre
2012	10 909	1 217	(887)	47	299	11 585
2011	9 098	921	(798)	227	1 461	10 909
2010	9 381	1 052	(971)	497	(861)	9 098

Dotations

En 2012, les dotations de l'exercice (1 217 millions d'euros) correspondent notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 405 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 74 millions d'euros dans les secteurs Marketing & Services et Raffinage-Chimie ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 74 millions d'euros.
- une provision de 398 millions de dollars comptabilisée dans le cadre d'une transaction en cours avec la *United States Securities and Exchange Commission (SEC)* et le Département de Justice américain (DoJ) aux Etats Unis (voir la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés).

En 2011, les dotations de l'exercice (921 millions d'euros) correspondaient notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 344 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 100 millions d'euros dans le secteur Raffinage-Chimie ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 79 millions d'euros.

En 2010, les dotations de l'exercice (1 052 millions d'euros) correspondaient notamment à :

- des provisions pour restitution de sites pour 338 millions d'euros (effet de l'actualisation) ;
- des provisions pour protection de l'environnement pour 88 millions d'euros dans le secteur Raffinage-Chimie ;
- des provisions au titre de la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield pour 79 millions d'euros ;
- des provisions pour plans sociaux et restructurations pour 226 millions d'euros.

Reprises

En 2012, les reprises de l'exercice (887 millions d'euros) sont principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 314 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 109 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 10 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield reprise pour 81 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 111 millions d'euros.

En 2011, les reprises de l'exercice (798 millions d'euros) étaient principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 189 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 70 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 10 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield reprise pour 116 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 164 millions d'euros.

En 2010, les reprises de l'exercice (971 millions d'euros) étaient principalement liées à l'utilisation des provisions en regard des charges encourues suivantes :

- les provisions pour restitutions des sites pour 214 millions d'euros ;
- les provisions pour enquêtes sur la concurrence pour 26 millions d'euros ;
- les provisions pour protection de l'environnement reprises pour 66 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre AZF reprise pour 9 millions d'euros ;
- la responsabilité civile liée au sinistre Buncefield reprise pour 190 millions d'euros ;
- les plans sociaux et restructurations pour 60 millions d'euros.

Provisions pour restitution des sites

Les variations des provisions pour restitution des sites s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Au 1 ^{er} janvier	Effet de l'actualisation	Révisions des estimations	Nouvelles obligations	Reprises de provision	Effets de change	Autres	Au 31 décembre
				de restitution des sites				
2012	6 884	405	183	115	(314)	82	269	7 624
2011	5 917	344	330	323	(189)	150	9	6 884
2010	5 469	338	79	175	(214)	316	(246)	5 917

En 2012 la colonne « Autres » comprend 385 millions d'euros de complément de provision pour couvrir les coûts d'abandon des puits du champ d'Elgin-Franklin (Grande-Bretagne) qui ne seront pas remis en production et 183 millions d'euros de complément de provision pour remise en état du site de Lacq en France sur lequel l'activité va être arrêtée. Ces montants sont partiellement compensés par les sorties au titre des cessions d'actifs en Grande-Bretagne et en Norvège notamment ainsi que les reclassements au titre de la norme IFRS 5 « Actifs non courants détenus en vue de la vente et activités abandonnées » (voir note 34 de l'annexe aux comptes consolidés).

20) Dettes financières et instruments financiers associés

A) Dettes financières non courantes et instruments financiers associés

Au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)

(Actif) / Passif	Garanties	Non garanties	Total
Dettes financières non courantes	713	21 561	22 274
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>	-	11	11
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) ^(a)	-	(1 626)	(1 626)
Dettes financières non courantes après couverture	713	19 935	20 648
Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	-	15 227	15 227
Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs	-	4 504	4 504
Autres emprunts à taux variable	306	29	335
Autres emprunts à taux fixe	81	168	249
Dettes financières des contrats de location financement	326	7	333
Dettes financières non courantes après couverture	713	19 935	20 648

(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1M(iii) "Instruments financiers de gestion du financement à long terme", 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)

(Actif) / Passif	Garanties	Non garanties	Total
Dettes financières non courantes	349	22 208	22 557
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>	-	146	146
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) ^(a)	-	(1 976)	(1 976)
Dettes financières non courantes après couverture	349	20 232	20 581
Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	-	15 148	15 148
Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs	-	4 424	4 424
Autres emprunts à taux variable	129	446	575
Autres emprunts à taux fixe	76	206	282
Dettes financières des contrats de location financement	144	8	152
Dettes financières non courantes après couverture	349	20 232	20 581

(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1M(iii) "Instruments financiers de gestion du financement à long terme", 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)

(Actif) / Passif	Garanties	Non garanties	Total
Dettes financières non courantes	287	20 496	20 783
<i>dont instruments de couverture de la dette non courante (passif)</i>	-	178	178
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (actif) ^(a)	-	(1 870)	(1 870)
Dettes financières non courantes après couverture	287	18 626	18 913
Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	-	15 491	15 491
Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs	-	2 836	2 836
Autres emprunts à taux variable	47	189	236
Autres emprunts à taux fixe	65	110	175
Dettes financières des contrats de location financement	175	-	175
Dettes financières non courantes après couverture	287	18 626	18 913

(a) Ces instruments de couverture sont présentés dans les notes 1M(iii) "Instruments financiers de gestion du financement à long terme", 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

La juste valeur des emprunts obligataires, au 31 décembre 2012, après prise en compte des swaps de change et de taux adossés, se décompose comme suit :

Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2012	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2011	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2010	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
<i>(en millions d'euros)</i>							
Société mère							
Emprunt obligataire	1998	127	129	125	FRF	2013	5,000%
Part à moins d'un an		(127)	-	-			
Total Société mère		-	129	125			

Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2012	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2011	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2010	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
<i>(en millions d'euros)</i>							
TOTAL CAPITAL ^(a)							
Emprunt obligataire	2002	-	15	15	USD	2012	5,890%
Emprunt obligataire	2003	23	23	22	USD	2013	4,500%
Emprunt obligataire	2004	-	-	57	AUD	2011	5,750%
Emprunt obligataire	2004	-	-	116	CAD	2011	4,875%
Emprunt obligataire	2004	-	-	235	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2004	-	-	75	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2004	-	129	125	CHF	2012	2,375%
Emprunt obligataire	2004	51	52	51	NZD	2014	6,750%
Emprunt obligataire	2005	-	-	57	AUD	2011	5,750%
Emprunt obligataire	2005	-	-	60	CAD	2011	4,000%
Emprunt obligataire	2005	-	-	120	CHF	2011	1,625%
Emprunt obligataire	2005	-	-	226	CHF	2011	1,625%
Emprunt obligataire	2005	-	-	139	USD	2011	4,125%
Emprunt obligataire	2005	-	63	63	AUD	2012	5,750%
Emprunt obligataire	2005	-	200	194	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2005	-	65	65	CHF	2012	2,135%
Emprunt obligataire	2005	-	97	97	CHF	2012	2,375%
Emprunt obligataire	2005	-	404	391	EUR	2012	3,250%
Emprunt obligataire	2005	-	57	57	NZD	2012	6,500%
Emprunt Obligataire	2006	-	-	42	EUR	2011	EURIBOR 3 mois +0,040%
Emprunt Obligataire	2006	-	-	300	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2006	-	-	150	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2006	-	-	300	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2006	-	-	120	USD	2011	5,000%
Emprunt Obligataire	2006	-	-	300	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2006	-	-	472	USD	2011	5,000%
Emprunt Obligataire	2006	-	62	62	AUD	2012	5,625%
Emprunt Obligataire	2006	-	72	72	CAD	2012	4,125%
Emprunt Obligataire	2006	-	100	100	EUR	2012	3,250%
Emprunt Obligataire	2006	-	74	74	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2006	-	100	100	EUR	2012	3,250%
Emprunt Obligataire	2006	125	125	125	CHF	2013	2,510%
Emprunt Obligataire	2006	127	127	127	CHF	2014	2,635%
Emprunt Obligataire	2006	130	130	130	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	65	65	65	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	64	64	64	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	63	63	63	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2006	129	129	129	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2007	-	-	77	USD	2011	5,000%
Emprunt Obligataire	2007	-	370	370	USD	2012	5,000%
Emprunt Obligataire	2007	-	222	222	USD	2012	5,000%
Emprunt Obligataire	2007	-	61	61	AUD	2012	6,500%
Emprunt Obligataire	2007	-	72	72	CAD	2012	4,125%
Emprunt Obligataire	2007	-	71	71	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2007	300	300	300	EUR	2013	4,125%
Emprunt Obligataire	2007	73	73	73	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2007	305	306	306	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2007	72	72	72	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2007	248	248	248	CHF	2014	2,635%
Emprunt Obligataire	2007	31	31	31	JPY	2014	1,505%
Emprunt Obligataire	2007	61	61	61	CHF	2014	2,635%

Emprunts obligataires après couverture de juste valeur	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2012	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2011	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2010	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
(en millions d'euros)							
Emprunt Obligataire	2007	49	49	49	JPY	2014	1,723%
Emprunt Obligataire	2007	121	121	121	CHF	2015	3,125%
Emprunt Obligataire	2007	300	300	300	EUR	2017	4,700%
Emprunt Obligataire	2007	76	76	76	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2007	60	60	60	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	-	-	92	AUD	2011	7,500%
Emprunt Obligataire	2008	-	-	100	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2008	-	-	150	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2008	-	-	50	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2008	-	-	50	EUR	2011	3,875%
Emprunt Obligataire	2008	-	-	60	JPY	2011	EURIBOR 6 mois + 0,018%
Emprunt Obligataire	2008	-	-	102	USD	2011	3,750%
Emprunt Obligataire	2008	-	62	62	CHF	2012	2,135%
Emprunt Obligataire	2008	-	124	124	CHF	2012	3,635%
Emprunt Obligataire	2008	-	46	46	CHF	2012	2,385%
Emprunt Obligataire	2008	-	92	92	CHF	2012	2,385%
Emprunt Obligataire	2008	-	64	64	CHF	2012	2,385%
Emprunt Obligataire	2008	-	50	50	EUR	2012	3,250%
Emprunt Obligataire	2008	-	63	63	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2008	-	63	63	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2008	-	63	63	GBP	2012	4,625%
Emprunt Obligataire	2008	-	62	62	NOK	2012	6,000%
Emprunt Obligataire	2008	-	69	69	USD	2012	5,000%
Emprunt Obligataire	2008	60	60	60	AUD	2013	7,500%
Emprunt Obligataire	2008	61	61	61	AUD	2013	7,500%
Emprunt Obligataire	2008	127	128	127	CHF	2013	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	62	62	62	CHF	2013	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	200	200	200	EUR	2013	4,125%
Emprunt Obligataire	2008	100	100	100	EUR	2013	4,125%
Emprunt Obligataire	2008	999	1 000	1 000	EUR	2013	4,750%
Emprunt Obligataire	2008	63	63	63	GBP	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2008	149	149	149	JPY	2013	EURIBOR 6 mois + 0,008%
Emprunt Obligataire	2008	191	191	191	USD	2013	4,000%
Emprunt Obligataire	2008	61	61	61	CHF	2015	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	62	62	62	CHF	2015	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	61	61	61	CHF	2015	3,135%
Emprunt Obligataire	2008	62	62	62	CHF	2018	3,135%
Emprunt Obligataire	2009	56	56	56	AUD	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2009	54	54	54	AUD	2013	5,500%
Emprunt Obligataire	2009	236	236	236	CHF	2013	2,500%
Emprunt Obligataire	2009	77	77	77	USD	2013	4,000%
Emprunt Obligataire	2009	131	131	131	CHF	2014	2,625%
Emprunt Obligataire	2009	998	998	997	EUR	2014	3,500%
Emprunt Obligataire	2009	150	150	150	EUR	2014	3,500%
Emprunt Obligataire	2009	40	40	40	HKD	2014	3,240%
Emprunt Obligataire	2009	105	107	103	AUD	2015	6,000%
Emprunt Obligataire	2009	550	550	550	EUR	2015	3,625%
Emprunt Obligataire	2009	684	684	684	USD	2015	3,125%
Emprunt Obligataire	2009	227	232	224	USD	2015	3,125%
Emprunt Obligataire	2009	99	99	99	CHF	2016	2,385%
Emprunt Obligataire	2009	115	115	115	GBP	2017	4,250%
Emprunt Obligataire	2009	225	225	225	GBP	2017	4,250%
Emprunt Obligataire	2009	448	448	448	EUR	2019	4,875%
Emprunt Obligataire	2009	69	69	69	HKD	2019	4,180%
Emprunt Obligataire	2009	-	-	374	USD	2021	4,250%
Emprunt Obligataire	2010	103	105	102	AUD	2014	5,750%
Emprunt Obligataire	2010	69	70	68	AUD	2015	6,000%
Emprunt Obligataire	2010	70	71	69	AUD	2015	6,000%
Emprunt Obligataire	2010	64	64	64	AUD	2015	6,000%
Emprunt Obligataire	2010	109	111	108	CAD	2014	2,500%
Emprunt Obligataire	2010	482	491	476	EUR	2022	3,125%
Emprunt Obligataire	2010	53	54	53	NZD	2014	4,750%
Emprunt Obligataire	2010	189	193	187	USD	2015	2,875%
Emprunt Obligataire	2010	947	966	935	USD	2015	3,000%
Emprunt Obligataire	2010	757	773	748	USD	2016	2,300%
Emprunt Obligataire	2011	586	597	-	USD	2018	3,875%
Emprunt Obligataire	2011	113	116	-	USD	2016	6,500%
Part à moins d'un an		(3 333)	(2 992)	(3 450)			
Total TOTAL CAPITAL		9 204	12 617	15 143			

Emprunts obligataires après couverture de juste valeur <i>(en millions d'euros)</i>	Année d'émission	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2012	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2011	Juste valeur après couverture au 31 décembre 2010	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
TOTAL CAPITAL CANADA Ltd. ^(b)							
Emprunt Obligataire	2011	567	565	-	CAD	2014	1,625%
Emprunt Obligataire	2011	567	565	-	CAD	2014	USLIBOR 3 mois + 0,38 %
Emprunt Obligataire	2011	76	75	-	CAD	2014	5,750%
Emprunt Obligataire	2011	743	738	-	CAD	2013	USLIBOR 3 mois + 0,09 %
Emprunt Obligataire	2011	83	82	-	CAD	2016	4,000%
Emprunt Obligataire	2011	69	69	-	CAD	2016	3,625%
Part à moins d'un an		(743)	-	-			
Total TOTAL CAPITAL CANADA Ltd		1 362	2 094				
TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL ^(c)							
Emprunt Obligataire	2012	78	-	-	USD	2017	4,875%
Emprunt Obligataire	2012	758	-	-	USD	2017	1,500%
Emprunt Obligataire	2012	116	-	-	USD	2017	4,125%
Emprunt Obligataire	2012	1 137	-	-	USD	2017	1,550%
Emprunt Obligataire	2012	76	-	-	USD	2016	2,250%
Emprunt Obligataire	2012	111	-	-	USD	2017	2,250%
Emprunt Obligataire	2012	485	-	-	USD	2023	2,125%
Emprunt Obligataire	2012	379	-	-	USD	2016	0,750%
Emprunt Obligataire	2012	757	-	-	USD	2023	2,700%
Emprunt Obligataire	2012	80	-	-	USD	2017	2,250%
Emprunt Obligataire	2012	79	-	-	USD	2017	3,875%
Emprunt Obligataire	2012	76	-	-	USD	2017	2,000%
Part à moins d'un an							
Total TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL		4 132	-	-			
Autres filiales consolidées		529	308	223			
Total emprunts obligataires après couverture de juste valeur		15 227	15 148	15 491			

Emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs <i>(en millions d'euros)</i>	Année d'émission	Montant après couverture au 31 décembre 2012	Montant après couverture au 31 décembre 2011	Montant après couverture au 31 décembre 2010	Monnaie d'émission	Échéance	Taux initial avant couverture
TOTAL CAPITAL ^(a)							
Emprunt obligataire	2005	-	294	293	GBP	2012	4,625%
Emprunt obligataire	2009	701	744	691	EUR	2019	4,875%
Emprunt obligataire	2009	379	386	-	USD	2021	4,250%
Emprunt obligataire	2009	926	1 016	917	EUR	2024	5,125%
Emprunt obligataire	2010	947	966	935	USD	2020	4,450%
Emprunt obligataire	2011	379	386	-	USD	2021	4,125%
Part à moins d'un an			(294)	-			
Total TOTAL CAPITAL		3 332	3 498	2 836			
TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL ^(c)							
Emprunt obligataire	2012	758	-	-	USD	2022	2,875%
Part à moins d'un an							
Total TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL		758	-	-			
Autres filiales consolidées		414	926	-			
Total emprunts obligataires à taux fixe ou après couverture de flux futurs		4 504	4 424	2 836			

(a) TOTAL CAPITAL est une filiale détenue à 100% indirectement par TOTAL S.A. (à l'exception d'une action détenue par chaque administrateur). Elle est utilisée comme véhicule de financement par le Groupe. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

(b) TOTAL CAPITAL CANADA Ltd. est une filiale détenue à 100% directement par TOTAL S.A.. Elle est utilisée comme véhicule de financement des activités du Groupe au Canada. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

(c) TOTAL CAPITAL INTERNATIONAL est une filiale détenue à 100% directement par TOTAL S.A.. Elle est utilisée comme véhicule de financement par le Groupe. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

Répartition par échéance des dettes financières non courantes

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	<i>dont instruments de couverture de la dette (passif)</i>	Swaps de couverture de la dette (actif)	Dettes financières non courantes après swaps	%
2014	4 163	1	(331)	3 832	19%
2015	3 903	8	(438)	3 465	17%
2016	2 335	-	(210)	2 125	10%
2017	3 275	-	(149)	3 126	15%
2018 et suivantes	8 598	2	(498)	8 100	39%
Total	22 274	11	(1 626)	20 648	100%

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	<i>dont instruments de couverture de la dette (passif)</i>	Swaps de couverture de la dette (actif)	Dettes financières non courantes après swaps	%
2013	5 021	80	(529)	4 492	22%
2014	4 020	3	(390)	3 630	18%
2015	4 070	6	(456)	3 614	18%
2016	1 712	9	(193)	1 519	7%
2017 et suivantes	7 734	48	(408)	7 326	35%
Total	22 557	146	(1 976)	20 581	100%

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Dettes financières non courantes	<i>dont instruments de couverture de la dette (passif)</i>	Swaps de couverture de la dette (actif)	Dettes financières non courantes après swaps	%
2012	3 756	34	(401)	3 355	18%
2013	4 017	76	(473)	3 544	19%
2014	2 508	1	(290)	2 218	12%
2015	3 706	2	(302)	3 404	18%
2016 et suivantes	6 796	65	(404)	6 392	33%
Total	20 783	178	(1 870)	18 913	100%

Répartition par devise et par type de taux

Ces analyses sont présentées après prise en compte de l'effet des *swaps* de change et de taux adossés à la dette financière.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	%	2011	%	2010	%
Dollar	13 685	66%	8 645	42%	7 248	39%
Euro	5 643	27%	9 582	47%	11 417	60%
Autres devises	1 320	7%	2 354	11%	248	1%
Total	20 648	100%	20 581	100%	18 913	100%

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	%	2011	%	2010	%
Taux fixe	5 085	25%	4 854	24%	3 177	17%
Taux variable	15 563	75%	15 727	76%	15 736	83%
Total	20 648	100%	20 581	100%	18 913	100%

B) Actifs et passifs financiers courants

Les dettes financières courantes consistent principalement en des tirages sur des programmes de *commercial paper* et de billets de trésorerie ou en des emprunts bancaires. Ces instruments portent intérêt à des taux voisins du marché.

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	2011	2010
(Actif) / Passif			
Dettes financières courantes ^(a)	6 392	5 819	5 867
Part à moins d'un an des dettes financières	4 624	3 856	3 786
Dettes financières courantes (note 28)	11 016	9 675	9 653
Part à court terme des instruments financiers passifs de couverture de la dette	84	40	12
Autres instruments financiers passifs courants	92	127	147
Autres passifs financiers courants (note 28)	176	167	159
Dépôts courants supérieurs à 3 mois	(1 093)	(101)	(869)
Part à court terme des instruments financiers actifs de couverture de la dette	(430)	(383)	(292)
Autres instruments financiers actifs courants	(39)	(216)	(44)
Actifs financiers courants (note 28)	(1 562)	(700)	(1 205)
Dettes financières courantes et actifs et passifs financiers associés nets	9 630	9 142	8 607

(a) Au 31 décembre 2012, au 31 décembre 2011 et au 31 décembre 2010, les dettes financières courantes incluent un programme de *commercial paper* chez Total Capital Canada Ltd. Total Capital Canada Ltd. est une filiale détenue à 100% directement par TOTAL S.A.. Elle est utilisée comme véhicule de financement des activités du Groupe au Canada. Le remboursement de sa dette financière (capital, prime et intérêts) est garanti de manière totale et inconditionnelle par TOTAL S.A.

C) Ratio d'endettement

Pour ses besoins de gestion interne et de communication externe, le Groupe évalue un ratio d'endettement rapportant sa dette financière nette à ses capitaux propres. Les capitaux propres retraités 2012 sont calculés après distribution d'un dividende de 2,34 euros par action, sous réserve d'approbation par l'Assemblée générale des actionnaires du 17 mai 2013.

Le ratio dette nette sur capitaux propres est calculé de la manière suivante :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	2011	2010
(Actif) / Passif			
Dettes financières courantes	11 016	9 675	9 653
Autres passifs financiers courants	176	167	159
Actifs financiers courants	(1 562)	(700)	(1 205)
Actifs et passifs financiers destinés à être cédés ou échangés	756	-	-
Dettes financières non courantes	22 274	22 557	20 783
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	(1 626)	(1 976)	(1 870)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	(15 469)	(14 025)	(14 489)
Dette financière nette	15 565	15 698	13 031
Capitaux propres - part du Groupe	72 912	68 037	60 414
Répartition du résultat sur la base des actions existantes à la clôture	(1 299)	(1 255)	(2 553)
Intérêts ne conférant pas le contrôle	1 281	1 352	857
Capitaux propres retraités	72 894	68 134	58 718
Ratio dette nette sur capitaux propres	21,4%	23,0%	22,2%

21) Autres créditeurs et dettes diverses

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Produits constatés d'avance	240	231	184
Dettes sur États (impôts et taxes divers)	7 426	8 040	7 235
Dettes sociales	1 128	1 062	996
Autres dettes d'exploitation	5 904	5 441	3 574
Total	14 698	14 774	11 989

Au 31 décembre 2012, la rubrique « Autres dettes d'exploitation » comprend notamment le montant du troisième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2012, soit 1 366 millions d'euros, qui sera mis en paiement en mars 2013.

Au 31 décembre 2011, la rubrique « Autres dettes d'exploitation » comprenait notamment le montant du troisième acompte sur dividende au titre de l'exercice 2011, soit 1 317 millions d'euros, qui a été mis en paiement en mars 2012.

22) Contrats de location

Les contrats de location financement portent sur des actifs immobiliers, des stations-service, des navires et d'autres équipements (voir la note 11 de l'annexe aux comptes consolidés).

Les redevances minimales des contrats de location irrévocables restant à payer sont présentées selon leurs dates d'échéance dans les tableaux suivants :

Exercice 2012 (en millions d'euros)	Location simple	Location financement
2013	781	55
2014	569	54
2015	514	53
2016	441	51
2017	337	19
2018 et suivantes	971	236
Total des engagements	3 613	468
Moins intérêts financiers		(108)
Valeur nominale des contrats		360
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(27)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		333

Exercice 2011

(en millions d'euros)

	Location simple	Location financement
2012	762	41
2013	552	40
2014	416	37
2015	335	36
2016	316	34
2017 et suivantes	940	20
Total des engagements	3 321	208
Moins intérêts financiers		(31)
Valeur nominale des contrats		177
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(25)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		152

Exercice 2010

(en millions d'euros)

	Location simple	Location financement
2011	582	39
2012	422	39
2013	335	39
2014	274	35
2015	230	35
2016 et suivantes	1 105	54
Total des engagements	2 948	241
Moins intérêts financiers		(43)
Valeur nominale des contrats		198
Moins dette à moins d'un an des contrats de location financement		(23)
Dettes financières non courantes des contrats de location financement		175

Les redevances constatées au titre des contrats de location simple ont été de 780 millions d'euros pour l'exercice 2012 (contre 645 millions d'euros pour l'exercice 2011 et 605 millions d'euros pour l'exercice 2010).

23) Engagements hors bilan et obligations contractuelles

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins		Plus
		de 1 an	De 1 à 5 ans	de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (note 20)	20 315	-	12 405	7 910
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	4 251	4 251	-	-
Contrats de location financement (note 22)	360	27	143	190
Obligations de restitution des sites (note 19)	7 624	407	1 429	5 788
Obligations contractuelles au bilan	32 550	4 685	13 977	13 888
Contrats de location simple (note 22)	3 613	781	1 861	971
Engagements d'achats	83 219	12 005	21 088	50 126
Obligations contractuelles hors bilan	86 832	12 786	22 949	51 097
Total des obligations contractuelles	119 382	17 471	36 926	64 985
Cautions en douane données	1 675	1 507	70	98
Garanties données sur emprunts	3 952	117	2 695	1 140
Garanties de passif sur cession	193	4	49	140
Garanties de passif courant	403	133	105	165
Garanties clients fournisseurs	3 586	1 982	113	1 491
Lettres de crédit	2 298	1 785	252	261
Autres engagements opérationnels	2 659	753	702	1 204
Total des autres engagements donnés	14 766	6 281	3 986	4 499
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	435	117	8	310
Engagements de ventes	80 514	7 416	26 137	46 961
Autres engagements reçus	5 564	3 465	859	1 240
Total des engagements reçus	86 513	10 998	27 004	48 511

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins		Plus
		de 1 an	De 1 à 5 ans	de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (note 20)	20 429	-	13 121	7 308
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	3 488	3 488	-	-
Contrats de location financement (note 22)	177	25	134	18
Obligations de restitution des sites (note 19)	6 884	272	804	5 808
Obligations contractuelles au bilan	30 978	3 785	14 059	13 134
Contrats de location simple (note 22)	3 321	762	1 619	940
Engagements d'achats	77 353	11 049	20 534	45 770
Obligations contractuelles hors bilan	80 674	11 811	22 153	46 710
Total des obligations contractuelles	111 652	15 596	36 212	59 844
Cautions en douane données	1 765	1 594	73	98
Garanties données sur emprunts	4 778	1 027	2 797	954
Garanties de passif sur cession	39	-	34	5
Garanties de passif courant	376	262	35	79
Garanties clients fournisseurs	3 265	1 634	57	1 574
Lettres de crédit	2 408	1 898	301	209
Autres engagements opérationnels	2 477	433	697	1 347
Total des autres engagements donnés	15 108	6 848	3 994	4 266
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	408	7	119	282
Engagements de ventes ^(a)	62 216	4 221	17 161	40 834
Autres engagements reçus	6 740	4 415	757	1 568
Total des engagements reçus	69 364	8 643	18 037	42 684

(a) A compter du 31 décembre 2011, le Groupe présente ses engagements de ventes.

Échéances et périodes des paiements

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Échéances et périodes des paiements			
	Total	A moins		Plus
		de 1 an	De 1 à 5 ans	de 5 ans
Dettes non courantes après couverture (note 20)	18 738	-	12 392	6 346
Part à moins d'un an des dettes non courantes après couverture (note 20)	3 483	3 483	-	-
Contrats de location financement (note 22)	198	23	129	46
Obligations de restitution des sites (note 19)	5 917	177	872	4 868
Obligations contractuelles au bilan	28 336	3 683	13 393	11 260
Contrats de location simple (note 22)	2 948	582	1 261	1 105
Engagements d'achats	61 293	6 347	14 427	40 519
Obligations contractuelles hors bilan	64 241	6 929	15 688	41 624
Total des obligations contractuelles	92 577	10 612	29 081	52 884
Cautions en douane données	1 753	1 594	71	88
Garanties données sur emprunts	5 005	1 333	493	3 179
Garanties de passif sur cession	37	-	31	6
Garanties de passif courant	171	147	19	5
Garanties clients fournisseurs	3 020	1 621	96	1 303
Lettres de crédit	1 250	1 247	-	3
Autres engagements opérationnels	2 057	467	220	1 370
Total des autres engagements donnés	13 293	6 409	930	5 954
Actifs remis en garanties reçus (sûretés réelles)	429	2	114	313
Autres engagements reçus	6 387	3 878	679	1 830
Total des engagements reçus	6 816	3 880	793	2 143

A. Obligations contractuelles

Dettes

Les dettes non courantes sont incluses dans les rubriques « Dettes financières non courantes » et « Instruments de couverture des dettes financières non courantes » du bilan consolidé. Ce montant inclut la part non courante des *swaps* de couverture de la dette obligataire à taux fixe et ne comprend pas la part non courante des contrats de location financement pour 333 millions d'euros.

La part à moins d'un an des dettes non courantes est incluse dans les rubriques « Dettes financières courantes », « Actifs financiers courants » et « Autres passifs financiers courants » du bilan consolidé. Elle inclut la part à moins d'un an des *swaps* de couverture de la dette obligataire à taux fixe et ne comprend pas la part à moins d'un an des contrats de location financement pour 27 millions d'euros.

Les informations relatives aux obligations contractuelles liées aux dettes figurent dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés.

Contrats de location

Les informations relatives aux obligations de location financement et location simple figurent dans la note 22 de l'annexe aux comptes consolidés.

Obligations de restitution des sites

Ces montants représentent la valeur actualisée des obligations de restitution des sites du secteur Amont, principalement des coûts liés au démantèlement des actifs à la fin de leur utilisation. Les informations relatives aux obligations de restitution des sites figurent dans les notes 1Q et 19 de l'annexe aux comptes consolidés.

Engagements d'achats

Les obligations d'achats sont des obligations d'acheter des biens ou des services, y compris des achats d'immobilisations, régies contractuellement. Ces obligations sont de nature exécutoire et juridique pour l'entreprise. Toutes les composantes importantes, notamment le montant et l'échéancier des paiements, sont spécifiées par contrat.

Ces obligations concernent essentiellement les contrats inconditionnels d'achats d'hydrocarbures (sauf lorsqu'il existe un marché actif et très liquide et que les volumes achetés sont destinés à être revendus rapidement après l'achat), les réservations de capacités de transport dans les oléoducs et gazoducs, les engagements inconditionnels de travaux d'exploration et de développement dans le secteur Amont, et les contrats de projets d'investissement de capital dans le secteur Raffinage-Chimie.

B. Autres engagements donnés

Cautions en douane données

Elles représentent les garanties émises par le Groupe pour le compte d'autres compagnies pétrolières afin de répondre aux exigences des autorités fiscales françaises pour les importations de pétrole et de gaz en France. Ces garanties pourraient être appelées en cas de défaillance des contreparties pétrolières vis-à-vis des autorités fiscales. La probabilité d'un tel défaut est considérée comme négligeable.

Garanties données sur emprunts

Le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et de sociétés mises en équivalence. Les dates d'échéance sont diverses et les engagements prennent fin lors du remboursement des lignes ou de l'annulation des obligations. Ces garanties peuvent être appelées en cas du défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Au 31 décembre 2012, le montant total de ces garanties a pour échéance maximale 2023.

Les garanties données sur emprunts incluent notamment la garantie donnée en 2008 par TOTAL S.A. dans le cadre du financement du projet Yemen LNG pour un montant de 584 millions d'euros.

En 2010, TOTAL S.A. a octroyé des garanties dans le cadre du financement du projet Jubail (opéré par la société SAUDI ARAMCO TOTAL Refining and Petrochemical Company (SATORP)) à hauteur de 2 416 millions d'euros, montant proportionnel à la quote-part de TOTAL dans le projet (37,5%). En outre, TOTAL S.A. a octroyé en 2010 une garantie en faveur de son partenaire dans le projet Jubail (Saudi Arabian Oil Company) relative aux obligations de Total Refining Saudi Arabia SAS au titre du pacte d'actionnaires de SATORP. Au 31 décembre 2012, cette garantie, plafonnée à 932 millions d'euros, est comptabilisée dans la rubrique « Autres engagements opérationnels ».

Garanties de passif sur cession

Dans le cadre de ses opérations courantes, le Groupe prend part à des contrats prévoyant des clauses d'indemnités standard pour l'industrie pétrolière ou des clauses d'indemnités spécifiques à des transactions comme les garanties de passif lors des cessions d'actifs. Ces indemnités peuvent être liées à des aspects d'environnement, de fiscalité, d'actionariat, de propriété intellectuelle, de réglementation gouvernementale, de droit du travail ou à des contrats commerciaux. Le fait générateur de telles indemnités serait soit une rupture des termes du contrat soit une plainte externe. Le Groupe évalue de manière régulière les coûts pouvant être induits par de telles indemnités.

Par ailleurs, les garanties relatives aux enquêtes sur la concurrence émises dans le cadre de l'apport-scission d'Arkema sont décrites dans la note 32 de l'annexe aux comptes consolidés.

Autres garanties données

Filiales non consolidées

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées. Le Groupe serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ces filiales.

Contrats opérationnels

Dans le cadre des opérations courantes du Groupe et en accord avec les pratiques habituelles de l'industrie, le Groupe prend part à de nombreux accords avec des tiers. Ces engagements sont souvent pris à des fins commerciales, à des fins réglementaires ou pour d'autres contrats opérationnels.

C. Engagements reçus

Engagements de ventes

Ces montants représentent les engagements irrévocables de ventes, incluant notamment les contrats de ventes d'hydrocarbures (sauf lorsqu'il existe un marché actif et très liquide et que les volumes sont revendus rapidement après leur achat).

24) Parties liées

Les principales transactions réalisées avec les parties liées (principalement les sociétés mises en équivalence et les filiales non consolidées) ainsi que les créances et les dettes vis-à-vis de ces dernières sont les suivantes :

Au 31 décembre (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Bilan			
<i>Créances</i>			
Clients et comptes rattachés	646	585	432
Prêts (sauf prêts aux sociétés mises en équivalence)	383	331	315
<i>Dettes</i>			
Fournisseurs et dettes diverses	713	724	497
Emprunts	9	31	28

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Compte de résultat			
Ventes	3 959	4 400	3 194
Achats	5 721	5 508	5 576
Charges financières	-	-	69
Produits financiers	106	79	74

Rémunération des organes d'administration et de direction

Le montant global des rémunérations directes et indirectes de toute nature comptabilisées par les sociétés françaises et étrangères membres du Groupe, pour l'ensemble des principaux dirigeants du Groupe (les membres du Comité directeur et le Trésorier) et pour les membres salariés du Conseil d'administration est détaillé comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Nombre de personnes	34	30	26
Rémunérations directes et indirectes perçues	21,3	20,4	20,8
Charges de retraite ^(a)	11,4	9,4	12,2
Charges relatives aux autres avantages à long terme	-	-	-
Charges relatives aux indemnités de fin de contrat de travail	-	4,8	-
Charges relatives aux paiements en actions (IFRS 2) ^(b)	10,6	10,2	10,0

(a) Les avantages dont bénéficient les principaux dirigeants du Groupe et certains membres du Conseil d'administration, salariés et anciens salariés du Groupe, concernent des indemnités versées au moment du départ en retraite et des régimes de retraite supplémentaire et de prévoyance, qui représentent un engagement de 181,3 millions d'euros au 31 décembre 2012 (contre 139,7 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 113,8 millions d'euros au 31 décembre 2010).

(b) Il s'agit de la charge calculée pour les principaux dirigeants et membres salariés du Conseil d'administration au titre des paiements en actions tels que décrits dans la note 25 F) et établis suivant les principes comptables de la norme IFRS 2 « Paiements en actions » décrits dans la note 1 E).

Les rémunérations allouées aux membres du Conseil d'administration au titre des jetons de présence, se sont élevées à 1,10 million d'euros en 2012 (1,07 million d'euros en 2011 et 0,96 million d'euros en 2010).

25) Paiements en actions

A) Options de souscription d'actions TOTAL

	Plan 2003	Plan 2004	Plan 2005	Plan 2006	Plan 2007	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011	Total	Prix d'exercice moyen pondéré
Date d'Assemblée générale	17/05/2001	14/05/2004	14/05/2004	14/05/2004	11/05/2007	11/05/2007	11/05/2007	21/05/2010	21/05/2010		
Date d'attribution ^(a)	16/07/2003	20/07/2004	19/07/2005	18/07/2006	17/07/2007	09/10/2008	15/09/2009	14/09/2010	14/09/2011		
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus ^(b)	33,30	39,85	49,73	-	-	-	-	-	-		
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 ^(b)	32,84	39,30	49,04	50,60	60,10	42,90	39,90	38,20	33,00		
Date d'échéance	16/07/2011	20/07/2012	19/07/2013	18/07/2014	17/07/2015	09/10/2016	15/09/2017	14/09/2018	14/09/2019		
Nombre d'options ^(c)											
Existantes au 1 ^{er} janvier 2010	6 811 629	12 495 709	6 185 440	5 645 686	5 871 665	4 441 630	4 377 010	-	-	45 828 769	44,12
Notifiées	-	-	-	-	-	-	-	4 788 420	-	4 788 420	38,20
Annulées ^(d)	(1 420)	(15 660)	(6 584)	(4 800)	(5 220)	(92 472)	(4 040)	(1 120)	-	(13 131 6)	43,50
Exercées	(1075 765)	(141 202)	-	-	-	-	(1 080)	-	-	(1 218 047)	33,60
Existantes au 1 ^{er} janvier 2011	5 734 444	12 338 847	6 178 856	5 640 886	5 866 445	4 349 158	4 371 890	4 787 300	-	49 267 826	43,80
Notifiées	-	-	-	-	-	-	-	-	1 518 840	1 518 840	33,00
Annulées ^(e)	(738 534)	(28 208)	(16 320)	(17 380)	(16 080)	(13 260)	(14 090)	(85 217)	(1 000)	(930 089)	34,86
Exercées	(4 995 910)	(216 115)	-	-	-	(200)	-	(2 040)	(9 400)	(5 223 665)	33,11
Existantes au 1 ^{er} janvier 2012	-	12 094 524	6 162 536	5 623 506	5 850 365	4 335 698	4 357 800	4 700 043	1 508 440	44 632 912	44,87
Notifiées	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Annulées ^(f)	-	(11 351 931)	(2 516)	(1 980)	(1 380)	(3 600)	(2 700)	(4 140)	(3 400)	(11 371 647)	39,31
Exercées	-	(742 593)	-	-	-	(1 630)	(20 200)	(34 460)	-	(798 883)	39,28
Existantes au 31 décembre 2012	-	-	6 160 020	5 621 526	5 848 985	4 330 468	4 334 900	4 661 443	1 505 040	32 462 382	46,96

(a) La date d'attribution correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution d'options de souscription d'actions, sauf pour l'attribution du 9 octobre 2008 qui a été décidée par le Conseil d'administration du 9 septembre 2008.

(b) Prix d'exercice en euros. Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL des plans alors en vigueur ont été multipliés par 0,25. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options de souscription d'actions TOTAL de ces plans ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(c) Les nombres d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées avant le 23 mai 2006 inclus ont été multipliés par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 12 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

(d) Parmi les 92 472 options annulées du plan 2008, 88 532 ont été annulées en raison de l'application de la condition de performance. Le taux d'attribution applicable aux options de souscription soumises à condition de performance du plan 2008 est de 60%.

(e) Parmi les 930 089 options annulées en 2011, 738 534 options non exercées sont devenues caduques, le 16 juillet 2011 du fait de l'échéance du plan 2003 d'options de souscription.

(f) Parmi les 11 371 647 options annulées en 2012, 11 351 931 options non exercées sont devenues caduques, le 20 juillet 2012 du fait de l'échéance du plan 2004 d'options de souscription.

Les options sont exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de deux ans assorti d'un délai d'incessibilité de quatre ans à compter de la date d'attribution et doivent être exercées dans un délai de huit ans à compter de cette date. Pour les plans 2007 à 2011, le délai d'incessibilité de quatre ans n'est pas applicable aux bénéficiaires sous contrat d'une société filiale non française à la date d'attribution, lesquels peuvent céder les actions issues d'exercice d'options à compter d'un délai de deux ans après la date d'attribution.

En 2012 aucun nouveau plan d'attribution d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions Total n'a été décidé.

Plan 2011

Pour le plan 2011, le Conseil d'administration a décidé que pour chaque attributaire (autre que le Président-Directeur Général), les options seront soumises à une condition de performance qui est fonction de la moyenne des taux de rentabilité des capitaux propres du Groupe (*Return On Equity* ou ROE) tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012.

Le taux d'attribution :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Par ailleurs, dans le cadre du plan 2011, le Conseil d'administration a décidé que pour le Président-Directeur Général, le nombre d'options de souscription d'actions définitivement attribuées à celui-ci sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des options de souscription attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux

exercices 2011 et 2012. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

- Pour 50% des options de souscription attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des taux de rentabilité des capitaux mis en œuvre du Groupe (Return On Average Capital Employed ou ROACE) tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 6%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 6% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.

Plan 2010

Pour le plan 2010, le Conseil d'administration a décidé que :

- Pour chaque attributaire d'un nombre d'options inférieur ou égal à 3 000 (autre que le Président-Directeur Général), les options seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire.
- Pour chaque attributaire d'un nombre d'options supérieur à 3 000 et inférieur ou égal à 50 000 (autre que le Président-Directeur Général) :
 - les 3 000 premières options et les deux tiers des options au-delà des 3 000 premières options seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire ;
 - les options restantes, soit le tiers des options au-delà des 3 000 premières options, seront définitivement attribuées sous réserve que la condition de performance fixée ci-après soit remplie.
- Pour chaque attributaire d'un nombre d'options supérieur à 50 000 (autre que le Président-Directeur Général) :
 - les 3 000 premières options, les deux tiers des options au-delà des 3 000 premières options et en deçà des 50 000 premières options, et le tiers des options au-delà des 50 000 premières options, seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire ;
 - les options restantes, soit le tiers des options au-delà des 3 000 premières options et en deçà des 50 000 premières options et les deux tiers des options au-delà des 50 000 premières options, seront définitivement attribuées sous réserve que la condition de performance fixée ci-après soit remplie.

La condition de performance dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des ROE calculés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2010 et 2011. Le taux d'attribution :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Par ailleurs, dans le cadre du plan 2010, le Conseil d'administration a décidé que pour le Président-Directeur Général, le nombre d'options de souscription d'actions définitivement attribuées à celui-ci sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des options de souscription attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des ROE calculés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2010 et 2011. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.
- Pour 50% des options de souscription attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'options attribuées est fonction de la moyenne des ROACE calculés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2010 et 2011. Le taux d'attribution est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 6%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 6% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.
- En raison de l'application de la condition de performance, ces taux d'attribution ont été de 100% pour le plan 2010.

B) Options d'achat d'actions TOTAL

	Plan 2002 ^(a)	Total	Prix d'exercice moyen pondéré
Date d'Assemblée générale	17/05/2001		
Date d'attribution ^(b)	09/07/2002		
Prix d'exercice jusqu'au 23 mai 2006 inclus ^(c)	39,58		
Prix d'exercice à compter du 24 mai 2006 ^(c)	39,03		
Date d'échéance	09/07/2010		
Nombre d'options ^(d)			
Existantes au 1^{er} janvier 2010	5 935 261	5 935 261	39,03
Notifiées	-	-	-
Annulées ^(e)	(4 671 989)	(4 671 989)	39,03
Exercées	(1263 272)	(1 263 272)	39,03
Existantes au 1^{er} janvier 2011	-	-	-
Notifiées	-	-	-
Annulées	-	-	-
Exercées	-	-	-
Existantes au 1^{er} janvier 2012	-	-	-
Notifiées	-	-	-
Annulées	-	-	-
Exercées	-	-	-
Existantes au 31 décembre 2012	-	-	-

(a) Les options sont exerçables, sous réserve qu'une condition de présence soit remplie, avec un différé de 2 ans assorti d'un délai d'incessibilité de 4 ans à compter de la date d'attribution et doivent être exercées dans un délai de 8 ans à compter de cette date. Ce plan est arrivé à échéance le 9 juillet 2010.

(b) La date d'attribution correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution d'options d'achat d'actions.

(c) Prix d'exercice en euros. Afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL intervenue le 18 mai 2006, les prix d'exercice des options d'achat d'actions TOTAL des plans alors en vigueur ont été multipliés par 0,25. En outre, afin de tenir compte de l'apport-scission d'Arkema, les prix d'exercice des options d'achat d'actions TOTAL de ces plans ont été multipliés par un coefficient d'ajustement égal à 0,986147 avec prise d'effet le 24 mai 2006.

(d) Les nombres d'options attribuées, existantes, annulées ou exercées avant le 23 mai 2006 inclus ont été multipliés par quatre afin de tenir compte de la division par quatre du nominal de l'action TOTAL décidée le 12 mai 2006 par l'Assemblée générale des actionnaires.

(e) Parmi les 4 671 989 options annulées en 2010, 4 671 145 options non exercées sont devenues caduques du fait de l'échéance du plan 2002 d'options d'achat, le 9 juillet 2010.

C) Attribution gratuite d'actions de performance TOTAL

	Plan 2008	Plan 2009	Plan 2010	Plan 2011	Plan 2012	Total
Date d'Assemblée générale	16/05/2008	16/05/2008	16/05/2008	13/05/2011	13/05/2011	
Date d'attribution ^(a)	09/10/2008	15/09/2009	14/09/2010	14/09/2011	26/07/2012	
Date d'attribution définitive (fin de la période d'acquisition)	10/10/2010	16/09/2011	15/09/2012	15/09/2013	27/07/2014	
Cession possible à compter du	10/10/2012	16/09/2013	15/09/2014	15/09/2015	27/07/2016	
Nombre d'actions attribuées gratuitement						
Existantes au 1^{er} janvier 2010	2 762 476	2 966 036				5 728 512
Notifiées	-	-	3 010 011			3 010 011
Annulées ^(d)	(1 113 462)	(9 796)	(8 738)			(1 131 996)
Attribuées définitivement ^{(b)(c)}	(1649 014)	(1904)	(636)			(1 651 554)
Existantes au 1^{er} janvier 2011	-	2 954 336	3 000 637	-		5 954 973
Notifiées	-	-	-	3 649 770		3 649 770
Annulées	356	(26 214)	(10 750)	(19 579)		(56 187)
Attribuées définitivement ^{(b)(c)(e)}	(356)	(2 928 122)	(1 836)	-		(2 930 314)
Existantes au 1^{er} janvier 2012	-	-	2 988 051	3 630 191		6 618 242
Notifiées					4 295 930	4 295 930
Annulées	96	832	(32 650)	(18 855)		(50 577)
Attribuées définitivement ^{(b)(c)(f)}	(96)	(832)	(2 955 401)	(5 530)		(2 961 859)
Existantes au 31 décembre 2012	-	-	-	3 605 806	4 295 930	7 901 736

(a) La date d'attribution correspond à la date du Conseil d'administration ayant décidé l'attribution gratuite d'actions sauf pour l'attribution du 9 octobre 2008 qui a été décidée par le Conseil d'administration du 9 septembre 2008.

(b) Attributions définitives à la suite du décès des bénéficiaires des actions (Plan 2008 pour l'exercice 2009, Plan 2009 et Plan 2010 pour l'exercice 2010, Plan 2010 pour l'exercice 2011, Plan 2011 pour l'exercice 2012).

(c) Y compris des attributions définitives d'actions gratuites dont le droit à attribution avait été indûment annulé.

(d) Parmi les 1 113 462 droits annulés à l'attribution d'actions du plan 2008, 1 094 914 droits à l'attribution ont été annulés en raison de l'application de la condition de performance. Le taux d'acquisition du plan 2008 est de 60 %.

(e) Le taux d'acquisition du plan 2009 est de 100%.

(f) Le taux d'acquisition du plan 2010 est de 100%.

Les actions préalablement rachetées par la Société sur le marché, sont définitivement attribuées à leurs bénéficiaires à l'issue d'une période d'acquisition de deux ans à compter de la date d'attribution. Cette attribution définitive est assortie d'une condition de présence et d'une condition de performance. Par ailleurs, la cession des actions attribuées gratuitement et définitivement ne peut intervenir qu'au terme d'une période d'obligation de conservation de deux ans à compter de la date d'attribution définitive.

Plan 2012

Pour le plan 2012, le Conseil d'administration a décidé que pour les dirigeants (autre que le Président-Directeur Général) toutes les actions seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2012 et 2013. Le taux d'acquisition :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 8% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 8% et inférieure à 16% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 16%.

Le Conseil d'administration a également décidé que, pour chaque attributaire, (autre que le Président-Directeur Général et les dirigeants), bénéficiant d'un nombre d'actions supérieur à 100 actions, les actions au-delà de ce nombre seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire sous réserve que la condition de performance précédemment définie soit remplie.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé que, pour le Président-Directeur Général, le nombre d'actions définitivement attribuées à celui-ci sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des actions attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'actions attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2012 et 2013. Le taux d'acquisition est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 8%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 8% et inférieure à 16%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 16%.

Pour 50% des actions attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'actions attribuées est fonction de la moyenne des ROACE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2012 et 2013. Le taux d'acquisition est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 7% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.

Plan 2011

Pour le plan 2011, le Conseil d'administration a décidé que pour les dirigeants (autre que le Président-Directeur Général) toutes les actions seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012. Le taux d'acquisition :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

Le Conseil d'administration a également décidé que, pour chaque attributaire, (autre que le Président-Directeur Général et les dirigeants), bénéficiant d'un nombre d'actions supérieur à 100 actions, les actions au-delà de ce nombre seront définitivement attribuées à leur bénéficiaire sous réserve que la condition de performance précédemment définie soit remplie.

Par ailleurs, le Conseil d'administration a décidé que, pour le Président-Directeur Général, le nombre d'actions définitivement attribuées à celui-ci sera fonction de deux conditions de performance :

- Pour 50% des actions attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'actions attribuées est fonction de la moyenne des ROE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012. Le taux d'acquisition est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18%, et est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.
- Pour 50% des actions attribuées, l'attribution définitive est soumise à une condition de performance qui dispose que le nombre définitif d'actions attribuées est fonction de la moyenne des ROACE tels que publiés par le Groupe à partir du bilan et du compte de résultat consolidé du Groupe relatifs aux exercices 2011 et 2012. Le taux d'acquisition est nul si la moyenne des ROACE est inférieure ou égale à 6%, varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROACE est supérieure à 6% et inférieure à 15%, et est égal à 100% si la moyenne des ROACE est supérieure ou égale à 15%.

Plan 2010

Pour le plan 2010, le Conseil d'administration a décidé que pour chaque attributaire bénéficiant d'un nombre d'actions supérieur à 100 actions, la moitié des actions au-delà de ce nombre sera définitivement attribuée à leur bénéficiaire, sous réserve qu'une condition de performance soit remplie. Cette condition de performance est fonction de la moyenne des ROE calculés par le Groupe à partir des éléments du bilan et du compte de résultat consolidés du Groupe relatifs aux exercices 2010 et 2011. Le taux d'acquisition :

- est nul si la moyenne des ROE est inférieure ou égale à 7% ;
- varie linéairement entre 0% et 100% si la moyenne des ROE est supérieure à 7% et inférieure à 18% ;
- est égal à 100% si la moyenne des ROE est supérieure ou égale à 18%.

En raison de l'application de la condition de performance, ce taux d'acquisition des actions a été de 100% pour le plan 2010.

D) Plan mondial d'attribution gratuite d'actions TOTAL

Le Conseil d'administration a décidé, le 21 mai 2010, la mise en œuvre et les conditions d'un plan mondial d'attribution gratuite d'actions aux salariés du Groupe. Au 30 juin 2010, chaque salarié a reçu des droits à 25 actions gratuites. L'attribution définitive est soumise à une condition de présence pendant la période d'acquisition du plan. En fonction des pays dans lesquels les sociétés du Groupe sont situées, la période d'acquisition est soit de 2 ans suivie d'une période de conservation de 2 ans pour les pays avec une structure 2+2, soit de 4 ans sans période de conservation pour les pays avec une structure 4+0. Par ailleurs, les actions attribuées ne sont pas soumises à une condition de performance.

A l'issue de la période d'acquisition, les actions attribuées seront des actions nouvelles provenant d'une augmentation de capital de Total S.A. réalisée par incorporation de réserves ou de primes d'émissions.

Le Président Directeur Général a constaté le 2 juillet 2012 la création et l'attribution définitive de 1 366 950 actions aux bénéficiaires désignés à l'issue de la période d'acquisition de deux ans.

	Plan 2010 (2+2)	Plan 2010 (4+0)	Total
Date d'Assemblée générale	16/05/2008	16/05/2008	
Date d'attribution ^(a)	30/06/2010	30/06/2010	
Date d'attribution définitive	01/07/2012	01/07/2014	
Cession possible à compter du	01/07/2014	01/07/2014	
Nombre d'actions attribuées gratuitement			
Existantes au 1 ^{er} janvier 2010			
Notifiées	1 508 850	1 070 650	2 579 500
Annulées	(125)	(75)	(200)
Attribuées définitivement ^(b)	(75)	-	(75)
Existantes au 1 ^{er} janvier 2011			
Notifiées	-	-	-
Annulées	(29 175)	(54 625)	(83 800)
Attribuées définitivement ^(b)	(475)	(425)	(900)
Existantes au 1 ^{er} janvier 2012			
Notifiées	-	-	-
Annulées	(111 725)	(40 275)	(152 000)
Attribuées définitivement ^{(b) (c)}	(1 367 275)	(350)	(1 367 625)
Existantes au 31 décembre 2012			
	-	974 900	974 900

(a) L'attribution du 30 juin 2010 a été décidée par le Conseil d'administration du 21 mai 2010.

(b) Attributions définitives à la suite du décès ou de l'invalidité des bénéficiaires des actions.

(c) Attribution définitive de 1 366 950 actions aux bénéficiaires désignés à l'issue de la période d'acquisition de deux ans.

E) Plans SunPower

SunPower a trois plans incitatifs à base d'actions : le plan d'actions 1996 (« Plan 1996 »), le troisième plan incitatif modifié 2005 (« Plan 2005 ») et le plan d'options sur actions et d'actions de PowerLight Corporation (« Plan PowerLight »). Le plan PowerLight a été repris par SunPower lors de l'acquisition de PowerLight en 2007. Selon les termes des trois plans, SunPower peut attribuer à des mandataires sociaux, à des salariés et à des consultants des options sur actions qualifiées (« incentive ») ou non-qualifiées (« non-statutory ») ou des droits à acquérir des actions ordinaires. Le plan 2005 a été approuvé par le Conseil d'administration de SunPower en août 2005 et par les actionnaires en novembre 2005. Le plan 2005 remplace le plan 1996 et permet d'attribuer des options mais également d'attribuer des options avec règlement en espèces (« stock appreciation rights »), des actions gratuites, des droits à actions gratuites et d'autres droits sur des actions. Le plan 2005 permet également la rétention des actions par la société pour satisfaire les obligations fiscales liées à l'exercice des options sur actions ou à l'attribution d'actions. Le plan PowerLight a été approuvé par le Conseil d'administration de PowerLight en octobre 2000.

En mai 2008, les actionnaires de SunPower ont approuvé une augmentation annuelle automatique des attributions d'actions du plan 2005, avec prise d'effet en 2009. L'augmentation annuelle automatique du nombre d'actions est égale au minimum entre 3% de toutes les actions ordinaires existantes le dernier jour du trimestre précédent, 6 millions d'actions et un nombre d'actions décidé par le Conseil d'administration de SunPower. Au 30 décembre 2012, approximativement 7,1 millions d'actions au titre du plan 2005 pouvaient être attribuées. Aucune nouvelle attribution n'a été décidée pour le plan 1996 et pour le plan PowerLight.

Les options sur actions qualifiées (« incentive ») ne peuvent être attribuées avec un prix d'exercice inférieur à la juste valeur des actions ordinaires le jour de l'attribution. Les options sur actions non-qualifiées (« non-statutory ») et les options avec règlements en espèces (« stock appreciation rights ») ne peuvent être attribuées avec un prix d'exercice inférieur à 85% de la juste valeur des actions ordinaires le jour de l'attribution. Le Conseil d'administration de SunPower décide des périodes d'exercice des options et des droits, cependant les options sont en général exerçables dans un délai de dix ans. Pour les plans 1996 et 2005, les options sont acquises chaque mois au-delà de la première année pendant une période de cinq ans. Pour le plan PowerLight, les options sont acquises chaque année pendant une période de cinq ans. Pour le plan 2005, les actions gratuites et les droits à actions gratuites sont acquis pendant une période de trois ans à raison d'un tiers par année.

La majorité des actions émises sont nettes des montants minimums retenus par SunPower pour satisfaire les obligations fiscales de ses employés. En 2012 et pendant le second semestre 2011, SunPower a retenu respectivement 905 953 et 221 262 actions à ce titre et a réglé en espèces ces retenues aux autorités fiscales. Les actions retenues sont traitées en comptabilité comme des actions rachetées et diminuent le nombre d'actions en circulation jusqu'à l'attribution définitive.

Le tableau suivant résume les mouvements des options sur actions :

	<i>Options existantes sur actions</i>			
	Nombre d'actions (en milliers)	Prix moyen pondéré d'exercice par action (en dollars)	Durée résiduelle moyenne pondérée (en années)	Valeur intrinsèque agrégée (en milliers de dollars)
Existantes au 3 juillet 2011	519	25,39		
Exercées	(29)	3,93		
Echues	(6)	31,29		
Existantes au 1 ^{er} janvier 2012	484	26,62	4,71	480
Exerçables au 1 ^{er} janvier 2012	441	24,52	4,53	480
En attente d'attribution définitive après le 1 ^{er} janvier 2012	40	48,08	6,64	-
Existantes au 1 ^{er} janvier 2012	484	26,62		
Exercées	(20)	2,59		
Echues	(70)	24,17		
Existantes au 30 décembre 2012	394	28,27	3,51	310
Exerçables au 30 décembre 2012	394	28,27	3,51	310

La valeur intrinsèque des options exercées en 2012 et au second semestre 2011 était respectivement de 0,1 million de dollars et de 0,3 million de dollars. Aucune option n'a été attribuée en 2012 et au second semestre 2011.

La valeur intrinsèque agrégée représente la valeur totale intrinsèque avant impôt, calculée à partir du cours de clôture de l'action au 30 décembre 2012, soit 5,49 dollars, qui aurait été reçue par les bénéficiaires exerçant l'ensemble des options à cette date. Le nombre total d'options dans la monnaie était de 0,1 million au 30 décembre 2012.

Le tableau suivant résume les mouvements sur les options sur actions, actions gratuites et droits à actions gratuites en attente d'attribution définitive :

	<i>Stock-options</i>		Actions gratuites et droits aux actions gratuites	
	Nombre d'actions (en milliers)	Prix moyen pondéré d'exercice par action (en dollars)	Nombre d'actions (en milliers)	Juste valeur moyenne pondérée par action à la date d'attribution (en dollars) ^(a)
En circulation au 3 juillet 2011	67	41,34	7 198	16,03
Attribuées	-	-	2 336	6,91
Attribuées définitivement ^(a)	(19)	28,73	(691)	18,96
Echues	(5)	31,29	(1 473)	14,10
En circulation au 31 décembre 2011	43	48,33	7 370	13,25
Attribuées	-	-	5 638	5,93
Attribuées définitivement ^(b)	(30)	57,79	(2 845)	13,94
Echues	(13)	24,72	(1 587)	11,52
En circulation au 31 décembre 2012	0		8576	8,35

^(a) La société estime la juste valeur des droits aux actions gratuites comme étant son cours de bourse à la date d'attribution.

^(b) Les actions gratuites et les droits aux actions gratuites attribués définitivement incluent les actions retenues pour le compte des employés afin de satisfaire leurs obligations fiscales.

F) Charge liée aux paiements en actions

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2012 s'élève à 148 millions d'euros avant impôt et se décompose de la manière suivante :

- 13 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 133 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL ;
- 2 millions d'euros au titre des plans de SunPower.

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2011 s'élève à 178 millions d'euros avant impôt et se décomposait de la manière suivante :

- 27 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 134 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL ;
- 17 millions d'euros au titre des plans de SunPower.

Le montant de la charge liée aux paiements en actions au titre de l'exercice 2010 s'élevait à 140 millions d'euros avant impôt et se décomposait de la manière suivante :

- 31 millions d'euros au titre des plans de souscription d'actions TOTAL ;
- 109 millions d'euros au titre des plans d'attribution gratuite d'actions TOTAL.

La juste valeur des options attribuées en 2011 et 2010 a été évaluée selon la méthode Black-Scholes sur la base des hypothèses suivantes :

Exercice	2012	2011	2010
Taux d'intérêt sans risque ^(a)	-	2,0	2,1
Dividendes attendus (%) ^(b)	-	5,6	5,9
Volatilité attendue (%) ^(c)	-	27,5	25,0
Différé d'exercice (années)	-	2	2
Durée d'exercice des options (années)	-	8	8
Juste valeur des options attribuées (euros par option)	-	4,4	5,8

(a) Taux de swap euro zéro coupon à 6 ans.

(b) Les dividendes anticipés sont estimés à partir du prix des instruments dérivés sur actions TOTAL négociés sur le marché.

(c) La volatilité attendue est calculée à partir de la volatilité implicite des options sur actions TOTAL et des options sur indices d'actions négociées sur le marché.

En 2012 aucun nouveau plan de distribution d'options de souscription d'actions ou d'achat d'actions Total n'a été décidé.

La charge liée aux augmentations de capital réservées aux salariés est diminuée d'une décote pour tenir compte de l'incessibilité pendant une période de cinq ans des actions susceptibles d'être souscrites. La méthode de valorisation de l'incessibilité repose sur le coût d'une stratégie en deux étapes, qui consiste à vendre à terme les actions incessibles à cinq ans et à acheter un même nombre d'actions au comptant, en finançant cet achat par un prêt remboursable in fine. Au titre de l'exercice 2011, les principales hypothèses retenues pour la valorisation du coût de l'augmentation de capital réservée aux salariés étaient les suivantes :

Exercice	2011
Date du Conseil d'administration ayant décidé l'émission	28 octobre 2010
Prix de souscription (euros)	34,80
Cours de référence (euros) ^(a)	41,60
Nombre d'actions (en millions)	8,90
Taux d'intérêt sans risque (%) ^(b)	2,82
Taux de financement des salariés (%) ^(c)	7,23
Coût de l'incessibilité (en % du cours de référence)	17,6

(a) Cours à la date à laquelle le Président-Directeur Général a fixé la période de souscription.

(b) Taux de swap euro zéro coupon à 5 ans.

(c) Le taux de financement des salariés est issu des taux de crédit à la consommation pour une durée de cinq ans.

Etant donné que le coût d'incessibilité était supérieur à la décote, aucune charge n'avait été comptabilisée au titre de l'exercice 2011.

Par ailleurs, le Conseil d'Administration du 18 septembre 2012 a décidé une augmentation de capital réservée aux salariés comprenant une formule de souscription classique et une formule à effet de levier au choix des salariés, dans la limite de 18 millions d'actions portant jouissance au 1^{er} janvier 2012. Tous pouvoirs ont également été délégués au Président-Directeur Général afin de fixer les dates d'ouverture et de clôture de la période de souscription ainsi que le prix de souscription des actions. Cette augmentation de capital sera ouverte en 2013 et devrait être clôturée avant l'assemblée générale de 2013.

26) Effectifs du Groupe et charges de personnel

Exercice	2012	2011	2010
Charges de personnel (en millions d'euros)			
Salaires et traitements (y compris charges sociales)	7 135	6 579	6 246
Effectifs du Groupe			
France			
• Encadrement	11 347	11 123	10 852
• Autres personnels	23 656	23 914	24 317
Étranger			
• Encadrement	16 307	15 713	15 146
• Autres personnels	45 816	45 354	42 540
Total	97 126	96 104	92 855

Les effectifs comprennent uniquement ceux des entreprises consolidées globalement.

27) Tableau de flux de trésorerie

A) Flux de trésorerie d'exploitation

Le tableau suivant donne des informations complémentaires sur des montants encaissés et décaissés du flux de trésorerie d'exploitation.

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Intérêts payés	(694)	(679)	(470)
Intérêts perçus	73	277	132
Impôts sur les bénéfices courants décaissés ^(a)	(13 067)	(12 061)	(8 848)
Dividendes reçus	2 419	2 133	1 722

(a) Ces montants incluent les impôts payés en nature dans le cadre des contrats de partage de production dans l'exploration-production.

La variation du besoin en fonds de roulement s'analyse comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Valeurs d'exploitation	372	(1 845)	(1 896)
Créances clients et comptes rattachés	767	(1 287)	(2 712)
Autres créances	(226)	(2 409)	911
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	345	2 646	2 482
Autres créditeurs et dettes diverses	(174)	1 156	719
Montant net	1 084	(1 739)	(496)

B) Flux de trésorerie de financement

La variation de l'endettement financier non courant, présentée pour sa valeur nette en raison de l'importance des mouvements dus aux tirages multiples sur les lignes de crédit *revolving*, peut être analysée de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Augmentation de l'endettement non courant	5 539	4 234	3 995
Remboursement de l'endettement non courant	(260)	(165)	(206)
Montant net	5 279	4 069	3 789

C) Trésorerie et équivalents de trésorerie

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se décomposent de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Trésorerie	6 202	4 715	4 679
Equivalents de trésorerie	9 267	9 310	9 810
Total	15 469	14 025	14 489

Les équivalents de trésorerie sont principalement composés des dépôts à moins de trois mois auprès d'institutions étatiques ou banques de dépôt déterminées avec des critères de sélection stricts.

28) Analyse des actifs et passifs financiers par catégorie d'instruments et par stratégie

Les actifs et passifs financiers compris dans les rubriques de bilan sont les suivants :

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et opérationnelles						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur							
		Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs			
ACTIF / (PASSIF)									
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 360	-	-	-	-	-	-	2 360	2 360
Autres titres	-	1 190	-	-	-	-	-	1 190	1 190
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	-	-	-	-	1 566	60	-	1 626	1 626
Autres actifs non courants	2 207	-	-	-	-	-	-	2 207	2 207
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-	-	-	19 206	19 206	19 206
Autres créances d'exploitation	-	-	707	-	-	-	5 451	6 158	6 158
Actifs financiers courants	1 093	-	38	-	430	1	-	1 562	1 562
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	15 469	15 469	15 469
Total actifs financiers	5 660	1 190	745	-	1 996	61	40 126	49 778	49 778
Total actifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	122 051	-
Total actifs								171 829	
Dettes financières non courantes	(5 086)	-	-	(17 177)	(11)	-	-	(22 274)	(22 473)
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	-	-	(21 648)	(21 648)	(21 648)
Autres dettes d'exploitation	-	-	(482)	-	-	(10)	(5 412)	(5 904)	(5 904)
Dettes financières courantes	(6 787)	-	-	(4 229)	-	-	-	(11 016)	(11 016)
Autres passifs financiers courants	-	-	(88)	-	(84)	(4)	-	(176)	(176)
Total passifs financiers	(11 873)	-	(570)	(21 406)	(95)	(14)	(27 060)	(61 018)	(61 217)
Total passifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	(110 811)	-
Total passifs								(171 829)	

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture de juste valeur (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur							
		Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dette financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs			
ACTIF / (PASSIF)									
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 246	-	-	-	-	-	-	2 246	2 246
Autres titres	-	3 674	-	-	-	-	-	3 674	3 674
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	-	-	-	-	1 971	5	-	1 976	1 976
Autres actifs non courants	2 055	-	-	-	-	-	-	2 055	2 055
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-	-	-	20 049	20 049	20 049
Autres créances d'exploitation	-	-	1 074	-	-	-	6 393	7 467	7 467
Actifs financiers courants	146	-	159	-	383	12	-	700	700
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	14 025	14 025	14 025
Total actifs financiers	4 447	3 674	1 233	-	2 354	17	40 467	52 192	52 192
Total actifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	111 857	-
Total actifs								164 049	
Dettes financières non courantes	(4 858)	-	-	(17 551)	(97)	(49)	(2)	(22 557)	(23 247)
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	-	-	(22 086)	(22 086)	(22 086)
Autres dettes d'exploitation	-	-	(606)	-	-	-	(4 835)	(5 441)	(5 441)
Dettes financières courantes	(6 158)	-	-	(3 517)	-	-	-	(9 675)	(9 675)
Autres passifs financiers courants	-	-	(87)	-	(40)	(14)	(26)	(167)	(167)
Total passifs financiers	(11 016)	-	(693)	(21 068)	(137)	(63)	(26 923)	(59 926)	(60 616)
Total passifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	(104 123)	-
Total passifs								(164 049)	

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture de juste valeur (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Instruments financiers liés aux activités de financement et de trading						Autres instruments financiers	Total	Juste valeur
	Coût amorti	Juste valeur					Couverture d'investissement net et autres		
		Disponibles à la vente ^(a)	Détenus à des fins de transaction	Dettes financière ^(b)	Couverture de la dette financière	Couverture de flux futurs			
ACTIF / (PASSIF)									
Sociétés mises en équivalence : prêts	2 383	-	-	-	-	-	-	2 383	2 383
Autres titres	-	4 590	-	-	-	-	-	4 590	4 590
Instruments de couverture des dettes financières non courantes	-	-	-	1 814	56	-	-	1 870	1 870
Autres actifs non courants	1 596	-	-	-	-	-	-	1 596	1 596
Clients et comptes rattachés	-	-	-	-	-	-	18 159	18 159	18 159
Autres créances d'exploitation	-	-	499	-	-	-	3 908	4 407	4 407
Actifs financiers courants	869	-	38	-	292	-	6	1 205	1 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie	-	-	-	-	-	-	14 489	14 489	14 489
Total actifs financiers	4 848	4 590	537	-	2 106	56	6	36 556	48 699
Total actifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	95 019	-
Total actifs	-	-	-	-	-	-	-	143 718	-
Dettes financières non courantes	(3 186)	-	-	(17 419)	(178)	-	-	(20 783)	(21 172)
Fournisseurs et comptes rattachés	-	-	-	-	-	-	(18 450)	(18 450)	(18 450)
Autres dettes d'exploitation	-	-	(559)	-	-	-	(3 015)	(3 574)	(3 574)
Dettes financières courantes	(5 916)	-	-	(3 737)	-	-	-	(9 653)	(9 653)
Autres passifs financiers courants	-	-	(147)	-	(12)	-	-	(159)	(159)
Total passifs financiers	(9 102)	-	(706)	(21 156)	(190)	-	-	(21 465)	(52 619)
Total passifs non financiers	-	-	-	-	-	-	-	(91 099)	-
Total passifs	-	-	-	-	-	-	-	(143 718)	-

(a) Les titres disponibles à la vente sont évalués à la juste valeur à l'exception des titres non cotés (voir les notes 1M(ii) et 13 de l'annexe aux comptes consolidés).

(b) La dette financière est ajustée de la valeur des risques couverts (change et taux) dans le cadre de la relation de couverture de juste valeur (voir la note 1M(iii) de l'annexe aux comptes consolidés).

29) Instruments financiers hors dérivés d'énergie

A. Impact en résultat par nature d'instruments financiers

Actifs et passifs opérationnels

L'effet en résultat des actifs et passifs opérationnels est le suivant :

Exercice

(en millions d'euros)

	2012	2011	2010
Actifs disponibles à la vente (Autres titres) :			
- revenus des participations	223	330	255
- résultat de cession	516	103	60
- autres	(60)	(29)	(17)
Prêts et créances	(20)	(34)	90
Impact sur le résultat opérationnel net	659	370	388

L'effet en résultat comprend principalement :

- les dividendes et les résultats de cession des titres classés dans la rubrique « Autres titres » ;
- les produits financiers et les dépréciations au titre des prêts aux sociétés mises en équivalence, aux sociétés non consolidées et des créances classés dans la rubrique « Prêts et créances ».

Actifs et passifs liés aux activités de financement

L'effet en résultat des actifs et passifs liés aux activités de financement est le suivant :

Exercice

(en millions d'euros)

	2012	2011	2010
Prêts et créances	80	271	133
Passifs de financement et instruments de couverture associés	(675)	(730)	(469)
Couverture de juste valeur (inefficacité)	4	17	4
Actifs et passifs détenus à des fins de transaction	20	2	(2)
Impact sur le coût de la dette nette	(571)	(440)	(334)

L'effet en résultat comprend principalement :

- les produits financiers de la trésorerie, des équivalents de trésorerie, des actifs financiers courants (notamment dépôts à plus de trois mois) classés dans la rubrique « Prêts et créances » ;
- les frais financiers du financement long terme des filiales et les instruments de couverture adossés (hors inefficacité de la couverture détaillée ci-dessous) ainsi que les frais financiers du financement court terme classés dans la rubrique « Passifs de financement et instruments de couverture associés » ;
- l'inefficacité de la couverture des emprunts obligataires ;
- les produits financiers, les charges financières et la réévaluation de juste valeur des instruments dérivés court terme de gestion de la trésorerie classés dans la rubrique « Actifs et passifs détenus à des fins de transaction ».

Les instruments financiers dérivés court terme de gestion de la trésorerie (taux et change) sont considérés comme utilisés à des fins de transaction. En effet, du fait des modalités pratiques d'identification de ces instruments, le Groupe n'a pas jugé approprié de mettre en œuvre une comptabilité de couverture. L'effet en résultat de ces instruments dérivés est compensé par celui des prêts et dettes financières courantes auxquels ils se rattachent. Ainsi, l'impact de ces transactions appréhendées globalement n'apparaît pas comme significatif sur les comptes consolidés.

B. Impact des stratégies de couverture

Couverture de la dette financière (*fair value hedge*)

L'impact en résultat des instruments de couverture adossés aux emprunts obligataires, comptabilisé dans la rubrique du compte de résultat consolidé « Coût de l'endettement financier brut », se décompose de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Effet de la réévaluation des emprunts obligataires	321	(301)	(1 164)
Swaps de couverture des emprunts obligataires	(317)	318	1 168
Inefficacité de la couverture de juste valeur	4	17	4

L'inefficacité n'est pas représentative de la performance du Groupe compte tenu de l'objectif de conduire les *swaps* à leur terme. La part court terme de la valorisation des *swaps* ne fait pas l'objet d'une gestion active.

Instruments qualifiés de couverture d'investissements nets en devise (*net investment hedge*)

Ils sont comptabilisés directement en résultat global dans la rubrique « Écart de conversion ». Les variations de l'exercice sont détaillées dans le tableau suivant :

Exercice (en millions d'euros)	Au			Au 31 décembre
	1 ^{er} janvier	Entrées	Sorties	
2012	(104)	(187)	-	(291)
2011	(243)	139	-	(104)
2010	25	(268)	-	(243)

Au 31 décembre 2012, le Groupe n'a plus de contrats à terme non dénoués au titre de ces couvertures. La juste valeur des contrats à terme non dénoués était de (26) millions d'euros au 31 décembre 2011 et de 6 millions d'euros au 31 décembre 2010.

Instruments financiers détenus dans le cadre de couverture de flux futurs (*cash flow hedge*)

L'impact en résultat et en capitaux propres des instruments financiers de couverture, qualifiés de couverture de flux futurs, se décompose de la manière suivante :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Profit (Perte) comptabilisé en capitaux propres au cours de la période	65	(84)	(80)
Montant repris des capitaux propres et comptabilisé en résultat de la période	87	(47)	(115)

Aux 31 décembre 2012, 2011 et 2010, le montant de l'inefficacité de ces instruments financiers est nul.

C. Échéancier des instruments dérivés

L'échéancier des montants notionnels des instruments dérivés hors énergie est présenté dans le tableau suivant :

Au 31 décembre 2012
(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)						2018 et après
		Total	2013	2014	2015	2016	2017	
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(11)	1 737	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	1 566	15 431	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	1 555	17 168	-	4 205	3 537	2 098	3 075	4 253
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(84)	591	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	430	3 614	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	346	4 205	4 205	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	60	1 683	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	60	1 683	-	-	-	-	-	1 683
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(4)	148	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	1	19	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	(3)	167	167	-	-	-	-	-
Swaps de couverture d'investissements (passif)	(10)	518	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture d'investissements (actif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture d'investissements (actif et passif)	(10)	518	365	141	12	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets								
Change à terme (actif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total change à terme détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de transaction								
Autres swaps de taux (actif)	2	11 041	-	-	-	-	-	-
Autres swaps de taux (passif)	(2)	9 344	-	-	-	-	-	-
Total autres swaps de taux (actif et passif)	-	20 385	19 962	133	88	85	64	53
Change à terme (actif)	36	4 768	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	(86)	12 224	-	-	-	-	-	-
Total change à terme (actif et passif)	(50)	16 992	16 776	186	(15)	16	16	13

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Au 31 décembre 2011
(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)						2017 et après
		Total	2012	2013	2014	2015	2016	
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(97)	1 478	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	1 971	15 653	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	1 874	17 131	-	4 204	4 215	3 380	1 661	3 671
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(40)	642	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	383	2 349	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	343	2 991	2 991	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(49)	967	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	5	749	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	(44)	1 716	-	-	-	-	-	1 716
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(14)	582	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	12	908	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	(2)	1 490	1 490	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets								
Change à terme (actif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	(26)	881	-	-	-	-	-	-
Total change à terme détenus à des fins de couverture d'investissements nets	(26)	881	881	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de transaction								
Autres swaps de taux (actif)	1	3 605	-	-	-	-	-	-
Autres swaps de taux (passif)	(2)	14 679	-	-	-	-	-	-
Total autres swaps de taux (actif et passif)	(1)	18 284	18 284	-	-	-	-	-
Change à terme (actif)	158	6 984	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	(85)	4 453	-	-	-	-	-	-
Total change à terme (actif et passif)	73	11 437	11 176	80	58	36	31	56

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

Au 31 décembre 2010
(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Juste valeur	Montant notionnel ^(a)						
		Total	2011	2012	2013	2014	2015	2016 et après
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	(178)	2 244	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	1 814	13 939	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	1 636	16 183	-	2 967	3 461	2 421	3 328	4 006
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	(12)	592	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	292	2 815	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	280	3 407	3 407	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs								
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)	56	1 957	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif et passif)	56	1 957	-	295	-	-	-	1 662
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (part à moins d'un an) (actif et passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets								
Change à terme (actif)	6	381	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	-	-	-	-	-	-	-	-
Total change à terme détenus à des fins de couverture d'investissements nets	6	381	381	-	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de transaction								
Autres swaps de taux (actif)	1	6 463	-	-	-	-	-	-
Autres swaps de taux (passif)	(3)	11 395	-	-	-	-	-	-
Total autres swaps de taux (actif et passif)	(2)	17 858	17 667	189	-	-	2	-
Change à terme (actif)	37	1 532	-	-	-	-	-	-
Change à terme (passif)	(144)	6 757	-	-	-	-	-	-
Total change à terme (actif et passif)	(107)	8 289	8 102	-	25	49	31	82

(a) Ces montants fixent le niveau d'engagement notionnel sans être représentatifs d'une perte ou d'un gain latent.

D. Hiérarchie des justes valeurs

Les justes valeurs des instruments financiers hors dérivés d'énergie sont hiérarchisées de la manière suivante :

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan	-	1 901	-	1 901
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs	-	47	-	47
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	-	-	-
Instruments détenus à des fins de transaction	-	(50)	-	(50)
Actifs disponibles à la vente	91	-	-	91
Total	91	1 898	-	1 989

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan	-	2 217	-	2 217
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs	-	(46)	-	(46)
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	(26)	-	(26)
Instruments détenus à des fins de transaction	-	72	-	72
Actifs disponibles à la vente	2 575	-	-	2 575
Total	2 575	2 217	-	4 792

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Instruments détenus à des fins de couverture de bilan	-	1 916	-	1 916
Instruments détenus à des fins de couverture de flux futurs	-	56	-	56
Instruments détenus à des fins de couverture d'investissements nets	-	6	-	6
Instruments détenus à des fins de transaction	-	(109)	-	(109)
Actifs disponibles à la vente	3 631	-	-	3 631
Total	3 631	1 869	-	5 500

La description des différents niveaux de juste valeur est présentée dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés.

30) Instruments dérivés d'énergie et assimilés, swaps de taux de fret

Les instruments dérivés liés aux activités du pétrole, du gaz et de l'électricité ainsi que les instruments dérivés de change associés sont comptabilisés pour leur juste valeur dans les rubriques « Autres créances » ou « Autres créditeurs et dettes diverses » suivant qu'il s'agit de positions actives ou passives.

Au 31 décembre 2012

(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Valeur nette comptable	Juste valeur ^(b)
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret		
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	(26)	(26)
Swaps de taux de fret	-	-
Forwards ^(a)	(2)	(2)
Options	(18)	(18)
Futures	(6)	(6)
Options sur futures	5	5
Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	(47)	(47)
Activités Gas & Power		
Swaps	(17)	(17)
Forwards ^(a)	291	291
Options	(2)	(2)
Futures	-	-
Total Gas & Power	272	272
Total	225	225
Montant de juste valeur non reconnue au bilan		-

(a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.

(b) Lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.

Au 31 décembre 2011

(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Valeur nette comptable	Juste valeur ^(b)
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret		
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	3	3
Swaps de taux de fret	-	-
Forwards ^(a)	(16)	(16)
Options	(4)	(4)
Futures	(14)	(14)
Options sur futures	(6)	(6)
Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	(37)	(37)
Activités Gas & Power		
Swaps	57	57
Forwards ^(a)	452	452
Options	(3)	(3)
Futures	-	-
Total Gas & Power	506	506
Total	469	469
Montant de juste valeur non reconnue au bilan		-

(a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.

(b) Lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.

Au 31 décembre 2010

(en millions d'euros)

Actif / (Passif)	Valeur nette comptable	Juste valeur ^(b)
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret		
Swaps de pétrole brut et de produits pétroliers	(2)	(2)
Swaps de taux de fret	-	-
Forwards ^(a)	5	5
Options	51	51
Futures	(12)	(12)
Options sur futures	(4)	(4)
Total pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	38	38
Activités Gas & Power		
Swaps	(1)	(1)
Forwards ^(a)	(102)	(102)
Options	5	5
Futures	-	-
Total Gas & Power	(98)	(98)
Total	(60)	(60)
Montant de juste valeur non reconnue au bilan		-

(a) Forwards : les contrats physiques sont assimilés à des instruments dérivés d'énergie et figurent dans les montants présentés.

(b) Lorsque la juste valeur des instruments dérivés cotés sur un marché organisé (futures, options sur futures et swaps) est présentée nette de l'appel de marge reçu ou versé au bilan du Groupe, cette juste valeur est mise à zéro.

Les engagements sur pétrole brut et produits raffinés ont, pour l'essentiel, une échéance courte (inférieure à un an). La maturité de la plupart des dérivés Gas & Power est inférieure à trois ans.

Les variations de la valorisation en juste valeur des instruments dérivés d'énergie s'analysent comme suit :

Exercice (en millions d'euros)	Juste valeur au 1^{er} janvier	Impact en résultat	Contrats dénoués	Autres	Juste valeur au 31 décembre
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret					
2012	(37)	1 694	(1 705)	1	(47)
2011	38	1 572	(1 648)	1	(37)
2010	(28)	1 556	(1 488)	(2)	38
Activités Gas & Power					
2012	506	588	(825)	3	272
2011	(98)	899	(295)	0	506
2010	134	410	(648)	6	(98)

Les justes valeurs des instruments dérivés d'énergie sont hiérarchisées de la manière suivante :

	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)				
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	5	(52)	-	(47)
Activités Gas & Power	(52)	324	-	272
Total	(47)	272	-	225

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	(38)	1	-	(37)
Activités Gas & Power	(44)	550	-	506
Total	(82)	551	-	469

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Prix cotés sur un marché actif pour des actifs identiques (niveau 1)	Prix basés sur des données observables (niveau 2)	Prix basés sur des données non observables (niveau 3)	Total
Activités pétrole brut, produits pétroliers et taux de fret	(10)	48	-	38
Activités Gas & Power	50	(148)	-	(98)
Total	40	(100)	-	(60)

La description des différents niveaux de juste valeur est présentée dans la note 1 M(v) de l'annexe aux comptes consolidés.

31) Gestion des risques financiers

Risques relatifs aux marchés des hydrocarbures

Dans le cadre de ses activités courantes, le Groupe est conduit à intervenir largement sur les marchés afin d'optimiser l'écoulement de ses productions et l'approvisionnement de ses raffineries.

Dans son activité de négoce d'hydrocarbures, le Groupe n'a généralement pas pour politique de vendre à terme ses productions futures. Toutefois, dans le cadre de cette activité de négoce, le Groupe utilise, comme la plupart des autres sociétés pétrolières, des produits dérivés d'énergie afin d'adapter son exposition aux fluctuations des prix du pétrole brut, des produits raffinés, du gaz naturel, de l'électricité et du charbon. De même, dans le cadre de son activité de transport maritime, le Groupe utilise des produits dérivés de taux de fret afin d'adapter son exposition aux fluctuations de ceux-ci. Pour gérer ces risques, le Groupe utilise différents instruments parmi lesquels les contrats sur les marchés organisés ou sur les marchés de gré à gré tels que *futures*, *forwards*, *swaps* et options. La liste des différents dérivés détenus par TOTAL sur ces marchés est détaillée dans la note 30 de l'annexe aux comptes consolidés.

L'activité Trading & Shipping mesure son exposition au risque de marché relatif aux activités de négoce de pétrole brut, de produits raffinés et de taux de fret, c'est à dire la perte potentielle en juste valeur, en mettant en œuvre une méthode d'évaluation de « valeur en risque ». Cette technique est fondée sur un modèle de simulation historique et mesure le risque de marché découlant des variations potentielles futures de valeurs de marché sur une période d'une journée de cotation. Le calcul du montant des variations potentielles des justes valeurs prend en compte un relevé des expositions au risque à la fin de la journée et un état des mouvements de prix historiques sur les 400 derniers jours ouvrés pour tous les instruments et échéances dans les activités internationales de négoce. Les options sont systématiquement réévaluées en utilisant des modèles appropriés.

La probabilité de variation de juste valeur correspond à un intervalle de confiance de la valeur en risque de 97,5%. Cela signifie que le portefeuille n'enregistrerait une perte supérieure au montant de la valeur en risque qu'une seule fois sur une période de 40 jours ouvrés si l'exposition au risque du portefeuille restait inchangée.

Trading & Shipping : valeur en risque avec une probabilité de 97,5%

Au 31 décembre

(en millions d'euros)	Plus élevée	Plus faible	Moyenne	Clôture
2012	13,0	3,8	7,4	5,5
2011	10,6	3,7	6,1	6,3
2010	23,1	3,4	8,9	3,8

L'activité de trading de gaz, d'électricité et de charbon met en œuvre des instruments dérivés tels que les *futures*, *forwards*, *swaps* et options, tant sur les marchés organisés que sur les marchés de gré à gré, le dénouement des

transactions prenant généralement la forme de livraisons physiques. L'exposition au risque de marché, c'est-à-dire la perte potentielle en juste valeur, est évaluée en mettant en œuvre une méthode de « valeur en risque ». Cette technique est fondée sur un modèle de simulation historique et mesure le risque découlant des variations potentielles futures de valeurs de marché journalières. Le calcul du montant des variations potentielles des justes valeurs prend en compte un relevé des expositions au risque à la fin de la journée et un état des mouvements de prix historiques sur les deux années écoulées pour tous les instruments et échéances.

Trading de gaz et d'électricité : valeur en risque avec une probabilité de 97,5%

Au 31 décembre

(en millions d'euros)

	Plus élevée	Plus faible	Moyenne	Clôture
2012	20,9	2,6	7,4	2,8
2011	21,0	12,7	16,0	17,6
2010	13,9	2,7	6,8	10,0

Le Groupe met en œuvre une politique rigoureuse de gestion et de surveillance de ces risques de marché. Celle-ci s'appuie, d'une part, sur une séparation des fonctions d'engagement des opérations et des fonctions de contrôle et, d'autre part, sur un système d'information intégré qui permet un suivi en temps réel des activités.

Des limites d'intervention sont approuvées par le Comité exécutif et font l'objet d'un contrôle quotidien. Afin de garantir la souplesse des interventions et la liquidité des positions, les activités de couverture sont conduites avec des contreparties nombreuses et indépendantes, telles que les autres compagnies pétrolières, les grands producteurs ou consommateurs d'énergie et les institutions financières. Un dispositif de limites par contrepartie est mis en œuvre et un suivi régulier des encours par contrepartie est effectué.

Risques relatifs aux marchés financiers

Dans le cadre de son activité de financement et de gestion de la trésorerie, le Groupe utilise des instruments financiers dérivés afin de gérer son exposition aux fluctuations des taux d'intérêt et des cours de change de devises étrangères. Il s'agit principalement de *swaps* de taux d'intérêt et de devises. Le Groupe peut également, plus occasionnellement, utiliser des contrats de *futures* et options. Les opérations en cours et leur traitement comptable sont présentés dans les notes 1M, 20, 28 et 29 de l'annexe aux comptes consolidés.

La gestion des risques relatifs aux activités de trésorerie et aux instruments financiers de taux et de change obéit à des règles strictes qui sont définies par la Direction Générale du Groupe et qui prévoient la centralisation par la direction Financement-Trésorerie des liquidités, des positions et de la gestion des instruments financiers. Les excédents de liquidités du Groupe qui en résultent sont essentiellement placés sous forme de dépôts, de prises en pension ou d'achats de papier auprès de banques de dépôt, d'institutions étatiques ou de sociétés de premier plan. La gestion s'organise autour d'un département Salle des Marchés spécialisé dans l'intervention sur les marchés financiers de change et de taux d'intérêt.

Le département Contrôle-Gestion des flux, au sein de la direction Financement-Trésorerie, assure la surveillance quotidienne des limites des engagements par banque, des positions, et du résultat de la Salle des Marchés. Il procède à la valorisation de la valeur de marché des instruments financiers utilisés et, le cas échéant, effectue des analyses de sensibilité.

Gestion du risque de contrepartie

Toute contrepartie bancaire avec laquelle le Groupe souhaite travailler pour des opérations de marché doit avoir été préalablement autorisée après appréciation de sa solidité financière (analyse multicritères intégrant notamment une étude de la capitalisation boursière, du taux de *Credit Default Swap* (CDS), de la notation par les agences Standard & Poor's et Moody's, laquelle doit être de première qualité, et de la situation financière en général).

Une limite globale d'encours autorisé est définie pour chaque banque et répartie entre les filiales et les entités centrales de trésorerie du Groupe en fonction des besoins pour les activités financières.

Pour réduire le risque de valeur de marché sur ses engagements, en particulier sur les *swaps* mis en place dans le cadre des émissions obligataires, la direction Financement-Trésorerie a également développé un système d'appel de marge mis en place avec ses contreparties significatives.

Gestion du risque de change

Le Groupe s'efforce de minimiser le risque de change de chaque entité par rapport à sa monnaie fonctionnelle (principalement l'euro, le dollar, le dollar canadien, la livre sterling et la couronne norvégienne).

Pour le risque de change généré par l'activité commerciale, la couverture des revenus et coûts en devises étrangères s'effectue essentiellement par des opérations de change au comptant et parfois à terme. Le Groupe ne couvre que rarement des flux prévisionnels et il peut notamment dans ce cas, avoir recours à des options.

Pour les risques de change liés aux actifs à long terme comptabilisés dans une autre devise que l'euro, le Groupe a une politique de couverture permettant de réduire le risque de change associé, en adossant un financement dans cette autre devise.

L'exposition nette au risque de change court terme est suivie régulièrement, en référence à un dispositif de limites définies par la Direction Générale du Groupe.

Les dettes financières non courantes décrites dans la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés sont, en général, contractées par les entités centrales de trésorerie, soit directement en dollars, en euros, ou en dollars canadiens, soit dans des devises échangées contre des dollars, des euros ou des dollars canadiens selon les besoins généraux du Groupe, par le biais de *swaps* d'émission. Le produit de cet endettement est prêté à des filiales dont les comptes sont tenus en dollars, en dollars canadiens ou en euros. Il en résulte que la sensibilité nette de ces positions au risque de change n'est pas significative.

S'agissant des *swaps* de change court terme dont le montant notionnel figure dans la note 29 de l'annexe aux comptes consolidés, leur utilisation à des fins d'optimisation de la gestion centralisée de la trésorerie du Groupe implique que la sensibilité au change qu'ils pourraient induire est également considérée comme négligeable.

Gestion de la position de taux à court terme et des liquidités

La position courante, principalement constituée en euros et en dollars, est gérée selon les objectifs principaux fixés par la Direction Générale du Groupe (maintenir un bon niveau de liquidité, optimiser le revenu des placements en fonction de la courbe de taux, minimiser le coût d'emprunt), dans le cadre d'une gestion à horizon inférieur à douze mois et sur la base d'une référence de taux au jour le jour, notamment par l'intermédiaire de *swaps* de taux à court terme et de *swaps* de change à court terme, sans modification de la position de change.

Gestion du risque de taux sur la dette à long terme

La politique du Groupe vise à s'endetter à long terme, principalement à taux variable, ou à taux fixe en cas d'opportunité lors de l'émission en fonction du niveau des taux d'intérêt, en dollars, en euros, ou en dollars canadiens, selon les besoins généraux du Groupe. Des *swaps* de taux et de change à long terme peuvent être adossés, à l'émission, aux emprunts obligataires, afin de créer une dette synthétique à taux variable ou à taux fixe. Pour modifier partiellement la structure de taux d'intérêt de la dette à long terme, TOTAL peut également conclure des *swaps* de taux d'intérêt à long terme.

Sensibilité aux risques de taux d'intérêt et de change

Les tableaux ci-après présentent l'impact potentiel d'une translation d'une amplitude de 10 points de base des courbes de taux d'intérêt dans chacune des devises sur la valeur de marché des instruments financiers en cours au 31 décembre des exercices 2012, 2011 et 2010.

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	Valeur nette comptable	Valeur de marché estimée	Variation de la valeur de marché après translation des taux d'intérêt de :	
			+ 10 points de base	- 10 points de base
Au 31 décembre 2012				
Emprunts obligataires avant <i>swaps</i> (hors part à moins d'un an)	(21 346)	(21 545)	97	(97)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(11)	(11)	-	-
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	1 626	1 626	-	-
Total <i>swaps</i> de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	1 615	1 615	(58)	58
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après <i>swaps</i> (hors contrats de location financement)	4 251	4 251	4	(4)
Autres <i>swaps</i> de taux	-	-	2	(2)
<i>Swaps</i> de change et contrats à terme de devises	(50)	(50)	-	-
Au 31 décembre 2011				
Emprunts obligataires avant <i>swaps</i> (hors part à moins d'un an)	(21 402)	(22 092)	83	(83)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(146)	(146)	-	-
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	1 976	1 976	-	-
Total <i>swaps</i> de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	1 830	1 830	(49)	49
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après <i>swaps</i> (hors contrats de location financement)	3 488	3 488	3	(3)
Autres <i>swaps</i> de taux	(1)	(1)	3	(3)
<i>Swaps</i> de change et contrats à terme de devises	47	47	-	-
Au 31 décembre 2010				
Emprunts obligataires avant <i>swaps</i> (hors part à moins d'un an)	(20 019)	(20 408)	86	(84)
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (passif)</i>	(178)	(178)	-	-
<i>Swaps de couverture de la dette obligataire à taux fixe (actif)</i>	1 870	1 870	-	-
Total <i>swaps</i> de couverture de la dette obligataire à taux fixe - actif et passif	1 692	1 692	(59)	59
Part à moins d'un an des dettes financières non courantes après <i>swaps</i> (hors contrats de location financement)	3 483	3 483	4	(4)
Autres <i>swaps</i> de taux	(2)	(2)	3	(3)
<i>Swaps</i> de change et contrats à terme de devises	(101)	(101)	-	-

L'impact sur le coût de la dette nette avant impôt d'une variation des taux d'intérêt est le suivant :

Exercice (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Coût de la dette nette	(571)	(440)	(334)
Translation des taux d'intérêt de :			
+ 10 points de base	(11)	(10)	(11)
- 10 points de base	11	10	11
+ 100 points de base	(106)	(103)	(107)
- 100 points de base	106	103	107

En raison de la politique de gestion du risque de change décrite précédemment, la sensibilité du Groupe au risque de change est principalement influencée par la situation nette des filiales dont les monnaies fonctionnelles sont le dollar et, dans une moindre proportion, la livre sterling, la couronne norvégienne et le dollar canadien.

Cette sensibilité est reflétée par l'évolution historique des écarts de conversion imputés dans les capitaux propres consolidés qui, au cours des trois derniers exercices, et essentiellement du fait de l'évolution du dollar et de la livre sterling, ont été les suivants :

	Parité euro-dollar	Parité euro-livre sterling
31 décembre 2012	1,32	0,82
31 décembre 2011	1,29	0,84
31 décembre 2010	1,34	0,86

Au 31 décembre 2012 (en millions d'euros)	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	Autres devises et sociétés mises en équivalence
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	74 400	45 999	22 510	4 651	1 240
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(1 488)	-	(781)	(823)	116
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	-	-	-	-	-
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2012	72 912	45 999	21 729	3 828	1 356

Au 31 décembre 2011 (en millions d'euros)	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	Autres devises et sociétés mises en équivalence
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	69 025	41 396	21 728	4 713	1 188
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(962)	-	127	(923)	(166)
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	(26)	-	(25)	(1)	-
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2011	68 037	41 396	21 830	3 789	1 022

Au 31 décembre 2010 (en millions d'euros)	Total	Euro	Dollar	Livre sterling	Autres devises et sociétés mises en équivalence
Capitaux propres - aux taux de change d'origine	62 909	32 894	22 242	4 997	2 776
Écarts de conversion avant couverture d'investissement net	(2 501)	-	(1 237)	(1 274)	10
Couverture d'investissement net - instruments non dénoués	6	-	6	-	-
Capitaux propres - aux taux de change du 31 décembre 2010	60 414	32 894	21 011	3 723	2 786

Du fait de cette politique, l'impact en résultat consolidé du change illustré dans la note 7 de l'annexe aux comptes consolidés a été peu significatif au cours des trois derniers exercices, malgré les fluctuations monétaires importantes du dollar (gain de 26 millions d'euros en 2012, gain de 118 millions d'euros en 2011, résultat nul en 2010).

Risques relatifs aux marchés boursiers

Le Groupe détient un ensemble de participations dans des sociétés cotées (voir les notes 12 et 13 de l'annexe aux comptes consolidés) dont la valeur boursière totale fluctue notamment en fonction de la tendance des marchés boursiers mondiaux, de la valorisation des secteurs d'activité respectifs auxquels ces sociétés appartiennent et des données économiques et financières propres à chacune de ces sociétés.

Risques de liquidité

TOTAL S.A. bénéficie de lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales, lui permettant de constituer une réserve de liquidités significative.

Le montant de ces lignes de crédit au 31 décembre 2012 s'élève à 10 519 millions de dollars, dont 10 463 millions de dollars ne sont pas utilisés. Les contrats relatifs aux lignes de crédit accordées à TOTAL S.A. ne contiennent pas de dispositions conditionnant les termes et modalités du crédit octroyé aux ratios financiers de la Société, à la notation de sa solidité financière par les agences spécialisées ou à la survenance d'événements susceptibles d'avoir un impact significativement défavorable sur sa situation financière. Pour information, le montant global des principales lignes de crédit confirmées, accordées par des banques internationales aux sociétés du Groupe (y compris TOTAL S.A.) s'élève à 11 328 millions de dollars au 31 décembre 2012, dont 10 921 millions de dollars ne sont pas utilisés. Les lignes de crédit accordées aux sociétés du Groupe autres que TOTAL S.A. ne sont pas destinées à financer les besoins généraux du Groupe : elles sont destinées à financer soit les besoins généraux de la filiale emprunteuse, soit un projet déterminé.

Les tableaux ci-après représentent l'échéancier des actifs et passifs liés aux activités de financement au 31 décembre des exercices 2012, 2011 et 2010 (voir la note 20 de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre 2012							
Actif / (Passif)	A moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
(en millions d'euros)							
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)	-	(3 832)	(3 465)	(2 125)	(3 126)	(8 100)	(20 648)
Dettes financières courantes	(11 016)	-	-	-	-	-	(11 016)
Autres passifs financiers courants	(176)	-	-	-	-	-	(176)
Actifs financiers courants	1 562	-	-	-	-	-	1 562
Actifs et passifs destinés à être cédés ou échangés	(756)	-	-	-	-	-	(756)
Trésorerie et équivalents de trésorerie	15 469	-	-	-	-	-	15 469
Montant net avant charges financières	5 083	(3 832)	(3 465)	(2 125)	(3 126)	(8 100)	(15 565)
Charges financières sur dettes financières non courantes	(746)	(625)	(519)	(405)	(352)	(1 078)	(3 725)
Différentiel d'intérêt sur swaps	371	335	225	106	62	(37)	1 062
Montant net	4 708	(4 122)	(3 759)	(2 424)	(3 416)	(9 215)	(18 228)

Au 31 décembre 2011							
Actif / (Passif)	A moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
(en millions d'euros)							
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)	-	(4 492)	(3 630)	(3 614)	(1 519)	(7 326)	(20 581)
Dettes financières courantes	(9 675)	-	-	-	-	-	(9 675)
Autres passifs financiers courants	(167)	-	-	-	-	-	(167)
Actifs financiers courants	700	-	-	-	-	-	700
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 025	-	-	-	-	-	14 025
Montant net avant charges financières	4 883	(4 492)	(3 630)	(3 614)	(1 519)	(7 326)	(15 698)
Charges financières sur dettes financières non courantes	(785)	(691)	(521)	(417)	(302)	(1 075)	(3 791)
Différentiel d'intérêt sur swaps	320	331	221	120	55	44	1 091
Montant net	4 418	(4 852)	(3 930)	(3 911)	(1 766)	(8 357)	(18 398)

Au 31 décembre 2010							
Actif / (Passif)	A moins de 1 an	De 1 à 2 ans	De 2 à 3 ans	De 3 à 4 ans	De 4 à 5 ans	Plus de 5 ans	Total
(en millions d'euros)							
Dettes financières non courantes (principal hors intérêts)	-	(3 355)	(3 544)	(2 218)	(3 404)	(6 392)	(18 913)
Dettes financières courantes	(9 653)	-	-	-	-	-	(9 653)
Autres passifs financiers courants	(159)	-	-	-	-	-	(159)
Actifs financiers courants	1 205	-	-	-	-	-	1 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie	14 489	-	-	-	-	-	14 489
Montant net avant charges financières	5 882	(3 355)	(3 544)	(2 218)	(3 404)	(6 392)	(13 031)
Charges financières sur dettes financières non courantes	(843)	(729)	(605)	(450)	(358)	(1 195)	(4 180)
Différentiel d'intérêt sur swaps	461	334	153	33	2	(78)	905
Montant net	5 500	(3 750)	(3 996)	(2 635)	(3 760)	(7 665)	(16 306)

Par ailleurs, le Groupe garantit la dette bancaire et les locations financement de certaines filiales non consolidées et de sociétés mises en équivalence. Ces garanties peuvent être appelées en cas de défaut de la filiale dans ses obligations contractuelles et ne sont pas couvertes par des sûretés sur des actifs du Groupe. Les montants et échéances au titre de ces garanties financières sont présentés dans la note 23 de l'annexe aux comptes consolidés dans la rubrique « Garanties données sur emprunts ».

Le Groupe garantit également les passifs courants de certaines filiales non consolidées et serait ainsi appelé en cas de cessation de paiement d'une de ces filiales. Les montants et échéances au titre de ces garanties financières sont présentés dans la note 23 de l'annexe aux comptes consolidés dans la rubrique « Garanties de passif courant ».

Le tableau ci-après reprend les actifs et passifs financiers liés aux activités opérationnelles au 31 décembre des exercices 2012, 2011 et 2010 (voir la note 28 de l'annexe aux comptes consolidés).

Au 31 décembre			
Actif / (Passif)	2012	2011	2010
(en millions d'euros)			
Fournisseurs et comptes rattachés	(21 648)	(22 086)	(18 450)
Autres dettes d'exploitation	(5 904)	(5 441)	(3 574)
<i>dont instruments dérivés d'énergie (passif)</i>	<i>(482)</i>	<i>(606)</i>	<i>(559)</i>
Clients et comptes rattachés	19 206	20 049	18 159
Autres créances d'exploitation	6 158	7 467	4 407
<i>dont instruments dérivés d'énergie (actif)</i>	<i>707</i>	<i>1 074</i>	<i>499</i>
Total	(2 188)	(11)	542

Ces actifs et passifs financiers ont principalement une échéance inférieure à un an.

Risques de crédit

Le risque de crédit est le risque de défaut d'une contrepartie face à ses engagements contractuels ou à l'encaissement des créances.

Le Groupe est exposé au risque de crédit dans le cadre de ses activités opérationnelles et de financement. L'exposition maximum au risque de crédit est représentée en partie par les montants d'actifs financiers qui sont présentés dans le bilan, y compris les instruments dérivés d'énergie qui ont une valeur de marché positive.

L'exposition maximale est détaillée dans le tableau suivant :

Au 31 décembre

Actif / (Passif) (en millions d'euros)	2012	2011	2010
Prêts aux sociétés mises en équivalence (note 12)	2 360	2 246	2 383
Prêts et avances (note 14)	2 207	2 055	1 596
Instruments de couverture des dettes financières non courantes (note 20)	1 626	1 976	1 870
Clients et comptes rattachés (note 16)	19 206	20 049	18 159
Autres créances d'exploitation (note 16)	6 158	7 467	4 407
Actifs financiers courants (note 20)	1 562	700	1 205
Trésorerie et équivalents de trésorerie (note 27)	15 469	14 025	14 489
Total	48 588	48 518	44 109

Les montants des dépréciations sur les prêts et avances et sur les clients, comptes rattachés et autres créances d'exploitation sont fournis respectivement dans les notes 14 et 16 de l'annexe aux comptes consolidés.

Dans le cadre de la gestion du risque de crédit lié aux activités opérationnelles et de financement, le Groupe a mis en place des contrats d'appels de marge avec certaines contreparties. Au 31 décembre 2012, le montant reçu, net des versements, au titre de ces appels de marge s'élève à 1 635 millions d'euros (contre 1 682 millions d'euros au 31 décembre 2011 et 1 560 millions d'euros au 31 décembre 2010).

La gestion du risque de crédit dans les différents secteurs est la suivante :

- Dans l'Amont
 - dans l'activité Exploration & Production

Les risques nés de la signature des accords pétroliers avec les autorités étatiques et les partenaires pétroliers, ou de l'attribution de contrats de fourniture à long terme qui sont indispensables pour entreprendre des projets, sont évalués par le processus d'approbation des opérations pétrolières. Le caractère long terme des contrats et l'existence de clients de premier rang impliquent un risque de crédit faible.

Les risques liés à des opérations commerciales, autres que celles décrites ci-dessus et dans la pratique placées directement sous le contrôle des filiales, font l'objet de procédures de fixation d'encours de crédit et de revue des encours.

Les créances clients font l'objet d'une dépréciation au cas par cas sur la base de l'antériorité des créances et de l'appréciation de la direction sur les circonstances de fait.

- dans l'activité Gas & Power

L'activité Gas & Power traite avec des contreparties du secteur de l'énergie, de l'industrie et de la finance partout dans le monde. Les institutions financières fournissant la couverture de risque de crédit sont des banques et des groupes d'assurance disposant d'une notation de première qualité.

Les contreparties potentielles sont soumises à une analyse de crédit et une autorisation avant que les transactions ne soient conclues, et une fois autorisées, font l'objet d'un examen régulier incluant une nouvelle évaluation et une actualisation des limites accordées.

L'analyse de la capacité des contreparties à faire face à leurs engagements repose sur des données quantitatives et qualitatives concernant l'état financier et les risques commerciaux, ainsi que sur l'étude de toute information venant du marché ou de tiers extérieurs comme les agences de notation. Sur cette base, des limites de crédit sont définies pour chaque contrepartie potentielle et, si nécessaire, les transactions sont soumises à des autorisations spécifiques.

L'exposition au risque de crédit, qui est essentiellement une exposition économique ou une exposition physique future anticipée, est contrôlée en permanence et soumise à des mesures de sensibilité.

Le risque de crédit est limité par l'utilisation systématique de contrats standard qui autorisent la compensation et permettent d'obtenir des sûretés complémentaires en cas d'évolution défavorable de la qualité du risque. Ces contrats permettent notamment l'annulation du contrat en cas de défaut.

- Dans le Raffinage-Chimie
 - dans l'activité Raffinage-Chimie

Le risque de crédit porte essentiellement sur les créances commerciales. Chaque *business unit* décline les procédures de la Branche dans la gestion et les méthodes de provisionnement en fonction de la taille des filiales et des marchés relativement différenciés sur lesquels elles opèrent. Ces procédures incluent notamment :

- la mise en place de plafond d'encours, comportant différents processus d'autorisation ;
- le recours à des polices d'assurance ou des garanties spécifiques (lettre de crédit) ;
- un état des retards de paiement (balance âgée) suivi très régulièrement, avec un processus de relance ;
- un provisionnement comptabilisé client par client en fonction des dossiers contentieux et des retards de paiement (la provision peut aussi être calculée sur base statistique).

- dans l'activité Trading & Shipping

Les opérations sont conduites avec des contreparties commerciales et des institutions financières partout dans le monde. Les contreparties commerciales sur les opérations physiques et de dérivés sont principalement des compagnies pétrolières ou gazières ou des sociétés de négoce de produits énergétiques et des institutions financières. Les couvertures sur les risques de crédit sont conclues avec des institutions financières, banques internationales ou compagnies d'assurance, sélectionnées selon des critères stricts.

Le Trading & Shipping met en œuvre une politique rigoureuse de gestion des délégations de pouvoir internes qui encadre la fixation des limites de crédit sur les pays et les contreparties ainsi que l'approbation des opérations spécifiques. Les risques de crédit découlant de ces limites et de ces autorisations sont suivis quotidiennement.

Les contreparties potentielles font l'objet d'une analyse de crédit et sont approuvées avant la conclusion des transactions ; une revue régulière est faite de toutes les contreparties actives incluant une révision de l'évaluation et un renouvellement des limites autorisées. Le crédit des contreparties est apprécié en fonction de données quantitatives et qualitatives sur leur solidité financière et sur les risques commerciaux, et s'adosse également aux informations venant du marché ou de tiers extérieurs telles que les notations publiées par Standard & Poor's, Moody's et d'autres agences de notation.

Lorsque cela est possible, des cadres contractuels sont négociés pour permettre, par le biais de compensation entre les transactions, l'optimisation de la gestion du risque; des clauses protectrices additionnelles autorisant des appels de fonds ou des garanties à titre de sûreté en cas de détérioration financière ou permettant l'annulation des transactions en cas de défaillance sont également mises en place.

Les risques de crédit dépassant les niveaux autorisés sont couverts par des lettres de crédit et d'autres types de garanties, par des dépôts de trésorerie et des assurances. Les risques sur dérivés sont couverts par des contrats d'appel de marge lorsque cela est possible.

- dans le Marketing & Services

Les procédures internes du Marketing & Services comportent des règles de la gestion du risque de crédit décrivant les fondamentaux de contrôle interne dans ce domaine, notamment la séparation des pouvoirs entre les équipes commerciales et financières. Des politiques de crédit sont définies localement, accompagnées de la mise en œuvre de procédures visant à maîtriser le risque client (organisation de comités de crédit dans les filiales, mise en place systématique de limites de crédit pour les clients professionnels, sécurisation du portefeuille, etc.).

De plus, chaque entité met en place des instruments de mesure de son encours client. Par ailleurs, les risques liés à l'octroi de crédit peuvent être compensés ou limités par la souscription à une assurance crédit et/ou l'obtention de cautions ou garanties.

Les créances douteuses sont provisionnées au cas par cas en utilisant un taux de provision qui dépend de l'appréciation du risque de perte de la créance.

32) Autres risques et engagements

A la connaissance de TOTAL, il n'existe pas de faits exceptionnels, litiges, risques ou engagements hors bilan, susceptibles d'avoir un impact significatif sur la situation financière, le patrimoine, le résultat ou les activités du Groupe.

Enquêtes sur la concurrence

Les principaux litiges en matière de concurrence auxquels les sociétés du Groupe sont confrontées sont décrits ci-après.

Dans le secteur Raffinage-Chimie

Dans le cadre de la scission d'Arkema¹ intervenue en 2006, TOTAL S.A. et certaines sociétés du Groupe ont consenti une garantie couvrant les éventuelles conséquences pécuniaires des procédures en matière d'entente anticoncurrentielle se rapportant à des faits antérieurs à cette scission dont Arkema pourrait faire l'objet.

Cette garantie couvre, pendant une durée de dix ans à compter du jour de la scission, 90% des sommes qui seraient payées par Arkema à raison (i) de condamnations infligées par les autorités communautaires ou nationales de concurrence d'un État membre de l'Union européenne pour violation des règles en matière d'entente, (ii) de condamnations infligées par les autorités de concurrence ou les tribunaux américains pour violation des règles du droit fédéral de la concurrence ou du droit d'un État des États-Unis d'Amérique en matière d'entente, (iii) de dommages et intérêts au titre d'éventuelles procédures civiles relatives aux faits faisant l'objet des décisions de condamnations susmentionnées et (iv) de certains frais liés à ces procédures. La garantie visant les procédures en matière d'ententes anticoncurrentielles en Europe s'applique au-delà d'une franchise de 176,5 millions d'euros. Réciproquement, les sommes auxquelles pourrait être condamnée TOTAL S.A. ou l'une des sociétés du Groupe au titre de l'ensemble des procédures couvertes par la garantie, en Europe, sont conventionnellement mises à la charge d'Arkema à concurrence de 10% de leur montant.

La garantie deviendrait caduque dans l'hypothèse où une personne physique ou morale, agissant seule ou de concert avec d'autres, viendrait à détenir, directement ou indirectement, plus du tiers des droits de vote d'Arkema ou si Arkema transférait, en une ou plusieurs fois à un même tiers ou à plusieurs tiers agissant de concert, quelles que soient les modalités de ce transfert, des actifs représentant, en valeur d'entreprise, plus de 50% de la valeur d'Arkema à la date du transfert concerné.

- Aux États-Unis, les actions pour lesquelles la responsabilité civile de TOTAL S.A. a été mise en cause en tant que société mère ont été closes sans conséquences financières significatives pour le Groupe.
- En Europe, les amendes infligées par la Commission européenne depuis 2006 à l'encontre de sociétés du Groupe dans sa configuration antérieure à la scission font suite à cinq procédures engagées par la Commission européenne entre 2000 et 2004 dont quatre sont aujourd'hui terminées, la cinquième restant en attente d'une décision d'appel sur un recours engagé par Arkema et les sociétés du Groupe concernées.

Sur le plan financier, la totalité des amendes prononcées dans les cinq affaires a atteint un montant de 385,47 millions d'euros aujourd'hui entièrement acquitté. Ainsi, une fois déduite la franchise, le montant global pris en charge et acquitté par le Groupe depuis la scission au titre de la garantie ci-dessus décrite s'est élevé à 188,07 millions d'euros², montant auquel s'ajoute une somme de 31,31 millions d'euros d'intérêts également payée. Ces montants n'ont pas été modifiés au cours de l'exercice 2012.

- Par ailleurs, des procédures civiles ont été engagées contre Arkema et d'autres groupes de sociétés devant des juridictions allemande et néerlandaise respectivement en 2009 et 2011 à l'initiative de tiers alléguant de préjudices à la suite de deux procédures engagées par la Commission européenne visées ci-dessus. TOTAL S.A. a été appelée en déclaration de jugement commun devant la juridiction allemande. À ce stade, les chances de succès comme la portée financière de ces procédures restent incertaines tant en raison des nombreuses difficultés juridiques qu'elles soulèvent que de l'absence de documentation des demandes et d'évaluations des préjudices allégués.

Bien qu'Arkema ait mis en œuvre à partir de 2001 un plan visant la mise en conformité des pratiques de ses salariés avec les règles sur la concurrence, il ne peut toutefois être exclu que d'autres procédures concernant Arkema pour des faits antérieurs à la scission puissent être mises en œuvre à l'initiative des autorités compétentes qui pourraient décider d'y impliquer Elf Aquitaine et/ou TOTAL S.A. en leur qualité de maison mère avant la scission.

¹ Arkema désigne collectivement l'ensemble des sociétés du groupe Arkema, dont la société mère est Arkema S.A. ; depuis le 12 mai 2006, Arkema ne fait plus partie de TOTAL.

² Pour mémoire ce montant fait abstraction d'une affaire ayant donné lieu antérieurement à la scission à une condamnation d'Arkema et d'Elf Aquitaine à une amende se décomposant en un montant de 45 millions d'euros infligé solidairement aux deux sociétés et en un montant de 13,5 millions d'euros infligé à Arkema seule.

Dans le cadre de l'ensemble des litiges mentionnés ci-dessus, une provision d'un montant de 17 millions d'euros reste constituée dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2012.

Dans le secteur Marketing & Services

- À la suite d'une communication de griefs adressée à Total Nederland N.V. ainsi qu'à TOTAL S.A. en sa qualité de maison mère par la Commission européenne, Total Nederland N.V. a été condamnée en 2006 à une amende de 20,25 millions d'euros, pour laquelle TOTAL S.A. a été déclarée solidairement responsable à hauteur de 13,5 millions d'euros. TOTAL S.A. a engagé un recours contre cette décision qui a été rejeté fin septembre 2012.
- De même, à la suite d'une communication de griefs adressée par la Commission européenne à Total Raffinage Marketing (anciennement dénommée Total France), ainsi qu'à TOTAL S.A., visant des pratiques se rapportant à une ligne de produits du secteur Marketing & Services, Total Raffinage Marketing a été condamnée en 2008 à une amende de 128,2 millions d'euros qu'elle a intégralement acquittée, pour laquelle TOTAL S.A. a été déclarée solidairement responsable en tant que société mère. Le recours engagé par le Groupe contre cette décision est toujours pendant devant la juridiction communautaire compétente.
- Par ailleurs, les procédures civiles engagées au Royaume-Uni ainsi qu'aux Pays-Bas contre TOTAL S.A., Total Raffinage Marketing et contre d'autres groupes de sociétés à l'initiative de tiers alléguant de préjudices à la suite des poursuites engagées par la Commission européenne se poursuivent. À ce stade, les chances de succès comme la portée financière de ces procédures restent incertaines en raison des nombreuses difficultés qu'elles soulèvent tant sur le plan juridique que du point de vue de l'évaluation des préjudices allégués.

Dans le cadre de l'ensemble des litiges mentionnés ci-dessus, une provision de 30 millions d'euros reste constituée dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2012.

Quelle que soit l'évolution des enquêtes et procédures décrites ci-dessus, le Groupe considère que leur issue ne devrait avoir d'impact significatif, ni sur sa situation financière, ni sur ses résultats consolidés.

Grande Paroisse

Une explosion est survenue le 21 septembre 2001 dans une usine de la société Grande Paroisse située à Toulouse en France. L'activité principale de Grande Paroisse (ex-filiale d'Atofina devenue filiale d'Elf Aquitaine Fertilisants au 31 décembre 2004 dans le cadre de la réorganisation du secteur Chimie du Groupe) résidait alors dans la production et la commercialisation de fertilisants pour le marché de l'agriculture. L'explosion s'est produite dans une zone de stockage de l'usine où étaient entreposés des granulés de nitrate d'ammonium déclassés et a détruit une partie du site. Cette explosion a provoqué la mort de trente et une personnes, dont vingt et une travaillant sur le site, blessé de nombreuses personnes et causé des dommages matériels importants dans une partie de la ville de Toulouse.

L'usine a été définitivement fermée et des mesures d'accompagnement ont été proposées à chaque salarié. Le site a été remis en état.

Le 14 décembre 2006, Grande Paroisse a signé, en présence de la ville de Toulouse, l'acte par lequel elle a fait donation de l'ancien terrain de l'usine AZF à la Communauté d'agglomération du Grand Toulouse (CAGT) ainsi qu'à la Caisse des dépôts et consignations et à sa filiale ICADE. Aux termes de cet acte, TOTAL S.A. garantit les obligations de Grande Paroisse relatives à la remise en état du site et accorde une dotation de 10 millions d'euros à la fondation de recherche InNaBioSanté dans le cadre de l'installation sur le terrain d'un Cancéropôle par la ville de Toulouse.

Après avoir présenté plusieurs hypothèses, les experts judiciaires ont, dans leur rapport final déposé le 11 mai 2006 abandonné celle du déversement de quantités importantes de produit chloré sur du nitrate. Le scénario finalement retenu par les experts est celui d'un déversement par benne, dans un local jouxtant le magasin de stockage principal, de quelques balayures de produit chloré entre une couche très humide de nitrate d'ammonium recouvrant le sol et une quantité de nitrate agricole très sec, ce qui aurait entraîné une explosion se propageant ensuite dans le magasin de stockage principal. C'est sur la base de ce nouveau scénario que Grande Paroisse a été mise en examen en 2006 ; Grande Paroisse conteste un tel scénario qui ne semble pas reposer sur des éléments factuels vérifiés ou vérifiables.

Le 9 juillet 2007, le juge d'instruction a ordonné le renvoi de Grande Paroisse et de l'ancien directeur du site devant le Tribunal correctionnel de Toulouse. Fin 2008, TOTAL S.A. et M. Thierry Desmarest ont fait l'objet d'une citation directe par une association de victimes.

Le 19 novembre 2009, le Tribunal correctionnel de Toulouse a prononcé la relaxe de l'ancien directeur de l'usine, ainsi que de Grande Paroisse, en raison de l'absence de preuve certaine des causes de l'explosion. Par ailleurs, le Tribunal a déclaré irrecevable la demande de citation directe de TOTAL S.A. et de M. Thierry Desmarest, son Président-directeur général au moment des faits.

En raison de la présomption de responsabilité civile qui pèse légalement sur Grande Paroisse, le Tribunal a déclaré Grande Paroisse civilement responsable des dommages causés aux victimes par l'explosion en sa qualité de gardienne et exploitante de l'usine.

Le Parquet, suivi en cela par des parties civiles, a interjeté appel du jugement rendu par le Tribunal correctionnel de Toulouse. Grande Paroisse, afin de préserver ses droits, a également formé appel incident sur les dispositions civiles.

Par arrêt du 24 septembre 2012, la Cour d'appel de Toulouse a confirmé le jugement du Tribunal qui avait déclaré irrecevable la demande de citation directe de TOTAL S.A. et de M. Thierry Desmarest. Certaines parties civiles ont fait une déclaration de pourvoi contre ces dispositions de l'arrêt.

La Cour d'appel de Toulouse a néanmoins considéré que l'explosion était due à un accident chimique tel que décrit par les experts judiciaires. Elle a en conséquence condamné Grande Paroisse et l'ancien directeur de l'usine à des sanctions pénales. Ces derniers ont décidé de se pourvoir en cassation ce qui a pour effet de suspendre l'exécution des peines.

Une procédure d'indemnisation des victimes avait été mise en œuvre immédiatement après l'explosion. Un montant de 2,3 milliards d'euros a été réglé au titre des demandes d'indemnisation et des frais associés. Au 31 décembre 2012, il subsiste au bilan consolidé du Groupe une provision d'un montant de 17 millions d'euros.

Buncefield

Le 11 décembre 2005, plusieurs explosions, suivies d'un important incendie, sont survenues à Buncefield, au nord de Londres, dans un dépôt pétrolier exploité par Hertfordshire Oil Storage Limited (HOSL), société détenue à 60% par la filiale britannique de TOTAL et à 40% par un autre groupe pétrolier.

L'explosion a fait des blessés, dont la grande majorité a subi des blessures légères, et a causé des dommages matériels au dépôt ainsi qu'à des bâtiments et des résidences situés à proximité du dépôt. La cause retenue par la commission d'enquête mise en place par les pouvoirs publics est le débordement d'essence d'un bac du dépôt. Le rapport définitif de cette commission a été déposé le 11 décembre 2008. Le procès civil, concernant les différends non réglés à l'amiable, a eu lieu d'octobre à décembre 2008. La décision rendue en premier ressort le 20 mars 2009 déclare la filiale britannique de TOTAL responsable de l'accident survenu et tenue seule d'indemniser les victimes. Celle-ci a interjeté appel de cette décision. Le procès en appel s'est tenu en janvier 2010. La cour d'appel, par décision du 4 mars 2010, a confirmé le jugement de première instance. La *Supreme Court* du Royaume-Uni a partiellement autorisé la filiale britannique de TOTAL à former un pourvoi contre cette décision. La filiale britannique de TOTAL a finalement décidé de se désister de ce recours en raison d'accords d'indemnisation conclus mi-février 2011.

Le Groupe est assuré pour les dommages à ces installations, les pertes d'exploitation et les réclamations des tiers dans le cadre de sa responsabilité civile. Le montant de la provision au titre de la responsabilité civile figurant dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2012 s'élève à 1 million d'euros après prise en compte des paiements effectués.

Le Groupe considère que, dans l'état actuel des informations à sa disposition, sur la base d'une estimation raisonnable des montants à sa charge dans cette affaire et compte tenu des montants provisionnés, cet accident ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière ou les résultats consolidés du Groupe.

Par ailleurs, le 1er décembre 2008, cinq sociétés, dont la filiale britannique de TOTAL, se sont vues notifier un acte de poursuites pénales émanant du *Health and Safety Executive* (HSE) et de l'*Environment Agency* (EA). Par décision du 16 juillet 2010, la filiale britannique a été condamnée au paiement d'une amende de 3,6 millions de livres sterling, qui a été payée. La décision tient compte d'un certain nombre d'éléments qui ont atténué les charges qui lui étaient reprochées.

Erika

À la suite du sinistre en décembre 1999 du pétrolier Erika qui transportait des produits appartenant à une société du Groupe, le Tribunal de grande instance de Paris statuant en matière correctionnelle a, par jugement en date du 16 janvier 2008, déclaré TOTAL S.A. coupable du délit de pollution maritime en retenant à son encontre une faute d'imprudence dans la mise en œuvre de sa procédure de sélection du navire (procédure de *vetting*), condamnant TOTAL S.A. à payer une amende de 375 000 euros. Ce jugement prévoit aussi le versement d'indemnités aux victimes de la pollution de l'Erika pour un montant total de 192 millions d'euros, et la condamnation de TOTAL S.A. au paiement de ces indemnités solidairement avec la société de contrôle et de classification de l'Erika, l'armateur de l'Erika et le gestionnaire de l'Erika.

TOTAL S.A. a interjeté appel de la décision rendue le 16 janvier 2008, proposant néanmoins aux parties civiles qui le demandaient le paiement définitif et irrévocable des sommes qui leur avaient été respectivement allouées par le Tribunal de grande instance de Paris. Quarante deux parties civiles ont été indemnisées pour un montant total de 171,5 millions d'euros.

Par arrêt en date du 30 mars 2010, la Cour d'appel de Paris a confirmé le jugement de première instance condamnant TOTAL S.A. au paiement d'une amende de 375 000 euros au titre du délit de pollution maritime.

Toutefois, sur le plan civil, la Cour d'appel de Paris a écarté la responsabilité civile de TOTAL S.A. au regard des conventions internationales applicables et en conséquence n'a prononcé de ce chef aucune condamnation contre TOTAL S.A.

TOTAL S.A. a décidé de se pourvoir en cassation sur les seules dispositions pénales de l'arrêt.

Par arrêt en date du 25 septembre 2012, la Cour de cassation a rejeté le pourvoi formé par TOTAL S.A. et confirmé sa condamnation pénale au titre du délit de pollution maritime. Sur le plan civil, la Cour de cassation a cassé l'arrêt d'appel et retenu la responsabilité de TOTAL S.A. En conséquence, TOTAL S.A. est condamnée de ce fait, solidairement avec la société de contrôle et de classification, l'armateur et le gestionnaire de l'Erika, au paiement des indemnités allouées par la Cour d'appel de Paris aux parties civiles en 2010.

La quasi-totalité des indemnisations allouées aux parties civiles a d'ores et déjà été payée par les parties intéressées. Dès lors, la décision de la Cour de cassation n'a pas emporté de conséquences financières significatives pour le Groupe.

Blue Rapid et Comité olympique russe - Régions russes et Interneft

La société panaméenne Blue Rapid et le Comité olympique russe ont lancé une action à l'encontre d'Elf Aquitaine devant le Tribunal de commerce de Paris, en paiement de dommages-intérêts à raison de la prétendue non-exécution par une ex-filiale d'Elf Aquitaine d'un contrat portant sur un projet d'exploration-production en Russie négocié au début des années 1990. Elf Aquitaine considérant que ces demandes étaient dénuées de tout fondement, s'est opposée à celles-ci. Par jugement en date du 12 janvier 2009, le Tribunal de commerce de Paris a débouté la société Blue Rapid de son action à l'encontre d'Elf Aquitaine et a déclaré le Comité olympique russe irrecevable. Blue Rapid et le Comité olympique russe ont relevé appel de ce jugement. Par arrêt en date du 30 juin 2011, la cour d'appel de Paris a déclaré Blue Rapid et le Comité olympique russe irrecevables en leur action à l'encontre d'Elf Aquitaine, au motif notamment de la caducité dudit contrat. Blue Rapid et le Comité olympique russe ont formé un pourvoi contre la décision de la cour d'appel devant la Cour de cassation.

En relation avec ces mêmes faits, et quinze ans après qu'eut été constatée la caducité de ce contrat d'exploration-production, une société russe, dont il a déjà été jugé qu'elle n'était pas celle partie au contrat, et deux régions de la Fédération de Russie, qui n'y étaient pas davantage parties, ont lancé une procédure d'arbitrage contre cette ex-filiale d'Elf Aquitaine, liquidée en 2005, en paiement de prétendus dommages-intérêts dont le montant allégué est de 22,4 milliards de dollars. Pour les mêmes raisons que celles déjà opposées avec succès par Elf Aquitaine à Blue Rapid et au Comité olympique russe, le Groupe considère que cette action est dénuée de tout fondement, tant en fait qu'en droit. Le Groupe a déposé plainte pour dénoncer les agissements frauduleux dont il s'estime victime en l'espèce et a parallèlement engagé, et se réserve d'engager toutes actions et mesures appropriées pour assurer la défense de ses intérêts.

Iran

En 2003, la *United States Securities and Exchange Commission* (SEC) suivie par le Département de Justice américain (DoJ) ont lancé une enquête en relation avec la recherche d'affaires en Iran et visant plusieurs compagnies pétrolières, dont TOTAL.

Cette enquête porte sur un accord conclu par la Société avec des consultants au sujet de champs d'hydrocarbures en Iran et tend à vérifier si des paiements effectués en vertu de cet accord auraient bénéficié à des officiels iraniens en méconnaissant la loi anticorruption américaine (le « FCPA ») et les obligations comptables de la Société. La Société coopère pleinement à ces investigations.

Depuis 2010, TOTAL est en discussion avec les autorités américaines (DoJ et SEC) afin d'envisager, comme il est habituel aux Etats-Unis dans ce type de procédures, la conclusion de transactions qui mettraient un terme à cette affaire, en contrepartie du respect par TOTAL d'un certain nombre d'obligations, dont le paiement d'une amende et d'une compensation civile, sans aveu de culpabilité.

Les autorités américaines ont proposé des projets d'accords qui pourraient être acceptés par TOTAL. En conséquence, et même si les discussions ne sont pas encore finalisées, une provision de 398 millions de dollars inchangée depuis sa comptabilisation au 30 juin 2012, reflétant la meilleure estimation des coûts potentiels liés à la résolution de ces procédures, reste constituée dans les comptes consolidés du Groupe au 31 décembre 2012.

Dans cette même affaire, TOTAL et son Président-directeur général, à l'époque des faits Directeur Moyen-Orient, ont été mis en examen suite à une instruction lancée en France en 2006.

À ce stade, la Société considère que la résolution de ces affaires ne devrait pas avoir d'impact significatif sur la situation financière du Groupe ou de conséquence sur ses projets futurs.

Libye

En juin 2011, la *United States Securities and Exchange Commission* (SEC) a adressé à certaines compagnies pétrolières, dont TOTAL, une demande formelle d'informations relative à leurs activités en Libye. TOTAL coopère à cette enquête non publique.

Pétrole contre nourriture

Les conditions d'application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies (ONU) en Irak dites « pétrole contre nourriture » font l'objet d'enquêtes dans plusieurs pays.

Dans le cadre d'une information judiciaire ouverte à Paris, des salariés ou anciens salariés du Groupe ont fait l'objet d'une mise en examen pour complicité d'abus de biens sociaux et/ou complicité de corruption d'agents publics étrangers. Le Président-directeur général de la Société, à l'époque Directeur général Exploration & Production du Groupe, a également fait l'objet d'une mise en examen en octobre 2006. En 2007, l'instruction pénale a été clôturée et l'affaire a été communiquée au Parquet. En 2009, le Parquet a requis un non-lieu pour l'ensemble des salariés et anciens salariés du Groupe ainsi que pour le Président-directeur général de TOTAL.

Début 2010, malgré l'avis du Parquet, un nouveau juge d'instruction a décidé de mettre en examen TOTAL S.A. pour corruption ainsi que pour complicité et recel de trafic d'influence. Cette mise en examen intervient huit ans après le début de l'instruction, sans qu'aucun élément nouveau n'ait été versé au dossier.

En octobre 2010, le Parquet a de nouveau requis un non-lieu pour TOTAL S.A. ainsi que pour l'ensemble des salariés et anciens salariés du Groupe et le Président-directeur général de TOTAL. Néanmoins, par ordonnance notifiée début août 2011, le juge d'instruction a décidé de renvoyer l'affaire devant le Tribunal correctionnel. L'audience a débuté fin janvier 2013 et devrait se terminer fin février 2013.

La Société s'est toujours conformée aux règles du programme « pétrole contre nourriture » organisé en 1996 sous l'égide de l'ONU.

Le rapport Volcker de la commission d'enquête indépendante créée par l'ONU avait d'ailleurs écarté tout grief de corruption dans le cadre du programme « pétrole contre nourriture » concernant TOTAL.

Italie

Dans le cadre d'une enquête lancée par le procureur de la République du Tribunal de Potenza, Total Italia et certains collaborateurs du Groupe ont fait l'objet d'investigations relatives à certains appels d'offres qu'elle avait lancés pour la préparation de la mise en exploitation d'un champ pétrolier. Le 16 février 2009, en amont de la procédure judiciaire et à titre de mesure provisoire, le juge des enquêtes préliminaires de Potenza a notifié à Total Italia une ordonnance tendant à la suspension, pour une durée d'un an, de la concession afférente à ce champ. Total Italia a fait appel de l'ordonnance du juge des enquêtes préliminaires auprès du Tribunal des réexamens de Potenza. Par décision du 8 avril 2009, le Tribunal a substitué à la mesure de suspension la désignation, pour une durée d'un an, soit jusqu'au 16 février 2010, d'un commissaire judiciaire avec pour mission de superviser les activités liées au développement de la concession, permettant ainsi la poursuite du projet Tempa Rossa.

Au premier semestre 2010, l'enquête pénale a été clôturée.

En mai 2012, le Juge de l'audience préliminaire a rendu une décision aux fins de non lieu partiel au bénéfice de certains collaborateurs du Groupe et de renvoi partiel devant le Tribunal correctionnel pour un nombre réduit de charges. Le procès a débuté le 26 septembre 2012.

En 2010, les activités d'exploration et de production de Total Italia ont été transférées à Total E&P Italia et les activités de raffinage et de marketing ont été fusionnées avec celles de Erg Petroli.

Rivunion

Le 9 juillet 2012, le Tribunal Fédéral suisse a rendu à l'encontre de la société Rivunion, filiale à 100 % d'Elf Aquitaine, une décision confirmant un redressement fiscal d'un montant de 171 millions de francs suisses (hors intérêts de retard non encore calculés par les autorités compétentes). Selon le Tribunal, Rivunion est condamnée en sa qualité d'agent collecteur d'une retenue à la source (« impôt anticipé ») due par les bénéficiaires des prestations taxées. Rivunion, en liquidation depuis le 13 mars 2002, n'étant pas en mesure d'obtenir la restitution de cette retenue à la source auprès desdits bénéficiaires et ne pouvant faire face à ses obligations, a fait l'objet d'une procédure collective le 1^{er} novembre 2012.

Elgin

Suite à une fuite de gaz survenue le 25 mars 2012 sur le puits G4 de la plate-forme puits du champ d'Elgin en Mer du nord (Royaume-Uni), la production des champs d'Elgin, Franklin et West Franklin a été arrêtée et le personnel du site évacué. Aucun blessé n'est à déplorer. L'impact environnemental a été très limité.

TOTAL E&P UK Ltd a immédiatement déclenché son plan d'urgence et mobilisé des équipes de gestion de crise. Le Groupe a également fait appel à des experts internationaux dans le domaine du contrôle de puits.

A partir du 6 avril 2012, des équipes composées d'experts de TOTAL et de spécialistes engagés par le Groupe ont pu intervenir à plusieurs reprises sur la plate-forme d'Elgin, afin de préparer, puis de mettre en œuvre, les plans d'intervention visant à contrôler la fuite.

Le 21 mai 2012, TOTAL E&P UK Ltd a confirmé, après cinq jours d'étroite surveillance, le succès de l'intervention conduite le 15 mai 2012 pour stopper la fuite du puits G4. L'injection de boue lourde à l'intérieur du puits G4 a permis d'en reprendre le contrôle. Cinq bouchons de ciment ont été mis en place dans le puits entre juin et octobre 2012.

Les travaux se poursuivent pour un redémarrage de la production d'Elgin, Franklin et West Franklin au 1^{er} trimestre 2013. Les enquêtes des autorités britanniques et de TOTAL pour déterminer les causes de l'accident et en tirer les leçons qui s'imposent sont en cours.

L'arrêt des trois champs a entraîné une perte de production estimée à 39 kbep/j en part Groupe sur l'année 2012, équivalent à moins de 2% des productions du Groupe.

Le coût des actions engagées pour résoudre la situation sur le puits G4 sont pour l'essentiel couverts par les garanties assurances en place. Les puits qui ne seront pas remis en production ont été totalement amortis en 2012 et les provisions pour couvrir les coûts d'abandons de ces puits ont été actualisées. Ces éléments représentent une charge de 256 millions d'euros (329 millions de dollars) sur le résultat opérationnel net du groupe au 31 décembre 2012.

TOTAL E&P UK Ltd est opérateur des champs d'Elgin, Franklin et West Franklin et le Groupe en détient une participation de 46,17% depuis fin 2011, via la compagnie Elgin Franklin Oil & Gas (EFOG).

Nigéria (OML 58)

Le 3 avril 2012, TOTAL E&P Nigeria Ltd (TEPNG), une filiale du Groupe, a été informée de points de résurgence d'eau et de gaz dans une zone inhabitée proche de ses installations de production de gaz *onshore* sur le permis OML 58. Cet événement était la conséquence d'un incident technique survenu le 20 mars 2012 sur le site de production de gaz d'Ibewa : un puits de production de gaz (IBW16) a été intercepté au cours d'une opération de forage d'un nouveau puits (OB127b), entraînant la migration du gaz du puits de production dans des couches géologiques intermédiaires. L'usine de traitement de gaz Obite a été arrêtée et les autres puits ont été fermés et mis en sécurité.

En collaboration étroite avec les représentants des populations locales et les autorités nigérianes, tous les moyens nécessaires pour assurer la protection des populations avoisinantes et du personnel et pour limiter l'impact sur l'environnement ont été immédiatement mobilisés. Des moyens techniques très importants, ainsi que des experts du Groupe et de sociétés spécialisées ont également été mobilisés sur site pour reprendre le contrôle du puits et arrêter l'écoulement de gaz dans le sous-sol.

Le 18 mai 2012, TEPNG a confirmé le succès de l'intervention conduite sur le puits Ibewa 16 pour stopper la fuite de gaz. Des bouchons de ciment ont été mis en place pour assurer l'isolement du réservoir. L'activité des résurgences de gaz a diminué d'intensité dès la fin de cette intervention, pour s'arrêter dans les jours qui ont suivi. Les équipes de TOTAL continuent cependant à réaliser des contrôles réguliers sur la qualité de l'eau et de l'air. Un bilan complet de l'impact sur l'environnement est en cours de réalisation en liaison avec les autorités.

L'usine de traitement de gaz Obite a pu redémarrer, et à l'exception des puits endommagés, la production de gaz du site a repris, retrouvant jusqu'au 7 octobre 2012 un niveau proche de celui antérieur à l'incident.

Par ailleurs, des inondations qui ont touché une partie du pays au quatrième trimestre 2012 ont également affecté les opérations de TOTAL E&P Nigeria Ltd. Les installations de l'OML58 ont été arrêtées du 7 octobre au 11 novembre 2012. La production de gaz a pu être compensée à partir d'autres sources *offshore*. TOTAL E&P Nigeria Ltd a mobilisé d'importants moyens logistiques pour porter assistance aux communautés voisines.

Les actions engagées pour résoudre la situation sur l'OML 58 ont conduit à comptabiliser une charge de 25 millions d'euros (32 millions de dollars) en résultat opérationnel net du groupe au 31 décembre 2012.

Les arrêts liés à l'incident technique du 20 mars et aux inondations du quatrième trimestre ont entraîné une perte de production estimée à 13 kbep/j en part Groupe sur l'année 2012.

TOTAL E&P Nigeria Ltd est opérateur du permis OML 58 dans le cadre d'un partenariat avec la compagnie Nigerian National Petroleum Corporation, et détient une participation de 40% dans ce permis.

Yémen

La société Yemen LNG (39,62%), a subi depuis le 30 mars 2012 huit actes de sabotage portant sur le gazoduc 38 pouces qui relie le bloc 18 à l'usine de Balhaf sur le Golfe d'Aden ayant entraîné une perte de production d'environ 24% par rapport au budget. Les réparations ayant été effectuées sans délai, les arrêts de production de GNL n'ont été

que de courte durée, ce qui a permis de limiter le nombre de cargaisons annulées. Les mesures de sécurité et de surveillance ont été renforcées le long du gazoduc et autour de l'usine de GNL.

33) Informations complémentaires

Les frais de recherche et développement encourus par le Groupe au cours de l'exercice 2012 s'élèvent à 805 millions d'euros (776 millions d'euros en 2011 et 715 millions d'euros en 2010), soit 0,4% du chiffre d'affaires.

Les effectifs 2012 consacrés à cette activité de recherche et développement sont de 4 110 personnes (3 946 personnes en 2011 et 4 087 personnes en 2010).

34) Évolutions en cours de la composition du Groupe

➤ **Amont**

- TOTAL a annoncé en juillet 2012 l'acquisition d'une participation supplémentaire de 6 % dans le projet de gaz naturel liquéfié (GNL) d'Ichthys auprès de son partenaire INPEX. Le Groupe accroîtra ainsi sa participation dans ce projet de 24 % à 30 %. La transaction reste soumise à l'approbation des autorités compétentes.
- TOTAL a annoncé en août 2012 la signature d'un accord avec INPEX portant sur la vente d'une participation indirecte de 9,99 % dans le bloc 14, dans l'*offshore* angolais. Cette transaction reste soumise à l'accord des autorités compétentes.
- TOTAL a annoncé en février 2013 être entré en négociation exclusive avec le consortium réunissant Snam, EDF et GIC (*Government of Singapore Investment Corporation*) après avoir reçu de ce dernier une offre ferme pour l'acquisition de 100 % de Transport et Infrastructures Gaz France (TIGF). En octobre 2012, TOTAL avait annoncé aux représentants du personnel de TIGF rechercher un acquéreur potentiel capable d'assurer le développement de TIGF. Au 31 décembre 2012, les actifs et passifs de la société ont été respectivement classés au bilan consolidé dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » pour 1 430 millions d'euros et dans la rubrique « Passifs destinés à être cédés ou échangés » pour 880 millions d'euros. Les actifs et passifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles pour 1 245 millions d'euros et de la dette financière non courante pour 793 millions d'euros.
- TOTAL a mis en vente ses intérêts dans l'Amont à Trinidad & Tobago. Au 31 décembre 2012, les actifs et passifs de la société ont été respectivement classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » pour 249 millions d'euros et dans la rubrique « Passifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé pour 99 millions d'euros. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles pour 228 millions d'euros.
- TOTAL a annoncé en novembre 2012 la finalisation d'un accord pour la vente de sa participation de 20 % dans OML 138 au Nigeria à une filiale de Sinopec, cette transaction restant soumise à l'approbation des autorités compétentes. Au 31 décembre 2012, les actifs et passifs de la société ont été respectivement classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » pour 1 653 millions d'euros et dans la rubrique « Passifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé pour 502 millions d'euros. Les actifs concernés comprennent principalement des immobilisations corporelles pour 1 303 millions d'euros.
- TOTAL est engagé dans un processus de cession de 25% des intérêts dans le gisement de Tempa Rossa en Italie. Au 31 décembre 2012, les actifs de la société ont été classés dans la rubrique « Actifs destinés à être cédés ou échangés » du bilan consolidé à hauteur de 465 millions d'euros. Les actifs concernés comprennent des immobilisations incorporelles pour 249 millions d'euros et des immobilisations corporelles pour 216 millions d'euros.

➤ **Raffinage-Chimie**

TOTAL a annoncé en février 2013 avoir reçu du Groupe Borealis une offre de rachat de son activité Fertilisants en Europe. TOTAL a décidé d'engager sur ce projet les procédures d'information et/ou consultation des instances représentatives du personnel concernées.

35. Périmètre de consolidation

Au 31 décembre 2012, le périmètre de consolidation se compose de 883 sociétés, dont 803 font l'objet d'une intégration globale, et 80 d'une mise en équivalence (identifiées par la lettre E). L'organigramme juridique simplifié ci-dessous présente les principales sociétés consolidées. Pour chaque filiale figure entre parenthèses le pourcentage d'intérêt du Groupe. Cette présentation des détentions juridiques n'est pas exhaustive et ne rend compte ni des structures opérationnelles ni du poids économique relatif des différentes filiales et des secteurs d'activité.

Les secteurs d'activité sont représentés par les codes couleurs suivants:
 Amont
 Marketing & Services
 Raffinage Chimie
 Holding

